

N° 537.

PILOTE

DE

GUADELOUPE

PAR M. E. PLOUV

INGÉNIEUR HYDROGRAPHE — A MARINE.

PUBLIÉ SOUS

DE M. LE VICE-AMIRAL D^L. MONTAIGNAC,

MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES,

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

DCCC LXXV.

PRIX : 3 FRANCS 50 CENTIMES.

550

DÉPÔT DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE.

—
N° 537.
—

PILOTE

DE

LA GUADELOUPE.

PILOTE
DE
LA GUADELOUPE

PAR M. E. PLOIX,
INGÉNIEUR HYDROGRAPHE DE LA MARINE.

PUBLIÉ SOUS LE MINISTÈRE
DE M. LE VICE-AMIRAL DE MONTAIGNAC.



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXV.

PROTE

LA GÉNÉRALITÉ

PAR M. L. FLOIT

ÉDITEUR

PARIS

1850



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

1850

AVANT-PROPOS.

Depuis que la carte de la Martinique a été levée en 1824 et 1825 par MM. Monnier et Duperré, il fut plusieurs fois question d'envoyer des ingénieurs hydrographes à la Guadeloupe pour en faire la carte. Diverses raisons empêchèrent de donner suite aux projets formés. Enfin, en 1867, M. le Ministre de la Marine, l'amiral Rigault de Genouilly, me désigna pour cette mission. Il voulut bien, sur ma demande, m'adjoindre M. le sous-ingénieur Caspari, dans lequel je trouvai pendant tout le cours de la campagne un aide zélé et intelligent; puis il mit à ma disposition une canonnière de seconde classe, *la Pique*, et un canot à vapeur, ressources très-suffisantes et parfaitement appropriées aux localités. Mes opérations, du reste, furent encore facilitées par le concours empresse des diverses autorités de la colonie.

Les renseignements que l'on trouve dans ce Pilote sont destinés à servir de complément aux cartes de la Guadeloupe que le Dépôt de la Marine est en train de publier et auxquelles nous aurons l'occasion de renvoyer le lecteur. Nous donnerons à la fin de ce volume, sous forme de note, quelques détails relatifs aux positions sur lesquelles repose la construction de ces cartes; ils seront, du reste, aussi succincts que possible.

Cet ouvrage est divisé en trois parties : la première traite des considérations générales, telles que climat, vents, etc.; la seconde est relative à la Guadeloupe proprement dite et à la Grande-Terre; la troisième, enfin, aux dépendances.

PILOTE DE LA GUADELOUPE.

PREMIÈRE PARTIE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'île de la Guadeloupe, composée en réalité de deux îles, la Guadeloupe proprement dite et la Grande-Terre, séparées par la Rivière Salée, était appelée jadis Karukera par les Caraïbes; elle fut découverte par Christophe Colomb à son second voyage (1493). Après avoir été pendant une centaine d'années (1668-1775) placée sous l'autorité du gouverneur de la Martinique, elle forme aujourd'hui une colonie séparée sous les ordres d'un gouverneur nommé par la métropole, et ayant comme dépendances les îles de Marie-Galante, des Saintes, de la Petite-Terre et de la Désirade ⁽¹⁾.

GUADELOUPE
ET DÉPENDANCES.

L'ensemble de toutes ces îles s'étend entre les parallèles de 15° 50' et de 16° 31' et entre les méridiens de 63° 20' et de 64° 8'. Il présente une surface d'environ 2,000 kilomètres carrés, c'est-à-dire à peu près le tiers de la superficie d'un département français moyen.

Superficie.

On trouve dans ce pays la végétation luxuriante des tropiques, favorisée d'ailleurs par une très-grande humidité. En

Végétation.

⁽¹⁾ L'île Saint-Martin (partie Nord) est aussi considérée comme une dépendance de la Guadeloupe; elle en est distante d'environ 150 milles.

très-peu de temps les routes, si elles ne sont pas entretenues, sont hors d'usage; sitôt qu'on s'écarte des sentiers battus, il faut se frayer passage le sabre d'abatis à la main. Toute la partie centrale de la Guadeloupe proprement dite est, pour ainsi dire, inaccessible; elle servait autrefois, dit-on, de refuge aux nègres marrons. Une expédition fut faite, il y a plus de dix ans, pour chercher un chemin direct entre la Basse-Terre et le Petit-Bourg; on mit plus d'un mois à traverser l'île de part en part.

Productions.

La principale production de la Guadeloupe est celle de la canne à sucre. On exporte annuellement environ 60,000 boucauts de sucre (le boucaut en contient 500 kilogrammes), et cette production tend à s'augmenter par suite de la création de grandes usines centrales. Le pays se relève maintenant de la longue crise causée par la rivalité du sucre de betterave et surtout par l'abolition instantanée de l'esclavage. On cultive encore le café : une grande partie de ce qu'on appelle dans le commerce le café Martinique vient de la Guadeloupe. L'île produit aussi du cacao en faible quantité, du manioc, des vivres ⁽¹⁾, du coton, du roucou recherché pour la teinture et l'objet d'un trafic assez important pour être expédié par les paquebots; enfin il faut citer le rhum et le tafia, le campêche, la vanille. L'exportation de tous ces produits donne lieu annuellement à un mouvement, dans le port de la Pointe-à-Pitre, de plus d'une centaine de navires d'au moins 500 tonneaux, et, dans le port du Moule, d'une trentaine environ; néanmoins, plus des trois quarts de la colonie ne sont pas cultivés.

Ce sont généralement les goëlettes du pays qui apportent des différents points de la colonie dans les ports d'embarquement les produits destinés à l'exportation.

Importation.

La valeur de l'importation est à peu près la même que celle de l'exportation : elle consiste en farine, riz, charbon, bois, articles de Paris, bestiaux, bêtes de trait, glace, etc.

(1) On désigne sous le nom de *vivres* différentes plantes, telles que patate, igname, banane, madère, maïs, etc.

D'ordinaire il arrive de Terre-Neuve, vers juillet, un ou deux bateaux chargés de morue fraîche. Enfin, il faut mentionner l'arrivée presque annuelle d'un bâtiment amenant des coolies indiens recrutés pour la culture.

La Guadeloupe est reliée avec l'Europe par le télégraphe sous-marin qui longe toutes les Antilles, puis au moyen de deux services bimensuels, l'un de paquebots transatlantiques français, l'autre de paquebots anglais. Il y a également des communications régulières avec les Guyanes, Panama, les États-Unis et le Mexique, soit par la Martinique, soit par Saint-Thomas.

Communica-
tions.

CLIMAT.

Le climat des Antilles présente sous certains rapports une régularité assez grande pour que le petit nombre d'observations que l'on possède puisse permettre de donner des résultats suffisamment exacts. Ainsi, pour ce qui regarde la température et la pression barométrique, on peut affirmer que de plus longues observations ne modifieraient pas d'une manière sensible les moyennes que l'on connaît déjà.

Climat.

Nous allons d'abord parler de ce qui concerne le baromètre. Les ouragans que le marin est exposé à recevoir aux Antilles ont une telle violence et peuvent compromettre le salut de son navire à tel point que, dans certaines saisons, il doit toujours avoir l'œil sur le baromètre; hâtons-nous d'ajouter que cet instrument, s'il est consulté avec soin, donne des indications assez précises pour ne jamais vous laisser au dépourvu.

Baromètre.

On sait que sous les tropiques le baromètre éprouve chaque jour des oscillations d'une régularité remarquable. A la Guadeloupe, il monte dès la pointe du jour jusqu'à 9^h 30^m, où il atteint son maximum; il redescend jusqu'à 4^h 30^m du soir, moment du minimum, pour remonter ensuite et atteindre un nouveau maximum à 10 heures du soir. Pendant

Oscillation
diurne.

la nuit il redescend de 10 heures jusqu'à 4^h 30^m du matin, pour remonter ensuite; mais l'oscillation n'est pas tout à fait aussi forte la nuit que le jour: elle n'est que de 1^{mm},4 au lieu de 1^{mm},9. D'après M. Charles Sainte-Claire Deville, ces heures sont les mêmes pour toute l'étendue de la chaîne des Antilles depuis le 10° degré jusqu'au 18° degré de latitude Nord, sauf un écart d'une demi-heure tout au plus dans les heures données ci-dessus.

Voici du reste, pour les différentes heures du jour et de la nuit, le tableau des pressions moyennes de la Guadeloupe pendant toute l'année :

		JOUR.											
		MATIN.					MIDI.	SOIR.					
HEURES.		6	7	8	9	9 $\frac{1}{2}$		10	2	4	4 $\frac{1}{2}$	5	6
	mm												
Pressions ramenées à zéro		762,3	762,6	763,2	763,4	763,7	763,7	763,0	762,2	761,9	761,8	762,0	762,7
Différences avec le maximum		-1,4	-1,1	-0,5	-0,3	0,0	0,0	-0,7	-1,5	-1,8	-1,9	-1,7	-1,0

		NUIT.										
		SOIR.					MIN.	MATIN.				
HEURES.		6	8	9	10	11		2	3	4	4 $\frac{1}{2}$	6
	mm											
Pressions ramenées à zéro		762,7	762,8	763,1	763,4	763,3	763,0	762,4	762,3	762,1	762,0	762,3
Différences avec le maximum du jour.		-1,0	-0,9	-0,6	-0,3	-0,4	-0,7	-1,3	-1,4	-1,6	-1,7	-1,4

Installation
pratique
à bord.

Si l'on installe à bord une planche percée de trous disposés régulièrement en carrés comme un canevas, qu'on regarde les trous percés horizontalement comme indiquant chacun une heure de la journée, les mêmes trous considérés verticalement comme représentant des quarts ou des cinquièmes de millimètre, on pourra faire marquer à chaque heure par le

timonier de service la hauteur du baromètre au moyen de fiches : ces fiches traceront la courbe de l'oscillation diurne; l'œil retiendra bien vite la forme de la courbe journalière : dès lors, à la simple inspection du tableau, on reconnaîtra immédiatement s'il y a quelque irrégularité dans la marche du baromètre. Rien n'empêche d'ailleurs de tracer à l'avance sur la planche la courbe journalière moyenne; les fiches devront être toutes à la même distance au-dessus ou au-dessous⁽¹⁾. Nous donnons ici le tracé de cette courbe moyenne (voir le tableau, page 6).

La pression barométrique moyenne du jour varie aussi pendant le cours de l'année; c'est au mois d'octobre qu'elle est la plus faible. A partir de ce mois, elle monte jusqu'en mars ou avril, pour atteindre son maximum; d'avril à juillet elle reste à peu près stationnaire; quelquefois le baromètre est plus haut en juillet qu'en mars; puis, à partir de juillet, la pression baisse immédiatement dans la saison de l'hivernage.

Oscillations
annuelles.

La différence entre le maximum et le minimum des moyennes mensuelles serait, d'après M. Deville, de 3 millimètres; cependant il résulte des observations faites aux hôpitaux de la marine de la Guadeloupe que cette différence peut s'élever jusqu'à près de 5 millimètres.

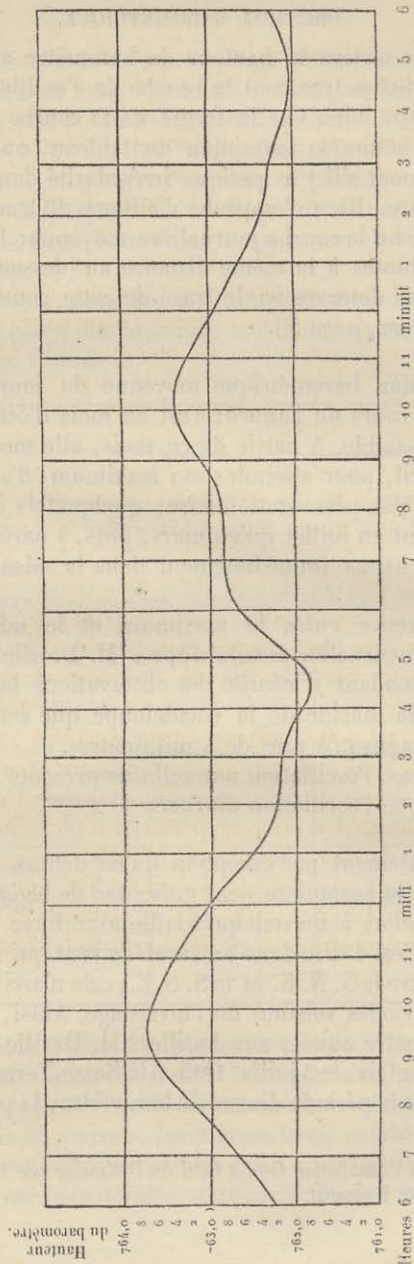
En tout cas, l'oscillation annuelle ne présente pas la même régularité que l'oscillation diurne.

C'est seulement par exception qu'en dehors de la saison d'hivernage le baromètre peut présenter de légères irrégularités, dues alors à un vent qui souffle avec force d'une partie anormale, c'est-à-dire dans un rumb de vent qui ne serait pas compris entre le N. N. E. et le S. S. E.; cela n'arrive guère que dans les périodes voisines de l'hivernage. Ainsi, pendant un séjour de quatre années aux Antilles, M. Deville n'a constaté qu'une seule fois, le 3 juillet 1843, à la Basse-Terre, un renversement dans la période diurne du baromètre; la pression était

Variations
anormales
du baromètre.

⁽¹⁾ Telle est l'installation faite à bord du *D'Estaing* par le regretté capitaine de frégate Boucarut.

MARCHE MOYENNE DU BAROMÈTRE PENDANT UN JOUR.



plus élevée vers 4 heures du soir que vers 10 heures du matin. Nous-même, étant à Saint-François, nous avons observé, le 25 novembre 1867, un fort vent de Sud, variable au S. O., qui fut accompagné d'une dépression anormale et d'une marée plus considérable qu'à l'ordinaire. Il y eut aussi ce jour-là un fort ras de marée à la Basse-Terre.

Nous ne parlerons guère des ouragans à la Guadeloupe que pour indiquer la période de l'année pendant laquelle ils se produisent et qu'on nomme l'hivernage. Ces phénomènes si redoutés à juste titre n'ont guère lieu que du 15 juillet au 15 octobre, et ce sont les époques actuellement considérées comme les limites officielles de l'hivernage⁽¹⁾. Néanmoins il sera toujours prudent de se mettre en garde quelques jours en dehors de ces limites, car on cite un ouragan qui ravagea les îles de Saint-Vincent, de la Martinique, de la Guadeloupe et de Saint-Christophe le 13 juillet 1653; et le P. Dutertre raconte qu'un ouragan éclata à la Guadeloupe en 1664 dans la nuit du 22 au 23 octobre, « et ce fut là, ajoute-t-il, une circonstance extraordinaire, car la saison où se manifestent ces phénomènes était passée. »

Ouragans.

Le baromètre baisse au moins 10 heures avant que l'ouragan ne se déclare; d'ailleurs, il paraît hors de doute qu'avant de baisser il est agité, inquiet, pour ainsi dire, qu'il monte même parfois anormalement pour redescendre ensuite.

Enfin il est bon de noter qu'à l'île Bourbon l'arrivée de la tempête est précédée un jour à l'avance par un violent ras de marée. Ce dernier phénomène se présente peut-être aussi à la Guadeloupe; mais il n'a pas encore été signalé. Il serait à souhaiter que l'on pût vérifier s'il se présente effectivement; car on doit soigneusement enregistrer tous les faits de nature à faire prévoir un ouragan.

De même que le baromètre, le thermomètre a aussi son oscillation diurne. La température moyenne de la Guade-

Température.

⁽¹⁾ En 1767, les administrateurs de la Guadeloupe rendirent une ordonnance par laquelle ils fixèrent la durée de l'hivernage du 10 juillet au 17 octobre.

loupe est de 26° environ (à la Basse-Terre elle est plus forte d'un demi-degré). C'est peu de temps avant la naissance du jour qu'elle est la plus faible. De 6 à 9 heures, elle monte de 4° 2; puis, jusqu'à 1 heure du soir, elle ne monte plus que de 1 degré, restant à peu près constante d'ailleurs de midi à 2 heures. A partir de 1 heure, elle baisse jusqu'à 6 heures du soir de 2° 5, et pendant la nuit le thermomètre continue à baisser jusqu'au matin.

C'est de janvier à mars que la température moyenne est la plus basse; le mouvement diurne varie alors le plus rapidement, de 21° ou 22° le matin à 28° ou 29° au milieu du jour. C'est l'époque où les Européens se portent le mieux et où il convient d'arriver dans la colonie pour avoir le temps de s'acclimater avant l'hivernage. Dans cette dernière saison, la température ne varie plus que de 5° à peine par jour, de 25° à 26° le matin à 29°, 30° ou 31° vers 1 heure. Quelquefois à la Basse-Terre le thermomètre s'élève à 35°; mais c'est rare.

Sensation
de la chaleur.

C'est au moment où la température s'élève le plus vite que l'impression de la chaleur est la plus forte, entre 7 et 8 heures et demie, quand le soleil encore assez bas darde ses rayons obliquement et que le vent ne s'est pas encore levé. Plus tard le vent souffle en augmentant de force, tandis que le thermomètre ne s'élève plus guère. Pendant l'hivernage, il n'en est plus ainsi : il y a des calmes, ou bien la brise souffle d'une manière irrégulière, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; on souffre alors beaucoup du climat.

Humidité.

Ce qui rend d'ailleurs aux Antilles la chaleur insupportable, c'est l'humidité dont elle est accompagnée; plus elle est humide, plus elle est lourde et pénible. Chaque jour cette humidité est mesurée par les chirurgiens de la marine : il résulte de leurs observations que, si l'on prend comme unité l'humidité correspondant au moment où l'air est saturé de vapeur et où le brouillard se précipite, la moyenne de l'humidité relative est de 0,64 à la Pointe-à-Pitre et de 0,73 à la Basse-Terre. C'est pendant les mois de septembre, octobre et novembre qu'elle est la plus forte.

L'humidité excessive qui règne à la Guadeloupe s'explique par la quantité de pluie qui y tombe : annuellement cette quantité est double de celle qui tombe à Paris. A la Pointe-à-Pitre il tombe au moins 1 mètre d'eau par an, mais d'une manière excessivement variable : ainsi parfois il tombe 50 millimètres en un jour. A la Basse-Terre il pleut plus qu'à la Pointe-à-Pitre, dans le rapport de 3 à 2 : il tombe 1^m 5 d'eau par an ; au Camp-Jacob, 3 mètres environ : là on a vu tomber en un jour 90 millimètres. Quelle que soit au reste l'irrégularité avec laquelle vient la pluie, c'est presque toujours pendant l'hivernage qu'elle est le plus abondante.

Pluie.

L'évaporation au-dessus de la mer, causée par la chaleur, produit des quantités considérables de vapeurs qui s'accumulent en nuages que les vents d'Est viennent pousser sur les montagnes, où elles s'arrêtent : ainsi le sommet de la Soufrière, rarement visible du côté de l'Est, l'est au contraire très-souvent de l'Ouest. Les nuages trouvant sur les montagnes une température plus froide s'y condensent et se résolvent en pluies d'autant plus abondantes qu'on se rapproche davantage des sommets : au Petit-Bourg, à Sainte-Rose, il pleut plus qu'à la Pointe-à-Pitre ; plus on va au vent, au contraire, moins il pleut : ainsi la Désirade est-elle l'endroit où il pleut le moins. La Petite-Terre également est très-sèche : aussi le climat de ces îles convient-il fort peu à la culture de la canne, qui n'y a jamais réussi, tandis qu'il est favorable à la plantation du coton, qu'on a cultivé avec avantage à l'époque de la guerre de sécession aux États-Unis. Aux Saintes, il en est de même.

Si la saison des orages et des pluies torrentielles est presque toujours limitée à l'hivernage, néanmoins il s'en trouve aussi parfois à des époques très-différentes. Le 31 décembre 1868 et le 3 janvier 1869, il tomba des pluies, pour ainsi dire, diluviennes, accompagnées d'éclairs et de coups de tonnerre ; la Grande rivière à Goyaves déborda ces deux jours.

On sait qu'aux Antilles le vent prédominant est le vent d'Est ; de là viennent ces dénominations si usitées : côte du vent, côte sous le vent, et celles-ci, particulièrement à la Guadeloupe : terres de haut, terres de bas, mouton de haut,

Vents.

mouton de bas, pour désigner une île, une roche qui est dans l'Est en haut du vent, par opposition à ce qui est dans l'Ouest en bas du vent. Mais ce vent remonte tantôt vers le Nord, tantôt descend vers le Sud, suivant les époques. Voici, con-signé dans le tableau suivant, le relevé des observations de vent faites à la Pointe-à-Pitre pendant plusieurs années. Nous donnons la moyenne du nombre de jours pour une année pendant lesquels le vent souffle des différents rumb compris entre le Nord et le Sud en passant par l'Est de 2 en 2 quarts.

MOIS DE L'ANNÉE.	NOMBRE DE JOURS DE VENT DE										OBSERVATIONS.	
	Nord.	N. N. E.	N. E.	E. N. E.	Est.	E. S. E.	S. E.	S. S. E.	Sud.	Calm.		
Janvier..	2	1	7 $\frac{1}{2}$	6	12	$\frac{1}{2}$	2	„	„	„	„	
Février..	2	1	7	4 $\frac{1}{2}$	11	1	„	„	„	„	1 $\frac{1}{3}$	
Mars...	1	1 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{2}$	4	9 $\frac{1}{2}$	1	1 $\frac{1}{2}$	„	„	„	2	Vents légers d'O. et de N. O.
Avril....	1	„	6 $\frac{1}{2}$	1	11	1	4	2	„	„	3 $\frac{1}{2}$	<i>Idem.</i>
Mai....	1	„	3	2	7	2	10	1	1	1	3	<i>Idem.</i>
Juin....	„	„	3	2	17	4	4	„	„	„	„	
Juillet..	„	„	6 $\frac{1}{2}$	3	14 $\frac{1}{2}$	3	3	1	1	„	„	
Août....	„	„	8	1	6	2	3	„	„	„	11	
Septemb.	„	„	3	5	12	7	1	„	„	„	2	
Octobre..	$\frac{1}{2}$	„	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{2}$	2	5	„	„	$\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{2}$	Un peu de N. O.
Novemb..	„	„	3	3	14	2	6	„	„	„	„	Vents de S. O., O. et N. O.
Décembre	1	2	8	6	12	1	1	„	„	„	„	
TOTAL..	8 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{1}{2}$	68 $\frac{1}{2}$	40	136 $\frac{1}{2}$	26 $\frac{1}{2}$	40 $\frac{1}{2}$	3	2 $\frac{1}{2}$	30 $\frac{1}{2}$		

Ce tableau ne peut donner que des moyennes approchées. On y voit que c'est aux mois de décembre, janvier, février et mars que le vent anordit le plus. Il souffle en effet avec force du Nord et du N. N. E. dans les grains assez violents qui règnent à cette époque et qu'on appelle des Noëls parce que leur arrivée se fait à peu près vers la fin de l'année. Ces

grains ont peu de durée, mais ils donnent lieu à une pluie très-abondante; ils rafraîchissent d'ailleurs beaucoup le temps. Aussi est-ce le moment où, à la Grande-Terre surtout, les nègres, les créoles même, souffrent du froid; ils sont atteints d'une sorte de grippe qui leur donne la fièvre.

Nous avons ressenti une très-fraîche brise de N. O. au commencement de mars 1868; mais c'est là un fait non pas exceptionnel, assez rare du moins. En général, le vent commence à venir plus franchement de l'Est dès le mois de février; il varie du N. E. au S. E., mais sans amener alors de grains violents; le temps est plus sûr, la brise se lève vers 8 ou 9 heures, dure tout le reste de la journée et tombe le soir.

Les vents assez réguliers de S. E. viennent en mai et se continuent jusqu'en novembre, où ils remontent vers le Nord. Quand ils arrivent, c'est-à-dire à la fin de mai, au commencement de juin, le temps est brumeux, la houle forte.

Le vent d'Est est quelquefois frais, mais il n'est presque jamais violent; cependant, le 10 juillet 1868, nous ressentîmes à la Désirade, au mouillage du Galet, un véritable coup de vent d'Est accompagné d'un ras de marée; la chaîne de notre ancre cassa plutôt par suite du ras de marée qu'à cause du vent, dont la plus grande force était alors passée.

Si l'hivernage est la saison des coups de vent et des ouragans, il est surtout la saison des calmes et des brises variables; néanmoins, pendant l'hiver, on a aussi des calmes, notamment en mars ou avril. Il se présente alors parfois des séries de 8 à 10 jours sans pluie avec un beau temps exceptionnel; les montagnes, couvertes le matin, se dégagent peu à peu; la Soufrière est visible de tous les points de la Guadeloupe, et on peut apercevoir la fumée, très-légère du reste, qui sort du volcan; puis, vers le soir, les sommets se couvrent⁽¹⁾.

Calmes.

(1) Il faut se hâter de profiter de ce moment pour monter à la Soufrière; dans le pays, l'opinion générale est qu'il faut faire cette ascension pendant le carême, ce qui correspond, en effet, à l'époque que nous indiquons. Il ne suffit pas qu'il fasse beau le jour où l'on monte; il faut encore qu'il ait

Indices
du temps.

Aussi, quand de février à avril la Soufrière se découvre du côté de l'Est, ne fût-ce que pour quelques instants dans le courant de la journée, est-ce un indice de calme, et le temps est d'une clarté remarquable; il peut pleuvoir, mais la brise qui se lève dans les grains ne durera pas. Au contraire, quand le sommet des montagnes est couvert de nuages, quand le temps, sans être brumeux, n'est pas clair, il fera du vent et de la houle.

Enfin on a parfois encore, mais rarement, des pluies fines et persistantes; elles sont généralement annoncées par l'odeur si caractéristique du cancrelat, qui se dégage de terre et qui arrive jusqu'au mouillage.

A la côte sous le vent, la brise est la même qu'au vent, quand elle est forte. Quand elle est faible ou nulle au vent, ou bien il fait calme sous le vent ou bien l'on ressent un léger vent d'Ouest qui rafraîchit à peine la chaleur souvent suffoquante de cette partie de la Guadeloupe, même pendant l'hiver.

Marées.

En apparence, les marées à la Guadeloupe sont fort irrégulières. Ainsi, à la Pointe-à-Pitre, en ce qui concerne les heures des hautes ou basses mers, on peut affirmer qu'il peut y avoir des différences de 3 à 4 heures entre les heures observées et les moments calculés d'après l'établissement moyen, qui est de 10 heures. Le marnage est d'environ 0^m 30 à 0^m 40; cependant quelquefois il peut atteindre 0^m 60, tandis qu'on peut aussi très-bien n'avoir que 0^m 20.

Néanmoins, un marégraphe que nous avons installé à la Pointe-à-Pitre, et qui marcha assez bien pendant une quinzaine de jours, permit de constater que si les courbes des marées présentaient des anomalies, ces anomalies se reproduisaient avec une certaine régularité: ainsi les résultats suivants ont été mis hors de doute.

Résultats
constatés
par
un marégraphe
installé
à
la Pointe-à-Pitre.

La marée à la Pointe-à-Pitre se compose de 12 ou 14 pe-

fait beau quelques jours auparavant, car on doit suivre des chemins et traverser des savanes où, à la suite d'un mauvais temps un peu persistant, on risque de s'enfoncer jusqu'à mi-corps.

tites marées d'environ 0^m 06, de sorte qu'il y en a à peu près une par heure : la courbe qui représente les hauteurs est donc dentelée. Cela provient-il de ce que la marée arrive par plusieurs passes différemment éloignées, de manière à produire des ondes interférentes ? C'est ce que l'on pourrait vérifier en transportant un marégraphe en dehors des passes, sur la côte du Gozier, par exemple.

On a pu encore constater que les marées de lunaison sont alternativement fortes et faibles : quand la lune est nouvelle, c'est la marée qui suit de 10 heures l'heure du passage de la lune au méridien qui est la plus forte ; quand la lune est pleine, c'est l'inverse, de sorte que la plus haute mer a toujours lieu le soir. Dans les mortes eaux, au contraire, deux marées consécutives sont à peu près de même hauteur. C'est là le fait caractéristique qui prouve que la marée aux Antilles est le produit de deux ondes, l'une semi-diurne, l'autre diurne ; celle-ci aurait à peu près les deux cinquièmes de la valeur de la première. Nous donnons à la fin du volume la courbe de marée observée avec le marégraphe le 29 décembre 1867 à la Pointe-à-Pitre.

A Sainte-Anne, à Saint-François et dans le Grand Cul-de-sac, en observant du bord les hauteurs de la mer le long d'échelles placées à peu de distance sur des bancs, on a eu des résultats en apparence très-irréguliers ; l'exemple de la Pointe-à-Pitre montre qu'on ne doit pas se fier à ces apparences, mais que ce n'est qu'avec le marégraphe qu'on peut étudier les marées des Antilles. Aussi est-il regrettable que celui que nous avons apporté de France n'ait pu fonctionner longtemps : le mouvement d'horlogerie qui faisait marcher les cylindres sur lesquels s'enroulait et se déroulait le papier indicateur s'arrêtait souvent, et, après l'avoir fait réparer plusieurs fois, je dus renoncer à l'emploi de cet instrument.

Dans le Grand Cul-de-sac, l'heure de la marée n'est pas la même que de l'autre côté de la Rivière Salée : ainsi, à Sainte-Rose, à la baie Mahault, la haute mer arrive les jours de nouvelle lune vers 4 heures du soir environ ; mais le marnage de l'eau sur toute l'étendue de la Guadeloupe est à peu

Marées
en dehors
de
la Pointe-à-Pitre.

près le même qu'à la Pointe-à-Pitre, c'est-à-dire de 0^m 40 à 0^m 10.

Les marées sont donc dans ce pays très-intéressantes au point de vue théorique, de peu de valeur au point de vue pratique.

Ras de marée.

Un phénomène qui n'a de commun que le nom avec les marées est le phénomène des ras de marée. Généralement, partout où les marées sont fortes, on entend par ras de marée un courant extraordinaire qui se produit à la suite de marées exceptionnelles causées le plus souvent par de forts vents ayant régné longtemps de la même partie. Dans les Antilles, où les marées sont très-faibles, on dit qu'il y a ras de marée quand la mer déferle à la côte avec une violence inaccoutumée. Ce phénomène a pour cause des lames de fond produites par des vents violents qui poussent la mer sur des côtes devant lesquelles le fond tombe brusquement. La nécessité de vents violents pour produire le phénomène se révèle par ce fait qu'à la Basse-Terre les ras de marée ont lieu pendant l'hivernage, et, en effet, c'est à cette époque qu'il souffle des vents de Sud et d'Ouest, tandis qu'au Moule ils ont lieu du 15 décembre à la fin de mars, c'est-à-dire à l'époque où soufflent les vents du Nord; il n'est pas même nécessaire, pour qu'il y ait ras de marée, que le vent arrive jusqu'à la côte où on le ressent; le ras de marée peut avoir lieu même par calme.

Causes.

Quant à l'existence des lames de fond, elle est incontestable. Toutes les fois qu'il y a ras de marée, les casiers des pêcheurs, sortes de paniers disposés pour prendre du poisson, sont détruits, même ceux qui sont mouillés par des profondeurs d'au moins 30 ou 40 mètres, à une distance de 1 mille de terre. Les petits bâtiments qui louvoient le long de la côte sont obligés d'amener leurs voiles, lors même qu'il ne fait pas de vent, rien qu'à cause de l'état de la mer. Un patron de goëlette me disait qu'il lui est arrivé de sentir son bateau soulevé brusquement par intervalles et de craindre que sa mâture ne vint en bas.

Les ras de marée arrivent soudainement et s'établissent presque immédiatement dans leur plus grande violence. Les

gens du pays veulent que leur apparition coïncide avec le changement des phases de la lune, mais ce n'est nullement prouvé.

Comme mouvement extraordinaire de la mer à la Guadeloupe, il faut signaler la lame produite par les tremblements de terre, lame qui se propage avec une grande rapidité. Ainsi il y eut à Saint-Thomas, à la fin de l'année 1867, un tremblement de terre. Peu de temps après, on constata à Sainte-Rose et aux Saintes l'apparition de trois lames successives d'environ 2 mètres de hauteur, qui vinrent à 2 minutes d'intervalle environ frapper les rivages de la Guadeloupe exposés au Nord. Aux Saintes, la hauteur mesurée a été trouvée de 1^m 70 et la mer s'est retirée d'autant.

Lame produite
par
les tremblements
de terre.

La déclinaison magnétique à la Guadeloupe est généralement très-faible, soit vers le N. E., soit vers le N. O. En variant d'ailleurs d'un point à un autre, elle ne semble pas suivre une marche régulière. Certaines parties de la côte sont magnétiques. A la pointe du Vieux-Fort, près de la Basse-Terre, par exemple, quelques-unes des roches noirâtres dont se compose cette pointe sont très-ferrugineuses et se comportent comme de véritables aimants ayant des pôles très-distincts et agissant sur la boussole. A la pointe des Châteaux, il est probable aussi que les roches sont magnétiques, car la déclinaison en cet endroit y présente une anomalie. Voici le tableau des déclinaisons pour 1867 en divers points de la colonie :

Déclinaison.

Pointe des Châteaux	0° 23'	N. E.
Sainte-Anne.	0° 10'	N. O.
La Pointe-à-Pitre	0° 15' 30"	N. E.
Le Grand-Bourg (Marie-Galante)	0° 15'	N. E.
Les Saintes (Pain-de-Sucre)	1° 25' 50"	N. E.
Embouchure nord de la Rivière Salée.	0° 07' 45"	N. O.
Port-Louis.	1° 40'	N. E.
La Basse-Terre.	2° 10'	N. E.

Les plus anciennes observations de la déclinaison paraissent être de 1766. A cette époque, on trouve à la côte sous le vent

Variation
annuelle.

5° N. E. et dans le Grand Cul-de-sac 5° 30' N. E. On a ainsi une variation annuelle de 2 minutes environ de l'Est vers l'Ouest, ce qui est conforme d'ailleurs aux indications de la carte anglaise qui donne les courbes d'égale déclinaison. Cependant un plan de la Pointe-à-Pitre, fait d'une manière assez exacte en 1837, donne pour déclinaison 0° 42' 55" N. E. Si on compare ce résultat avec celui que nous avons obtenu en 1867, on ne trouve que 0',9 de variation annuelle.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ÎLE DE LA GUADELOUPE.

La Guadeloupe ⁽¹⁾ est composée de deux îles séparées entre elles par une sorte de canal ou petit bras de mer peu tortueux et de faible profondeur appelé la Rivière Salée. De ces deux îles, l'une, celle de l'Ouest, est l'île de la Guadeloupe proprement dite; l'autre est la Grande-Terre.

La Guadeloupe
est formée
de deux îles.

La première fut ainsi appelée, dit-on, par Christophe Colomb, parce qu'il trouva dans la forme de ses montagnes de la ressemblance avec les montagnes d'Espagne dites de Guadalupe, situées dans l'Estrémadure. Cette île est d'origine volcanique; le terrain y est de nature argileuse en grande partie. Elle a environ 25 milles de longueur dans le sens Nord et Sud et 15 milles dans le sens perpendiculaire. Des hauteurs couvertes de grands arbres découlent des rivières généralement torrentueuses, donnant lieu à des cascades dont quelques-unes peuvent se voir de la mer. La nature y est très-tourmentée. Du côté de l'Est, les pentes sont assez douces et permettent la culture de la canne. De l'autre côté, au contraire, les pentes sont plus rapides, et ce n'est que de distance en distance qu'on peut y faire venir la canne; mais on peut y récolter du café, du cacao et du roucou.

Guadeloupe
proprement dite.

Malgré l'irrégularité apparente des divers sommets, on peut néanmoins distinguer l'existence d'une chaîne unique ayant des hauteurs inégales, et qui traverse l'île de part en part dans la direction du S. S. E. au N. N. O. à peu près. Le

(1) Voir la carte générale de la Guadeloupe.

point culminant au Sud est la Soufrière (1,485 mètres), ancien volcan dont la dernière éruption remonte à 1799. La chaîne se termine à la mer à la petite montagne de la Capesterre ou morne du Trou-aux-Chiens, après s'être relevée dans l'intervalle au morne de la Madeleine. Au Nord de la Soufrière, la chaîne forme un autre massif, le plus important de l'île, celui du Sans-Toucher, composé de différents sommets, le Grand et le Petit Sans-Toucher, le piton la Moustique, le morne Gourbeyre ou Matélyane. De ce massif aussi élevé que la Soufrière partent les rivières les plus considérables de l'île : la rivière des Habitants, dans l'Ouest; dans l'Est, celle de la Capesterre; dans le Nord, la Grande rivière à Goyaves, ou plus simplement la Grande rivière, qui se grossit de plusieurs affluents ayant eux-mêmes un cours assez long relativement.

Au delà du Sans-Toucher en allant vers le Nord, on trouve les sommets de Bouillante, qui forment un autre massif, moins élevé que le précédent (le point le plus haut est de 1,120 mètres); c'est là que la chaîne se rapproche le plus de la mer du côté de l'Ouest. Au delà elle s'abaisse très-sensiblement, de manière à laisser en relief deux pitons très-rapprochés, d'une hauteur, l'un de 770 mètres, celui de l'Ouest, l'autre de 720 mètres, qu'on nomme *les Deux Mamelles*. Plus au Nord encore, la chaîne se relève à une hauteur de 800 mètres : le plus haut sommet est formé de trois têtes arrondies qu'on voit distinctement, surtout du Nord, et que nous avons appelées *la Couronne*; enfin elle se prolonge vers la mer par les mornes Valuette et Charbonné et se termine par un piton très-remarquable dit *de Sainte-Rose*, se détachant dans le Nord absolument comme la montagne du Trou-aux-Chiens se détache dans le Sud.

Grande-Terre.

La Grande-Terre est d'une constitution et d'un aspect tout différents : le terrain y est calcaire, la hauteur générale est faible. On distingue deux chaînes seulement : l'une, dans le Nord, forme un plateau qu'on nomme *les hauteurs de l'anse Bertrand* (95 mètres); ce plateau tombe brusquement à sa partie Sud et descend vers le Nord en pente douce, en convergeant vers une pointe très-saillante située à la partie la plus Nord de la Guadeloupe et qu'on nomme *la pointe de la*

Grande-Vigie. L'autre chaîne est ce qu'on appelle *les Grands Fonds de Sainte-Anne*; leur élévation est de 115 mètres. Ce sont des mornes abrupts, dont les contre-forts sont séparés par des gorges extrêmement profondes au fond desquelles prennent naissance quelques-unes des rivières de la Grande-Terre, ruisseaux à pente presque nulle, dont l'eau est souvent stagnante, n'ayant pas d'embouchure véritable, arrivant jusque près du bord de la mer et là s'écoulant par infiltration à travers le bourrelet de sable que le flot apporte et qui ferme leur embouchure. Ce n'est qu'à la suite de grandes pluies, et pour peu de temps d'ailleurs, que deux ou trois des principales rivières parviennent à s'ouvrir un passage en rompant ce bourrelet de sable. Vers la partie la plus centrale de l'île, à l'endroit où elle présente un étranglement, le terrain se relève par des pentes rapides du côté du vent, par des pentes plus douces des autres côtés, jusqu'à une hauteur à peu près égale à celle du plateau de l'anse Bertrand. La Grande-Terre forme du côté de l'Est vers la Désirade une presqu'île étroite, de 3 à 4 milles de longueur, qui se termine par une pointe très-remarquable, la pointe des Châteaux.

Les bâtiments qui viennent de l'océan Atlantique vont chercher la Guadeloupe par l'Est. Ils arrivent reconnaître la Désirade en se tenant par le parallèle de 16° 20'. Une fois qu'ils ont reconnu cette île, qui par un temps clair peut se voir à plus de 30 milles de distance, s'ils sont à destination du Moule, ils peuvent piquer dessus immédiatement; s'ils doivent se rendre à la Pointe-à-Pitre, il leur faut juger du temps et de l'espace à parcourir. S'il est trop tard pour passer de jour entre la pointe des Châteaux et la Petite-Terre, ils doivent rester au large de manière à se trouver au matin en vue du feu de la Petite-Terre; s'il n'est pas trop tard, ils doivent faire route. Une fois engagés au delà de la Petite-Terre, s'il ne leur reste pas assez de temps pour pouvoir entrer dans la même journée dans le port de la Pointe-à-Pitre, ils se tiendront bord sur bord sans perdre de vue le feu de la Petite-Terre, et vers le matin ils laisseront porter pour venir se mettre dans le Sud du feu de l'îlot à Gozier et appeler dès le point du jour le pilote qui se tient sur cet îlot.

*Atterrage
de la Guadeloupe.*

Les bâtiments qui de jour défilent devant la Grande-Terre ne doivent pas s'en approcher de moins de 1 mille; car il y a à 2 milles à l'Est de Sainte-Anne et à $\frac{3}{4}$ de mille de la côte un banc sur lequel il ne reste que 5^m,4 d'eau.

On doit, au reste, observer que suivant le temps et l'état de la mer, on peut mouiller sur le plateau de sondes compris entre la Petite-Terre et le banc des Vaisseaux, d'une part, et la côte Sud de la Désirade et de la Grande-Terre, d'autre part.

CHAPITRE PREMIER.

PETIT CUL-DE-SAC MARIN.

Nous commencerons la description des côtes de la Guadeloupe par la Pointe-à-Pitre⁽¹⁾, qui est le point de l'île le plus fréquenté par les bâtiments de commerce et où ne manquent guère de se rendre les bâtiments de guerre qui viennent dans la colonie.

La
Pointe-à-Pitre.

Il y avait déjà longtemps que des établissements avaient été faits à la Guadeloupe que l'on ne connaissait pas encore le port sur lequel s'éleva plus tard la ville de la Pointe-à-Pitre. Le premier point sur lequel on s'établit d'abord fut dans les environs de Sainte-Rose, en l'année 1635. Depuis cette époque, l'île fut constamment occupée par les Européens; mais quand on venait dans le Petit Cul-de-sac Marin, c'était pour prendre le mouillage du Petit-Bourg ou bien pour aller dans la partie N. O. devant la rivière du Coin, en pratiquant ce qu'on appelait la passe de M. Berville entre l'îlet à Cochons et les deux récifs du Mazarin et du Cardinal. Il est à supposer que ce fut surtout à la suite de l'occupation des Anglais, en 1759, que l'on comprit l'importance maritime de cette partie du Petit Cul-de-sac Marin où est situé le port de la Pointe-à-Pitre.

Historique.

Dès avant cette époque, des projets d'établissement avaient bien été proposés; mais ce ne fut qu'en 1763 qu'on les mit sérieusement à exécution⁽²⁾. Là où plusieurs années aupara-

(1) Voir le plan N° 2872 : Entrée et mouillages de la Pointe-à-Pitre.

(2) Ce fut aussi à cette époque qu'on commença à faire la carte de la colonie : cette carte fut levée en 1763, 1764, 1765, 1766, 1767 et 1768 par les ingénieurs des camps et armées du roi; la minute fut construite à l'échelle de 6 lignes pour 100 toises ($\frac{1}{14100}$). Cette carte, à laquelle nous avons emprunté une partie de la topographie intérieure en l'assujettissant à nos observations, est assez exacte; mais elle ne donne pas toute la partie montagneuse de l'intérieur de la Guadeloupe proprement dite.

vant il n'y avait que quelques cabanes de pêcheurs (l'un d'entre eux s'appelait Pitre : de là le nom de la ville), on trouvait dès 1769 une ville commerçante. Elle reçut successivement d'importantes améliorations, soit au point de vue de la salubrité, soit au point de vue des installations favorables au commerce. Mais il est dans la destinée de cette ville de subir de temps à autre des fléaux qui arrêtent pour une époque plus ou moins longue son développement. En 1780, elle fut dévastée par un incendie; en 1843, elle fut presque détruite par un tremblement de terre suivi d'un incendie : aussi avait-elle été reconstruite en bois en partie, les rez-de-chaussée étant généralement en pierre : enfin, en 1871, plus de la moitié de la ville, la partie la plus commerçante, fut réduite en cendres.

Malgré tous ses malheurs, la Pointe-à-Pitre sera toujours le centre de la colonie, non pas tant à cause de sa position qu'à cause de son port. Celui-ci est non-seulement le plus important de l'île et de ses dépendances; mais encore, par sa grandeur et par la sécurité qu'il offre en toute saison, il est l'un des premiers, sinon le premier de toutes les Antilles : aussi la Compagnie transatlantique en avait-elle voulu faire le point d'atterrissement de ses paquebots venant d'Europe; le Gouvernement s'y opposa pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier ici et désigna Fort-de-France, à la Martinique, ce qui obligea la Compagnie à avoir un second établissement à Saint-Thomas.

Points
de
reconnaissance.

Les points de reconnaissance ⁽¹⁾ qui servent de marques pour se guider dans le Petit Cul-de-sac Marin et entrer dans le port de la Pointe-à-Pitre sont les suivants : l'îlet à Gozier, où est le feu et où se tiennent les pilotes; l'îlet à Cochons, tout près duquel on doit passer; l'îlet à Monroux, où est un fanal; l'usine Darbousier; le moulin Jarry, moulin à vent situé en face de la ville et de l'autre côté de l'enfoncement qui se termine par la Rivière Salée; la cheminée de Houelbourg; la pointe à Bacchus, près du Petit-Bourg; enfin les

(1) Voir le plan n° 3126 : Petit Cul-de-sac Marin, et la carte particulière de la Guadeloupe, feuille III : De la Pointe-à-Pitre à la Basse-Terre.

deux îlots le plus au large, les Frégates. Nous allons donner successivement sur ces divers points les indications nécessaires pour les bien faire distinguer de loin ; mais, pour ne pas interrompre la description de la côte, nous allons la parcourir depuis l'îlet à Gozier jusqu'à la pointe à Bacchus. Nous décrirons ensuite les dangers que l'on doit parer ; nous donnerons leur position et leurs amers, et nous terminerons par les passes que l'on peut prendre.

L'îlet à Gozier est situé devant le village du même nom ; ce village est le dernier à l'Ouest sur la côte Sud de la Grande-Terre : il consiste en une série un peu éparse de maisons assez misérables, d'un aspect grisâtre, en tête desquelles, vers l'Ouest, s'élève le clocher peu apparent, surtout quand il n'est pas éclairé par le soleil. Entre l'îlet et la côte on trouve plus de 3 mètres d'eau en se tenant plus près de terre que de l'îlet. Celui-ci est élevé de quelques mètres au-dessus de la mer ; il est boisé. La partie tournée du côté du large est rocheuse ; du côté de terre, il y a du sable. C'est sur la partie rocheuse qu'est construite, tout près du bord de la mer, la maison, consistant en un rez-de-chaussée et un toit par-dessus, à laquelle est fixé le poteau sur lequel on hisse le fanal. A côté, un peu en arrière, sont deux maisons d'habitation. Le feu est fixé, blanc, élevé de 17 mètres au-dessus de la mer ; sa portée est de 7 milles. Dans le Nord, un récif prolonge sous l'eau l'îlet à Gozier de près de la moitié de la largeur du chenal compris entre l'îlet et la terre. Du côté du S. O., il y a également un banc de corail s'étendant à une centaine de mètres au large. A $\frac{1}{4}$ de mille dans le Sud de l'îlet on trouve 10 mètres de fond ; à 1 mille $\frac{1}{2}$, ces fonds tombent brusquement à partir de 30 mètres pour devenir tout de suite très-grands.

Îlet à Gozier.

A peu de distance dans l'Ouest du clocher du Gozier se trouve le moulin Montauban, élevé comme le Gozier sur une falaise d'une vingtaine de mètres de hauteur ; c'est de ce côté le seul moulin situé près de la côte. Au-dessous, sur le bord même de la mer, est une grotte dans la falaise ; cette falaise descend peu à peu, de sorte qu'à la pointe de la Verdure la côte

*Moulin
Montauban.*

*Pointe
de la Verdure.*

est formée d'une partie rocheuse haute seulement de quelques mètres. Au delà de cette pointe, la côte, qui courait jusque-là à peu près de l'Est à l'Ouest, remonte vers le Nord en formant une petite anse devant laquelle sont quelques roches de corail et qui précède la Grande Baie.

Grande Baie.

Le fond de la Grande Baie est occupé par une plage de sable bordée d'arbres. A la partie S. O. de la baie s'étendent près de la côte des coraux courant jusqu'à la pointe de la Verdure. A l'angle N. O. de la plage, dans l'endroit le plus renfoncé de la baie, on voit se détacher sur le ciel le pavillon qui flotte sur le fort Fleur-d'Épée.

Mouillage
de Fleur d'Épée.

On mouille quelquefois devant la Grande Baie, à un endroit connu sous le nom de mouillage de Fleur-d'Épée et qui était plus fréquenté jadis que maintenant; cependant on y voit mouiller encore parfois des navires, soit que la brise soit devenue trop molle pour leur permettre d'entrer dans le port, soit qu'il leur faille attendre la patente de santé. Le mouillage est par 10 à 12 mètres, en relevant à l'Est quelques degrés Sud la pointe de la Verdure, au N. E. le mât de pavillon de Fleur-d'Épée, enfin en ayant le moulin Jarry entre le mât de pavillon de l'îlet à Cochons et le fanal de Monroux; la ville vient juste de disparaître derrière la côte au bord de laquelle est le fort l'Union, situé en regard de l'îlet à Cochons.

Forts l'Union
et Fleur-d'Épée.

Ces deux forts, le fort l'Union et le fort Fleur-d'Épée, formaient autrefois les principales défenses de la Pointe-à-Pitre. Quand on voulait s'emparer de la ville, on débarquait le plus souvent devant le village du Gozier et l'on s'avancait par terre pour attaquer le fort Fleur-d'Épée, dont la prise entraînait presque toujours celle de la Pointe-à-Pitre. Ces deux forts sont maintenant presque entièrement masqués par des arbres; cependant on distingue encore les fortifications de Fleur-d'Épée et son mât de pavillon. Quant au fort l'Union, appelé jadis fort Louis, c'est à peine si l'on voit, quand le soleil les éclaire, ses murailles noircies par le temps.

Îlets à Rats.

Devant le fort l'Union, tout près de la côte, à laquelle ils

attiennent, ainsi que l'îlet à Monroux, par un banc de corail à fleur d'eau, sont ce qu'on nomme les îlets à Rats, composés de deux îlets boisés précédés dans le Sud de deux rochers, dont celui qui est au large est plus important que l'autre.

L'îlet à Monroux est boisé presque entièrement, de sorte que le mât sur lequel se hisse le fanal et la maison qui supporte le mât se distinguent assez mal, d'autant plus que le fanal ne s'élève que de peu au-dessus des arbres. Le feu est un feu fixe blanc portant à 7 milles. Derrière l'îlet à Monroux, la côte présente une anfractuosité assez considérable, mais où il n'y a pas d'eau.

Monroux.

A la pointe Nord de cette anfractuosité sont des cocotiers un peu au delà desquels on voit des carrières taillées dans le morne, puis vient la pointe Fouillole, surmontée d'un mamelon au sommet duquel est un pavillon noir avec toit pointu. La pointe Fouillole est assez accore : aussi est-ce là que l'on hisse les bateaux de petite dimension qui ont besoin de réparations; on y trouve des ateliers, mais assez mal outillés. Dans le Nord de la pointe Fouillole est une petite anse dans laquelle il y a plus de 4 mètres d'eau.

Pointe Fouillole.

Enfin, avant d'arriver à la Pointe-à-Pitre, on trouve la pointe sur laquelle est construite l'usine Darbousier, usine appelée à devenir la plus importante de la Guadeloupe, tant par suite de sa position rapprochée de la ville qu'à cause du chemin de fer qu'elle a fait construire, et qui s'avance dans la Grande-Terre jusqu'au morne à l'Eau, et de ses chaloupes qui vont chercher des cannes de l'autre côté du Petit Cul-de-sac : elle a fait, dit-on, 12,000 boucauts de sucre en 1871. De loin, on distingue au milieu des arbres ses douze tuyaux peints en rouge et desquels s'échappe une épaisse fumée à l'époque de la récolte; cette fumée et les escarbilles qu'elle entraîne gênent parfois, dans leurs travaux, les bâtiments mouillés sous le vent. Quand la récolte est terminée, on repeint les tuyaux en rouge, de sorte qu'ils sont toujours facilement reconnaissables. Un appontement qui regarde la rade permet aux bâtiments d'accoster. Les chalands, remorqués par

Usine Darbousier.

les chaloupes à vapeur, accostent dans la partie Nord, où un quai a été construit. On ne trouve pas, du reste, grand fond dans l'anse située devant ce quai : il y a 2^m 5 à l'entrée et 1^m 5 au centre.

Cette anse est séparée, par une pointe où s'élèvent les bâtiments de l'artillerie, d'une autre anse moins large et plus profonde, derrière laquelle est la savane qui s'étend devant le théâtre. Là, il y a plus d'eau : on trouve de 4 à 5 mètres à moins de 40 mètres du quai.

Capitaine
de port.

C'est sur la pointe située à l'extrémité N. O. de cette anse que se trouve le bureau du capitaine de port, le mât de signaux et un autre mât sur lequel on hissait autrefois un fanal qui, mis par le fanal Monroux, devait donner l'alignement de la passe; mais on a reconnu que cet alignement faisait passer par des fonds de 8 mètres : aussi y a-t-on renoncé, d'autant plus que le premier fanal se distinguait assez mal le jour et se confondait la nuit avec les feux de la ville.

Quais
de
la Pointe-à-Pitre.

Nous ne dirons rien de la ville, qui a été incendiée en 1871, si ce n'est que la partie des quais qui s'avance le plus au large est accore, et qu'on trouve à leur pied au moins 4 mètres d'eau, ce qui permet l'accostage aux bâtiments de commerce d'un tirant d'eau restreint.

Filao
de Baimbridge.

Enfin nous devons signaler de ce côté du Petit Cul-de-sac un point de reconnaissance très-visible dans les deux Culs-de-sac, et en particulier dans le Grand : c'est le filao de Baimbridge, situé près d'une habitation, sur un sommet, à 1 mille dans l'Est de la Pointe-à-Pitre, au milieu des terres, à une cinquantaine de mètres environ au-dessus du niveau de la mer. Le filao est une sorte d'arbre chevelu portant un petit nombre de branches droites, distinctes les unes des autres, avec très-peu de feuillage.

Fond
du
Petit Cul-de-sac
Marin.

Tout le fond du Petit Cul-de-sac, qui constitue les approches de la Rivière Salée, est bordé d'arbres, généralement de palétuviers; de loin, on ne distingue que du feuillage. C'est à peine si l'on peut discerner deux mamelons qui étrangent

cette partie : à droite, le *morne du Cimetière*, dont le pied est près de la côte, un peu au Nord de la ville; en face, le *morne à Savon*, élevé de quelques mètres seulement, au sommet duquel sont des tombes, car là aussi il y a un cimetière où l'on enterrait autrefois les matelots des bâtiments sur rade.

En face de la ville, de l'autre côté de l'entrée de la Rivière Salée, est l'îlet à Patates, situé devant le moulin Jarry, et appelé aussi, pour cette raison, îlet à Jarry. Autrefois cet îlet était rattaché à la terre; c'était là que venait aboutir l'extrémité du chemin du Petit-Bourg et qu'on trouvait la gabare qui vous transportait à la Pointe-à-Pitre. Maintenant cet îlet n'est plus occupé; il est rond à peu près, formé d'un petit monticule, boisé partout d'ailleurs et séparé de la terre par un étroit passage.

Îlet à Patates.

Le moulin Jarry, moulin à vent dont la base est élevée d'une dizaine de mètres au-dessus de la mer, et le moulin Montauban sont les deux seuls moulins du Petit Cul-de-sac que l'on voie sur la côte; ils étaient d'ailleurs en activité en 1869. Lors même que les cannes de l'habitation Jarry, au lieu d'être portées au moulin, seraient postérieurement envoyées à une usine et que le moulin demeurerait alors sans emploi, il serait à désirer que la tour fût conservée, parce que c'est un amer important pour l'entrée de la Pointe-à-Pitre.

Moulin Jarry.

Toute la partie de côte qui s'étend depuis le moulin Jarry jusqu'à la rivière du Coin est bordée par une falaise de quelques mètres de haut, dans laquelle poussent des arbres, et qui, de distance en distance, a laissé tomber quelques pierres dans la mer. Elle présente deux pointes : l'une, la pointe à Donne, étroite et allongée, se prolongeant sous l'eau par un banc de corail arrivant à fleur d'eau et à terre duquel on trouve passage seulement pour des embarcations; l'autre, plus arrondie, sur laquelle on distingue, au-dessus des cannes, quelques palmistes très-rapprochés de la mer⁽¹⁾. Dans l'Est

Pointe à Donne.

(1) Le palmiste est le palmier des Antilles. Il s'élève jusqu'à 100 pieds de

Houelbourg. de cette pointe est l'habitation Houelbourg, dont on voit de loin, quand elle est éclairée par le soleil, la cheminée du bâtiment rougeâtre dans lequel on évaporait jadis le jus de cannes ou vesou. Il y a un débarcadère dans l'anse, à l'extrémité du chemin qui de l'habitation aboutit à la mer.

Le Coin. Dans l'Ouest de la seconde pointe dont nous parlions tout à l'heure est un renforcement très-notable, très-justement appelé *le Coin*, au fond duquel se jette la *rivière du Coin*. La direction générale de la côte, qui était depuis le moulin Jarry à peu près celle de l'Ouest, change pour devenir celle du Sud.

Bambous. La rivière du Coin se jette à la mer par deux embouchures séparées par une savane complètement basse, bordée près de la mer par des raisiniers; dans le Sud de la seconde embouchure commencent des falaises jaunes composées d'argile, généralement très-glissantes, et dont des fragments importants sont tombés à la mer. Après ces falaises, les hauteurs se reculent un peu dans l'intérieur; il n'y a plus à la côte que des roseaux, et, à quelque distance, des bambous. C'est là l'endroit le plus rapproché du port où l'on puisse se procurer des bambous; mais il est bon d'y aller de marée haute, car, à marée basse, l'accès de la côte est, pour ainsi dire, interdit par un banc qui s'étend assez loin au large.

Rivière Lézard. Les abords de la rivière Lézard sont signalés par des palétuviers. Cette rivière est large de 150 mètres à son embouchure, mais son entrée est fermée par un banc sur lequel sont venus s'arrêter des débris entraînés par le courant à l'époque des débordements, c'est-à-dire, suivant l'expression du pays, quand la *rivière descend*. Ce banc a, du reste, été creusé pour y pratiquer un chenal par lequel les chaloupes de Darbousier puissent pénétrer: aussitôt après avoir passé ce banc, on trouve 1 mètre à 1^m 5 et 3 à 4 mètres dans les coudes; la largeur, d'ailleurs, a bien vite diminué.

hauteur, droit et sans branches; sa cime est couronnée par un faisceau de feuilles longues de 7 à 8 pieds, larges de 2, du milieu desquelles surgit un bourgeon principal qu'on appelle *le chou*, mets délicat et fort recherché.

De la rivière Lézard jusqu'à la pointe à Bacchus, la côte se relève, mais le pied des hauteurs n'atteint pas la mer et est masqué par les arbres. Il n'apparaît qu'à la pointe, où l'on voit à nu la partie argileuse du terrain, rougeâtre, se présentant de loin comme une tache triangulaire dont la base repose sur la mer, très-visible quand elle est éclairée par le soleil et coupée par des sortes de gradins régissant horizontalement de distance en distance tout le long de la hauteur; en arrière sont deux mamelons hauts de 60 mètres environ, qui peuvent servir le soir à faire reconnaître la tache qui, tenue alors dans l'ombre, est plus difficile à distinguer.

Pointe à Bacchus.

Des îlets qui se trouvent dans le fond du Petit Cul-de-sac, le plus important est l'îlet à Cochons, îlet bas sur lequel est un mât de signaux dont on distingue bien le pavillon tricolore; presque au pied on construisait, en 1869, un fort qui rendra le mât de signaux encore plus reconnaissable. L'îlet est boisé en grande partie, avec des cocotiers par places. Dans l'Est, il se prolonge à fleur d'eau par un banc de corail de 1 encablure $\frac{1}{2}$ de longueur; dans la partie Sud, on trouve une langue étroite séparée de l'île, jusqu'au pied du fort, par un petit canal. Les maisons de l'île regardent la Pointe-à-Pitre. Près du mât de signaux est un débarcadère. Du côté de la passe qui conduit à Houelbourg, on trouve les vestiges d'anciennes batteries.

Îlets
du
Petit Cul-de-sac:
Îlet à Cochons.

A mi-distance environ entre l'îlet à Cochons et la pointe à Bacchus est l'îlet à l'Anglais, à peu près rond, complètement boisé, avec deux langues de sable aux deux pointes N. O. et S. O., et entouré d'un banc de tous côtés; du côté de l'Ouest, ce banc a $\frac{3}{4}$ de mille de longueur sur $\frac{1}{3}$ de mille de largeur.

Îlet à l'Anglais.

En dedans de ces deux îlots sont trois îlets : l'îlet à Boissard, l'îlet à Chasse et l'îlet à Cassin.

L'îlet à Boissard forme un arc de cercle dont la concavité est tournée vers la ville, de 60 mètres d'épaisseur en moyenne, coupé par un canal. On y voit un assez grand nombre de pavillons n'ayant guère, pour la plupart, qu'un rez-de-chaussée, et où les habitants de la ville vont en changement d'air à

Îlet à Boissard

l'époque de l'hivernage. Le point où l'on débarque est à la partie Est, près d'une tour provenant sans doute d'un ancien moulin à vent, tour qu'on ne peut apercevoir du large parce qu'elle est masquée par les arbres.

Îlet à Chasse.

Îlet à Cassin.

L'îlet à Chasse et l'îlet à Cassin sont de peu d'étendue, boisés en grande partie, ayant chacun une maison. Celle qui est sur ce dernier îlot se distingue de toutes celles qui sont sur les autres îlets par un aspect plus soigné et plus riant.

C'est entre ces deux îlets que l'on passe pour se rendre du Petit-Bourg à la Pointe-à-Pitre en embarcation; le chenal a été balisé pour les chaloupes de l'usine Darbousier.

Îlots *Frégates*.

Les deux îlots dits *Frégates*, qu'on distingue en *Frégate de haut* et *Frégate de bas* (comme on fait dans le pays pour distinguer deux bancs, deux îles, deux récifs rapprochés, en donnant la désignation de *haut* à ce qui est au vent, de *bas* à ce qui est sous le vent), sont deux îlots bas, boisés; le plus Sud est terminé du côté qui regarde l'autre par une pointe de sable et le rejoint d'ailleurs sous l'eau par un banc de corail. Ces îlots se distinguent facilement des autres, parce qu'ils sont les plus au large, presque au centre du Petit Cul-de-sac, et les plus rapprochés du principal écueil que l'on doit éviter pour entrer dans le port. Un long banc de corail qui, partant de la *Frégate de bas*, contient aussi l'îlet à *Nègre* et se dirige vers la pointe à *Bacchus*, les fait presque atténuer à cette pointe, au pied de laquelle on ne trouve, sur une largeur de $\frac{1}{3}$ de mille, que 1 à 2 mètres d'eau seulement. Des *Frégates* à l'îlet à *Nègre*, on ne trouve pas plus de 1 pied à 1 pied $\frac{1}{2}$ d'eau; il y en a même moins à divers endroits et l'on peut communiquer à pied de l'un à l'autre de ces îlets. Sur un banc parallèle à celui-là et qui vient se joindre à lui dans l'Ouest, près de l'îlet à *Nègre*, sont deux îlots allongés, l'îlet à *Cabrit* et l'îlet à *la Hache*. Les trois îlots sont, comme les deux *Frégates*, boisés complètement et ras sur l'eau. Entre les deux bancs on trouve un cul-de-sac de 15 mètres de profondeur, s'ouvrant vers l'Est et limité à l'Ouest par l'îlet à *Nègre*; on en trouve également un autre dans le N. O. des *Frégates*.

Îlets à *Nègre*,
à *Cabrit*,
à *la Hache*.

Du reste, ces îlets, ainsi que ceux qui sont dans le Sud, sont trop près de la côte le plus généralement bordée d'arbres pour se distinguer nettement d'elle, à l'exception des deux Frégates, qui forment, par cela même, un bon point de reconnaissance.

La description de la côte étant faite dans les parties que l'on a besoin de bien connaître pour aborder les passes, nous allons en venir maintenant à la description des écueils et de ces passes.

On peut considérer la limite du Petit Cul-de-sac Marin comme formée du côté du large par une ligne que l'on tirerait de la pointe de la Verdure à l'embouchure de la rivière Goyave. En dedans de cette ligne on trouve une seconde ligne d'îlots ou de récifs formée par la caye d'Argent, l'îlet à Cochons, le Mazarin et le Cardinal, l'îlet à l'Anglais et le banc qui le rejoint à la pointe à Bacchus. Entre ces deux lignes est un bassin de vase d'une profondeur de 20 à 30 mètres, qu'on peut regarder comme divisé en deux par la caye Plate, les Frégates et les bancs qui leur font suite vers la pointe à Bacchus, et qui présente dans l'Ouest plusieurs branches fermées s'avancant vers la terre. En dedans de la seconde ligne on trouve d'une part, dans l'Est, le port de la Pointe-à-Pitre; d'autre part, dans l'Ouest, ce qu'on nomme improprement le Mazarin.

Divisions
du
Petit Cul-de-sac.

Sur la limite du Petit Cul-de-sac, du côté du large, est une baie assez étroite, d'une largeur de $\frac{1}{2}$ mille à 1 mille, présentant en moyenne des fonds durs de 10 à 12 mètres et surmontée de trois récifs très-dangereux : le Mouchoir-Carré, le Mouton-Vert et la caye à Dupont. En dehors de la ligne qui du Gozier vient aboutir à la rivière Goyave, on a plus de 15 mètres d'eau et les fonds tombent assez rapidement à partir de 30 mètres; à $\frac{1}{2}$ mille au large au plus de cette ligne, on a de grands fonds, sauf bien entendu du côté de terre, car devant le Gozier et devant Sainte-Marie il faut aller à 2 milles au large pour trouver plus de 100 mètres de fond.

Écueils
de l'entrée
du
Petit Cul-de-sac.

Le Mouchoir-Carré est formé de deux pâtés à fond de Mouchoir-Carré.

sable et corail, séparés par un canal étroit et tortueux dans lequel on ne doit pas s'aventurer. Le pâtre de l'Ouest est le plus élevé; on y trouve plusieurs têtes de 4 mètres. Sur l'autre pâtre le moindre fond est de 5^m 4. Les amers de cet écueil sont les suivants.

Pâtre de l'Ouest : le gros morne de la Terre de haut des Saintes, dit morne à Vigie ou Chameau, doit être amené par la pointe de la Capesterre, de manière que celle-ci cache sa base aux deux tiers environ. Le moulin Jarry est juste ouvert dans l'Ouest de l'îlet à Cochons; la pointe à Bacchus est par la partie Nord de la Frégate de haut. Darbousier est entre les deux îlets à Cochons et à Monroux.

Pâtre de l'Est : Jarry vient de disparaître derrière la partie Ouest de l'îlet à Cochons, la pointe à Bacchus est au Nord de la Frégate de haut d'une demi-épaisseur de cet îlet, le dernier tuyau de Darbousier de droite est par la partie Ouest de l'îlet à Monroux.

En allant du Mouchoir-Carré jusqu'à une petite distance de la pointe de la Verdure, les fonds varient assez irrégulièrement, en passant par 15 mètres, jusqu'à 7 et même 6 mètres. Dans les autres directions, les fonds augmentent assez rapidement jusqu'à plus de 26 mètres, quoiqu'on trouve épars çà et là dans le Sud, sur un plateau de 10 à 14 mètres, des fonds de 8 à 9 mètres.

Mouton-Vert.

Comme le Mouchoir-Carré, le Mouton-Vert se compose de deux pâtés séparés par un canal plus profond encore que l'autre; le pâtre du N. O. est accore, avec 4 mètres d'eau sur la tête. Le pâtre du S. E. est moins accore, sauf vers l'Est, plus étendu d'ailleurs, et présente au moins 5 mètres de profondeur, fond de corail. La direction générale de l'écueil est le S. 65° E. Quand on est sur le premier pâtre, Houelbourg est fermé à l'Ouest par la Frégate de haut et le filao de Baimbridge est vu un peu à gauche du coffre du large; sur le second pâtre, Houelbourg est ouvert dans l'Est de la Frégate de haut d'une épaisseur de cet îlot, le filao de Baimbridge restant par le fort l'Union.

Le Mouton-Vert et le Mouchoir-Carré sont séparés par un canal de $\frac{3}{4}$ de mille de largeur dans lequel on trouve jusqu'à

27 mètres de profondeur; au milieu de ce canal gît un banc sur lequel il reste 9 mètres.

Dans le Nord du Mouton-Vert et dans l'Ouest du Mouchoir-Carré est un récif de peu d'étendue, fond de corail, à 6 mètres au-dessous de l'eau : on le nomme la caye Plate. Les alignements de cette roche sont les suivants : la pointe à Bacchus ouverte à gauche de la Frégate de haut de la moitié de l'épaisseur de cet îlot et Darbousier à gauche du mât de pavillon de l'ilet à Cochons.

Caye Plate.

La caye à Dupont est entièrement composée de madrépores; elle découvre de 1 ou 2 pieds dans les grandes marées et est presque toujours inabordable à cause des brisants; elle a une grande étendue à fleur d'eau. La partie Nord de cette caye est très-accore et presque toujours découverte. La caye à Dupont est dans l'alignement de Houelbourg vu à gauche des deux Frégates, à toucher dans l'Est l'ilet à l'Anglais; la limite Nord de l'écueil est le centre de l'ilet à Fortune au S. O. $\frac{1}{2}$ O.; la limite Sud, le centre de cet îlet à l'O. $\frac{1}{2}$ S. L'ilet à Fortune est un îlet boisé, évidé vers l'Ouest, et situé au Nord de la pointe de la rivière Goyave et à l'Est de l'embouchure de la rivière la Rose, à mi-distance entre la caye à Dupont et la côte Ouest du Petit Cul-de-sac.

Caye à Dupont.

Îlet à Fortune.

Entre le Mouton-Vert et la caye à Dupont, mais plus près du premier, on trouve un haut-fond de 6 mètres qui rétrécit la passe.

Enfin, il atient à terre de ce côté une caye fort importante, la caye Martinique, qui brise presque toujours, et qui se termine au large par un banc sur lequel on trouve 6 et 7 mètres d'eau. On pare ce banc dans l'Est en tenant la cheminée de Houelbourg par la partie Est de l'ilet à l'Anglais, et dans le Nord en tenant la partie Nord de l'ilet à Fortune à l'O. 10° N.

Caye Martinique.

Il résulte de la description même des différents écueils situés à l'entrée du Petit Cul-de-sac Marin que l'on en peut passer soit au vent, soit sous le vent; mais il est bien clair

Passes
du
Petit Cul-de-sac.

que les passes qui ont dû dès le principe être pratiquées sont celles qui sont au vent et que celles qui sont sous le vent ne sont pratiquées que dans des circonstances spéciales, quand on doit prendre, par exemple, d'autres mouillages que ceux de la Pointe-à-Pitre. Nous classerons donc les passes en commençant par celles qui sont au vent.

1.
Passes
entre
le
Mouchoir-Carré
et
la Grande-Terre.

Les bâtiments de commerce qui viennent de l'Est, et qui sont tous, pour ainsi dire, à voiles, ont grand intérêt à ne pas se laisser sous-venter; ils n'ont pas un grand tirant d'eau : aussi prennent-ils la passe la plus rapprochée de la Grande-Terre. L'alignement qu'ils suivent est celui-ci : tenir le moulin Jarry ouvert à l'Est de la pointe Est de l'ilet à Cochons et vu à gauche du coffre d'entrée le plus au large. C'est cet alignement qui est tracé sur les cartes 2872 et 3126 de l'Hydrographie française.

Les bâtiments passent ainsi entre deux têtes de 6 mètres sur le banc situé entre le Mouchoir-Carré et la pointe de la Verdure.

Les bâtiments à vapeur d'un plus grand tirant d'eau et ceux qui viennent de la Basse-Terre ou de la Martinique ont intérêt à venir passer plus près du Mouchoir-Carré. Pour prendre alors le chenal où il y a le plus d'eau, il faut, après s'être tenu dans l'Est de la ligne du sommet de la terre de haut des Saintes par la pointe de la Capesterre, alignement qui vous fait parer la caye à Dupont et le Mouton-Vert, mais vous conduit juste sur le Mouchoir-Carré, il faut, dis-je, avant de mettre la pointe à Bacchus par les Frégates, venir se placer dans l'alignement de Darbousier par le fanal de Monroux, et aller ainsi de l'avant sans jamais venir sur bâbord tant que l'on n'aura pas mis la pointe à Bacchus par la Frégate de bas, car on tomberait de suite sur le Mouchoir-Carré. C'est quand la pointe à Bacchus sera venue entre les deux Frégates qu'on trouvera le moindre fond. On peut continuer ainsi jusqu'au coffre de l'entrée; on sera assuré de trouver toujours plus de 9 mètres d'eau. Quand la pointe à Bacchus sera venue dans le Nord de la Frégate de bas, à une épaisseur de cet ilot on se trouvera sur un banc qui part de la partie Nord du Mou

choir-Carré, se dirigeant entre le N. N. E. et le N. E. Si l'on veut franchir ce banc dans sa plus petite largeur et sa plus grande profondeur, il faut, quand la pointe à Bacchus est vue par le milieu de la Frégate de bas, porter sur cette pointe. Sitôt que Darbousier sera venu se placer dans l'Ouest de l'îlet à Mouroux, on sera sur le banc et bientôt après on l'aura dépassé; on tombera alors dans des fonds supérieurs à 20 mètres, et on pourra porter directement sur le coffre le plus au large.

Il n'entre pas de bateau la nuit dans le port de la Pointe-à-Pitre; jamais les pilotes ne passent la nuit dehors pour attendre les bâtiments. Seul, le paquebot intercolonial entre quelquefois de nuit; mais alors il se tient au large devant le Gozier, tire trois coups de canon pour appeler le pilote. D'ailleurs, quand le paquebot est attendu, on surveille l'éclairage des fanaux et des coffres d'une façon spéciale.

Une fois qu'on a franchi la barre, pour arriver de là jusqu'à la Pointe-à-Pitre, il n'y a plus qu'à venir passer dans le goulet entre l'îlet à Cochons et la Grande-Terre, c'est-à-dire entre le banc de corail qui prolonge la pointe Est de cet îlet et un autre récif situé devant la terre en face, la caye d'Argent, ainsi appelée sans doute parce qu'elle brille au soleil d'un vif reflet blanc. La passe est très-étroite ($\frac{1}{2}$ encablure) et tortueuse, avec des fonds supérieurs à 10 mètres; mais elle est balisée par trois coffres qui portent des fanaux et par une bouée rouge qui marque l'endroit où il faut venir sur bâbord. De ce côté, d'ailleurs, la largeur du port est rétrécie par différents bancs : par le travers du coffre fanal de l'intérieur, le banc *Rosé*; par le travers de la pointe Fouillole, le banc *des Couillons*, puis le banc *Provençal*, situé à peu de distance dans le N. O. du précédent. Ces bancs sont, du reste, indiqués par des balises; ils restent à fleur d'eau à marée basse.

Goulet
entre
l'îlet à Cochons
et
la Grande-Terre.

Caye d'Argent.

Port
de
la Pointe-à-Pitre.
Bancs Rosé,
des Couillons,
Provençal.

Dans le N. O. du banc Provençal et par le travers de Darbousier, à 4 encablures, il y a un autre banc, mais qui n'arrive pas à fleur d'eau, sur lequel il reste 1^m 6, et entre lui et le banc Provençal on trouve une fosse de 9 mètres, mais qui n'aboutit à rien : aussi les chaloupes de Darbousier

passent-elles au Nord du banc dans un chenal balisé où l'on trouve un peu plus de 1 mètre. Il y a passage entre les différents bancs que nous venons d'énumérer : ainsi on peut venir mouiller sous le vent du banc des Couillons et du banc Rosé jusqu'à une ligne tirée de l'ilet à Patates à la pointe Nord de l'ilet à Cochons ; mais il faut prendre garde de tomber sur le banc Apollon, situé entre cette pointe et le banc Rosé.

Banc Apollon.

On mouille quelquefois dans les parties reculées du port pour ne pas se tenir immédiatement sous le vent de la ville.

Banc des Bricks.

Enfin il y a devant la ville, à 2 encablures dans l'Ouest du bureau du capitaine de port, un banc, signalé d'ailleurs par une bouée, sur lequel il ne reste que 2^m 8 d'eau, le banc *des Bricks*.

Sécurité du port.

Les grands fonds du port sont de vase partout, et on trouve 10 mètres jusque par le travers du banc des Couillons. A l'époque de l'hivernage, le capitaine de port fait affourcher les bâtiments sur rade. On peut du reste sans appréhension subir un ouragan à la Pointe-à-Pitre ; on ne risque pas de s'y perdre. Si les chaînes viennent à casser, on s'échouera généralement sans grand danger.

Projet
d'élargir
le goulet.

La lame n'entre pas du tout dans le port. Il fut question à une époque de faciliter l'accès du port de la Pointe-à-Pitre en élargissant son entrée : il s'agissait d'enlever ou de faire sauter avec de la poudre le plateau de corail qui attient à l'ilet à Cochons et qui assèche à marée basse. On y renonça bien vite : on s'aperçut qu'on ouvrait le port à la lame.

Eau.

Il n'y a pas d'autre eau douce à la Pointe-à-Pitre que celle des citernes ; on la vend fort cher (10 francs le tonneau) et encore il n'y en a pas toujours. Les bâtiments de commerce envoient en faire dans un cours d'eau qui se jette dans la Rivière Salée à peu près vers son milieu et qu'on nomme *Bon-Gôût* ; c'est à 3 milles environ du mouillage. C'est là aussi qu'on va en chercher pour les habitants, quand leurs citernes sont vides après une sécheresse de quelque durée. Il serait

Bon-Gôût.

pourtant facile d'amener l'eau à la Pointe-à-Pitre. Dès 1785, des plans furent faits pour l'exécution de ce projet; pendant la Révolution l'eau fut amenée, dans un aqueduc fait de bois incorruptible, jusqu'au bord de la Rivière Salée, où on construisait un réservoir quand ces travaux furent détruits par les nègres dans l'insurrection de 1802. Plus tard, ces projets furent repris; mais ils ne furent jamais mis à exécution. Il eût été sage d'y consacrer les sommes considérables dépensées pour la construction d'un théâtre sur lequel on joue très-rarement. Sans parler des besoins de la navigation, on ferait beaucoup par là pour la salubrité de la ville. On pourrait ainsi établir un courant dans le canal Vatable, dont les eaux sont toujours dormantes ⁽¹⁾.

Les bâtiments de commerce sortent généralement de grand matin : il fait calme alors; ils se font remorquer (on prend 50 centimes du tonneau). Le plus souvent, pour retourner en Europe, ils passent sous le vent de la Guadeloupe; cependant quelques-uns commencent maintenant à louvoyer dans le canal entre Marie-Galante et la Grande-Terre. Il ne faut pas un jour pour arriver à se mettre en dehors du méridien de la pointe Est extrême de Marie-Galante.

Sortie du port.

Quand on se rend dans la Rivière Salée avec de grosses embarcations, il faut nécessairement chenaler; sans cela on s'échouerait. Après avoir pris soit à bâbord, soit à tribord de la bouée des Bricks, on doit gouverner pour venir passer devant le morne à Savon à 1 encablure $\frac{1}{2}$, c'est-à-dire à peu près au tiers de la distance qui sépare la pointe de ce morne de l'autre rive; par le travers de cette pointe, porter au Nord jusqu'à ce que le milieu des tuyaux de Darbousier soit arrivé par le quai de la ville; on suit alors cet alignement, qui fait longer la rive gauche, jusqu'à ce qu'on voie s'ouvrir la Rivière Salée; on arrondit alors au fur et à mesure qu'elle s'ouvre, de manière à donner droit dedans.

Chenal
conduisant
à
la Rivière Salée.

(1) Depuis 1869, on a, paraît-il, fait arriver l'eau douce à la Pointe-à-Pitre: on la prend à 6 kilomètres à l'Ouest de la Rivière Salée; quelques fontaines ont été établies dans la ville. Cependant la quantité qui arrive n'est pas encore suffisante.

II.
Passes
entre
le
Mouchoir-Carré
et
le Mouton-Vert.

Parmi les passes qui sont sous le vent du Mouchoir-Carré, il en est une qui nous paraît être celle que l'on doit recommander à un très-grand bâtiment, d'abord parce qu'elle est plus profonde que les précédentes, qu'elle écarte peu de la route à suivre, et, de plus, que ses amers sont très-faciles à distinguer : c'est celle qui fait passer immédiatement dans le Sud et dans l'Ouest du Mouchoir-Carré.

1^o Passe
entre
le
Mouchoir-Carré
et
la caye Plate.

Il suffit de tenir la pointe à Bacchus à bâbord de la Frégate de haut ouverte d'une épaisseur de cet îlet et de courir ainsi jusqu'avant d'arriver à la caye Plate, car cet alignement fait passer droit dessus : aussi doit-on virer quand Darbousier sera venu par la pointe Est de l'îlet à Cochons. A ce moment, on aura paré le Mouchoir-Carré et on devra venir sur tribord pour porter directement sur le goulet de l'entrée; tant qu'on ne viendra pas mettre Darbousier dans l'Ouest du mât de signaux de l'îlet à Cochons on n'aura pas à craindre de tomber sur la caye Plate : on doit donc tenir Darbousier entre ce mât de signaux et la pointe Est de l'îlet à Cochons.

2^o Passe
entre
le Mouton-Vert
et la caye Plate.

On peut aussi passer dans le Sud de la caye Plate. Il faut pour cela mettre la pointe à Bacchus par la tangente Nord de l'îlet à Hache, au N. 55° 30' O.

III.
Passes
entre
le Mouton-Vert
et
la caye à Dupont.

De même, en tenant la pointe à Bacchus par la tangente Sud de l'îlet à Cabrit (N. 43° O.), on passera entre le Mouton-Vert et la caye à Dupont; mais, comme nous l'avons dit, ces îlets ne se détachent pas bien sur la terre : aussi n'est-il pas facile de reconnaître ces alignements, surtout quand on ne connaît pas suffisamment le pays. Nous ne les donnons donc que pour indiquer les points où on devrait placer des balises.

On continuera d'ailleurs à suivre l'un ou l'autre de ces alignements jusqu'à ce que le fanal Monroux soit venu par la pointe Est de l'îlet à Cochons au N. N. E., pour suivre ce nouvel alignement jusqu'au goulet, ou bien encore on peut, si l'on a reconnu trois falaises rouges remarquables dans la

baie de Sainte-Marie, mettre la pointe de la rivière Goyave par la pointe Est de la plus Sud des trois falaises, pointe qui forme une arête saillante. On doit la relever alors au S. 13° O.

Enfin on peut passer entre la caye à Dupont et la caye Martinique en laissant porter sur l'îlet à Fortune. Si l'on vient du Sud, après avoir, gardant l'alignement du sommet de la Terre de haut des Saintes par la pointe de la Capesterre, défilé devant la baie de Sainte-Marie, puis dépassé la pointe Goyave qui la limite au Nord, pointe au-dessus de laquelle d'ailleurs on voit la chapelle du bourg de Goyave, on distinguera le premier îlet du Petit Cul-de-sac à partir du Sud : c'est l'îlet à Fortune. Il faudra alors le tenir droit dans l'Ouest et porter dessus jusqu'à ce que la pointe saillante de la dernière falaise de la baie de Sainte-Marie soit venue par la pointe de la rivière Goyave; on poursuivra alors dans cet alignement, qui fait passer à l'Ouest de tous les récifs.

IV.
PASSES
entre
la caye à Dupont
et
la caye
Martinique.

Quand, au lieu de mouiller à la Pointe-à-Pitre, on veut aller mouiller dans le Coin, c'est-à-dire dans le bassin compris entre l'îlet à Chasse, l'îlet à l'Anglais et la côte, depuis la pointe à Bacchus jusqu'à la pointe à Donne, on doit parer les bancs du Mazarin et du Cardinal. Ces deux bancs forment un groupe avec plusieurs têtes. Sur le Mazarin, il ne reste que 1 mètre d'eau, et 2 sur le Cardinal : aussi ces bancs brisent-ils au moindre souffle de vent. On doit de préférence en passer à tribord en entrant : il suffit de venir ranger d'assez près l'îlet à Cochons, sans laisser la cheminée de Houelbourg s'ouvrir à gauche de l'îlet à Chasse; puis, avant d'arriver à l'îlet à Chasse, on viendra sur bâbord, parce que l'îlet à Chasse est prolongé dans le Sud par un banc. Il suffira de tenir l'îlet à Cochons juste fermé par l'îlet à Gozier; on mouillera alors quand on sera par 8 mètres : on sera ainsi un peu à l'ouvert de la passe, et par suite on recevra la houle, qui arrive jusque-là dès qu'elle est forte au large.

Mouillage
du Coin.

Bancs
du Mazarin
et du Cardinal.

Avec un bâtiment d'un tirant d'eau moyen, on peut s'en mettre à l'abri derrière le banc de l'îlet à l'Anglais : il faut pour cela tenir Darbousier par l'îlet à Chasse; on mouillera

quand on aura suffisamment d'eau sous la quille; le fond est de vase.

Partie ouest
du
Petit Cul-de-Sac
Marin,
de la pointe
à Bacchus
à
la pointe Goyave.

De la pointe à Bacchus à la pointe de la rivière Goyave la côte est boisée partout, sauf devant les deux bourgs du Petit-Bourg et de Goyave, où l'on trouve des maisons sur le bord de la mer et des débarcadères. Dans cet intervalle il se jette plusieurs rivières, dont deux assez importantes, la Moustique et la Rose, qui descendent des sommets du Sans-Toucher et ont formé des atterrissements assez considérables pour donner lieu à des pointes très-arrondies. A leur entrée, sur la barre, il n'y a pas d'eau.

Îlets.

Les îlets que l'on trouve dans cette partie du Petit Cul-de-sac sont les suivants : dans le N. E. de la pointe Moustique, plusieurs îlets sur le même banc, les îlets à la Brèche, le Grand îlet; devant la pointe la Rose, tout près de terre, l'îlet Tome; dans la baie qui sépare les deux rivières, l'îlet Youka et, un peu plus au large, les îlets Saint-Hilaire, formant un groupe de 5 îlets et laissant entre eux et l'îlet Youka un passage de plus de 10 mètres; enfin à $\frac{3}{4}$ de mille devant la pointe la Rose, l'îlet à Fortune, dont nous avons déjà parlé. Tous ces îlets sont boisés, complètement ras sur l'eau.

Mouillage
du Petit-Bourg.

On peut mouiller devant les deux bourgs du Petit-Bourg et de Goyave. Pour venir devant le premier, il faut aller passer entre l'îlet à Hache, d'une part, et le Grand îlet et les îlets à la Brèche, d'autre part, en se tenant plutôt plus près du premier îlet, jusqu'à ce qu'on relève le Petit-Bourg à l'Ouest du monde. On portera alors sur le bourg et l'on mouillera suivant son tirant d'eau : on trouve encore 6 mètres à 1 encablure $\frac{1}{2}$ de l'embarcadère.

Mouillage
de
Goyave.

Pour prendre le mouillage de Goyave, on doit passer à égale distance entre l'îlet à Fortune et les îlets Saint-Hilaire; puis, quand la Frégate de bas viendra se fermer par les îlets Saint-Hilaire, on pourra arrondir jusqu'à ce que ces îlets ne s'ouvrent plus à gauche de la Frégate de haut que de l'épais-

seur de la Frégate; on tiendra alors cet alignement, qui vous fait porter sur le bourg de Goyave, en passant à peu près au tiers de la distance qui sépare l'îlet Tome de l'îlet à Fortune, et on laissera tomber l'ancre quand on se trouvera un peu plus Sud que la pointe la Rose. On sera là parfaitement à l'abri même d'un cyclone, à $\frac{1}{2}$ mille à peu près du bourg. Les goëlettes viennent mouiller tout près de terre; une balise est placée à l'endroit le plus étroit du chenal qu'elles doivent suivre.

Entre la caye Martinique et la caye qui prolonge dans le S. E. l'îlet à Fortune, il y a un chenal de 5 mètres d'eau en dedans duquel est une fosse de 15 mètres, suivie d'un passage par 3 mètres d'eau jusqu'à Goyave le long de la côte; ce chenal ne présente aucun intérêt.

Fosse
de 15 mètres.

Nous passons maintenant à la baie de Sainte-Marie, que l'on considère généralement comme faisant partie du Petit Cul-de-sac parce qu'on y trouve des bancs de corail et des fonds de vase analogues à ceux que nous venons d'étudier.

Nous avons dit ci-dessus, page 38, que la baie de Sainte-Marie ⁽¹⁾ était très-reconnaissable à trois falaises rouges fort apparentes. Celle du milieu est la plus étroite. Elles ont une quinzaine de mètres d'élévation, et leurs extrémités sont coupées à pic. Elles permettent de distinguer la baie de très-loin; d'ailleurs, c'est à cette baie qu'est limitée dans le Nord la partie cultivée de la Capesterre que l'on voit de la mer. Au delà du bourg de Sainte-Marie on ne voit plus que des halliers jusqu'à la pointe Goyave.

Baie
de Sainte-Marie.

Sainte-Marie occupe la partie Sud d'une petite baie devant laquelle s'étend le mouillage. Le bourg se compose d'un très-petit nombre de maisons, parmi lesquelles on en distingue une à toit rouge apparent située devant le débarcadère. Une rivière vient se jeter dans la mer tout près du bourg; il n'y a pas d'eau sur la barre, qui est d'ailleurs signalée par

(1) Voir le plan n° 3054 : Port de Sainte-Marie.

des débris d'arbres entraînés jusque-là dans les crues. Un peu au Sud sur la hauteur est une petite sucrerie.

Port
de Sainte-Marie.

Le port de Sainte-Marie est un des meilleurs du Petit Cul-de-sac, mais il ne convient qu'aux bâtiments qui ne calent pas 5 mètres. Il est, d'ailleurs, le port d'embarquement des sucres de toute la Capesterre; le mouvement avec la Pointe-à-Pitre y est incessant. Ce port a trois passes, deux au Nord et une au Sud. Les passes du Nord sont : l'une, la passe du Carénage, près de terre; l'autre, la passe du Nord proprement dite, entre *les Peignes* et *le Gros-Loup*. Les goëlettes prennent l'une ou l'autre pour aller à la Pointe-à-Pitre, suivant le vent : quand le vent dépend du Sud, on prend celle de terre; quand le vent remonte vers l'Est, on prend la passe du large pour s'élever davantage. Quant à la passe du Sud, elle est considérée comme mauvaise. Dans ces passes on trouve de 5 à 6 mètres d'eau, sauf dans la passe du Carénage, où il y en a moins. Le port est, du reste, rempli de bancs de corail recouvert de sable, dont quelques-uns ont très-peu d'étendue. Néanmoins les passes sont peu tortueuses, quoique par endroits elles soient très-étroites.

Passe du Nord.
Le Gros-Loup.
Caye de la Loire.

Pour entrer par le Nord dans le port de Sainte-Marie en suivant la grande passe, il faut venir passer au Nord du *Gros-Loup*, entre ce récif et la *caye de la Loire*, autre récif situé presque au centre de la baie et sur lequel il ne reste que 4 mètres d'eau. C'est sur la falaise rouge du milieu, la plus étroite, que l'on doit se guider. Il faut, au moment où on vient dans l'Ouest de l'alignement du Chameau aux Saintes par la pointe de la Capesterre, tenir le milieu de cette falaise à l'O. 10° S. On arrondira sur bâbord quand on sera près de fermer la pointe Goyave par l'îlet à Fortune, et quand cette pointe sera par l'îlet on sera dans la direction de la passe; on verra, surtout si l'on n'est pas près de midi, s'ouvrir le port, et on se guidera alors à la vue entre les bancs qui bordent le chenal. On suit à peu près une direction passant par la pointe Goyave jusqu'à ce qu'on relève la maison à toit rouge au S. 60° O. A ce moment, il faut venir sur tri-

bord et mouiller immédiatement par 5 mètres. Le fond est de vase.

La passe du Carénage est située tout près de terre; il faut ranger à petite distance la pointe située vis-à-vis des Peignés.

Passé
du Carénage.

La passe du Sud est dirigée à peu près sur cette pointe, vue un peu à droite d'une série de cocotiers situés à $\frac{1}{2}$ mille au Nord de la falaise rouge la plus Nord.

Passé du Sud.

Nous continuerons la description des côtes de la Guadeloupe en prenant par l'Ouest pour faire le tour de la colonie dans le sens du mouvement des aiguilles d'une montre.

CHAPITRE II.

DU PETIT CUL-DE-SAC À LA BASSE-TERRE.

Au delà de Sainte-Marie ⁽¹⁾ on trouve la pointe à Dyonne Pointe Constant. ou Constant, haute d'une vingtaine de mètres, ayant à son pied quelques roches dans la mer et bordée par deux petites rivières de chaque côté. Dans le Sud, jusqu'à la pointe de la Capesterre, règne une baie peu profonde, formée de sable et de galets, mais de sable surtout; en arrière sont des falaises rouges que l'on ne confondra pas avec celles de Sainte-Marie. Au-dessus de ces falaises on voit des raisiniers et de grands arbres; mais ce n'est qu'un rideau qu'on a ménagé pour protéger les cannes du vent de la mer.

Les falaises règnent jusqu'à la pointe de la Capesterre, où la grande rivière du même nom vient se jeter dans la mer par deux embouchures. La principale embouchure forme une pointe bien marquée, que l'on peut considérer comme le point de départ du canal des Saintes. Toute cette pointe est occupée par des galets provenant de rochers roulés par la rivière dans ses débordements, et qui ont été broyés les uns contre les autres et réduits à l'état de galets par la mer, qui brise toujours à cette pointe. Tout le lit de la rivière est d'ailleurs plein de rochers, de sorte qu'elle n'est nulle part navigable, même pour les pirogues. Devant la pointe de la Capesterre, les fonds supérieurs à 10 mètres commencent à $\frac{1}{4}$ de mille de terre; mais ces fonds sont, à une distance de 1 mille, très-variables. Aussi les pilotes font-ils toujours passer à 1 mille environ de la pointe. *Pointe
de la Capesterre.*

(1) Voir la carte particulière de la Guadeloupe, feuille III : De la Pointe-à-Pitre à la Basse-Terre.

Baie
de la Capesterre.

Dans le S. O. s'ouvre la baie de la Capesterre, formée presque partout de galets, sauf devant le bourg, où il y a du sable; derrière sont des falaises d'une quinzaine de mètres d'élévation. Au fond de la baie, devant le bourg, on trouve un certain abri relatif, surtout quand le vent ne dépend pas du Sud : aussi y embarquait-on autrefois les sucres; il y avait même un appontement; il n'en reste plus que deux piliers; le tremblement de terre de 1843 aurait même, d'après le dire des gens du pays, relevé le rivage d'une certaine quantité. La mer, presque toujours mauvaise dans ces parages, a fait renoncer à ce point d'embarquement, et maintenant les boucauts prennent le chemin de Sainte-Marie. Du reste, cette partie de la Guadeloupe, une des plus riches et des plus favorables à la culture de la canne, est aujourd'hui bien déchue de son ancienne prospérité; elle pourrait produire au moins deux fois plus de sucre qu'on n'en récolte actuellement. Les anciens champs de cannes sont remplacés par des champs de manioc ou par des halliers. Les maisons du bourg sont nombreuses; le clocher est assez apparent.

Pointe
du
Grand-Marigot.

Anse
du Petit-Marigot.

Le Moulin-à-Eau.

La baie est fermée dans le Sud par la pointe du Grand-Marigot, formée d'une falaise rouge de faible hauteur au pied de laquelle est un gros rocher noir. Cette pointe se prolonge sous l'eau à 2 ou 300 mètres de distance. La baie qui vient après, l'anse du Petit-Marigot, est limitée par les deux pointes du Grand et du Petit-Marigot; elle est parsemée de hauts-fonds, de sorte qu'on voit la mer y briser par place. Au centre de la baie est une plage de sable où, là aussi, on embarquait autrefois le sucre provenant de l'habitation du *Moulin-à-Eau*, jadis une des plus importantes de la colonie. Dès qu'on a doublé la pointe de la Capesterre, on remarque la haute cheminée de cette habitation, et, en s'approchant, on aperçoit aussi un long mur percé d'un large arceau pour laisser passer la route de la Pointe-à-Pitre à la Basse-Terre, mur qui soutient le conduit amenant au moulin l'eau prise dans les hauteurs.

Pointe
du Petit-Marigot.

Devant la falaise de la pointe du Petit-Marigot sont épars dans la mer des rochers hors de l'eau; d'autres sont sous

l'eau, donnant lieu à des brisants jusque devant la rivière du Carbet. Cette rivière débouche sur une pointe basse de galets dont elle a déterminé la formation.

Après avoir passé devant la pointe la Fontaine, on remarque une cascade dont l'eau tombe du haut d'une falaise jaune, d'une élévation de 8 mètres environ, sur une plage de sable de peu d'épaisseur; cette eau paraît provenir du canal de dérivation de l'usine la Mineure, que l'on voit un peu au-dessus et qui est du reste signalée par deux palmistes placés entre elle et la mer. A 1 encablure dans le S. O. il y a dans la falaise une coupure remarquable qui donne lieu à l'anse la Fontaine, dont la pointe N. E. a reçu le nom de *pointe du Souffleur*.

Cascade
dite
la Fontaine.

L'anse Saint-Sauveur est, sinon la plus grande, au moins la plus profonde des anses qui sont dans cette partie de la côte; elle est bordée sur ses côtés de falaises, et, dans le fond, d'une plage de sable sur laquelle vient se jeter une petite rivière. Il y a un peu en arrière un groupe de maisons qui dépend de la commune de la Capesterre.

Anse
Saint-Sauveur.

Une autre petite rivière vient se jeter à la mer au fond d'une nouvelle anse. On aperçoit le pont que l'on a jeté dessus pour la grande route, et à peu de distance, sur la falaise qui forme la pointe S. O. de cette anse, une chapelle isolée située à peu près à mi-distance entre Saint-Sauveur et le Bananier.

Chapelle
du Bananier.

Le Bananier est un amas peu considérable de maisons situées au fond de l'anse du Bananier, anse plus large que profonde où se jette la rivière du Bananier, et au centre de laquelle gît un gros rocher. Un peu au delà on voit sur le bord de la mer une cheminée appartenant à l'habitation ruinée de la Belle-Alliance; un peu plus loin encore est la dernière des anses à fond de sable que l'on rencontre de ce côté: aussi est-ce là que s'arrêtent les brisants qui règnent tout du long. C'est là à peu près aussi que cessent les fonds irréguliers que l'on trouve depuis la pointe de la Capesterre. Ces fonds irréguliers présentent une série de sillons de di-

Le Bananier.

Fonds irréguliers
dans
cette partie
de
la côte.

verses profondeurs. Les parties saillantes de la plage sous-marine sont de roche et de corail. Près de la côte, on trouve du sable avec quelques roches. Vers la mi-février, *la Pique* a mouillé pendant quelque temps devant la dernière anse, sur un plateau de sable, par 10 mètres environ, mais il y avait un peu de houle; la tenue était assez bonne. *La Pique* essaya ensuite de mouiller devant l'anse Saint-Sauveur, mais il y avait beaucoup de houle : on resta cependant un jour entier à ce mouillage.

Du Bananier
à la pointe
des
Trois-Rivières.

Du Bananier à la pointe des Trois-Rivières, située à 3 milles $\frac{1}{2}$ dans le S. O., la côte change d'aspect; les pentes douces, si favorables à la culture de la canne, par lesquelles le versant oriental des grandes montagnes venait s'étaler à la mer, disparaissent. C'est de ce côté que la Soufrière se rapproche le plus de la mer. Ainsi le morne l'Herminier, appartenant au groupe de la Madeleine, généralement respecté par les nuages et élevé de 1,000 mètres, n'est qu'à 4 kilomètres du rivage. On voit, dans l'intérieur, l'eau tomber en brillantes cascades d'une hauteur de 300 pieds. La chaîne se termine, avons-nous dit en décrivant la configuration intérieure de la Guadeloupe, par une montagne haute de 448 mètres, qu'on appelle la montagne du Trou-aux-Chiens ou petite montagne de la Capesterre. Elle forme le dernier soulèvement de la chaîne; de la rade de la Pointe-à-Pitre, on aperçoit à gauche du morne de la Madeleine son sommet boisé au-dessus des pentes de la Capesterre.

Le
Trou-aux-Chiens.

La côte se compose dans toute cette partie, sauf à la pointe à la Taste, de falaises presque abruptes recouvertes généralement d'une abondante végétation. Peu de roches se séparent de terre; la ligne de côte est peu découpée; pas de profondes anfractuosités; une ou deux grottes; il n'y a plus de rivières : ce sont des torrents qui se jettent à la mer. C'est dans le Sud de la montagne du Trou-aux-Chiens que les falaises sont le plus à pic; d'une coupure très-profonde jaillit par trois nappes un cours d'eau nommé, comme la montagne, rivière du Trou-aux-Chiens.

Cascade
du
Trou-aux-Chiens.

Il n'y a qu'à la pointe à la Taste que le pied des montagnes n'atteint pas la mer; la côte forme là un petit pro-

montoire haut de quelques mètres seulement, terminé au rivage par de grands rochers noirs, dont plusieurs sont détachés. Dans l'Ouest est un renforcement assez profond, hérissé de roches, où les embarcations peuvent venir, de beau temps, en passant entre les coraux; mais, si l'on veut débarquer de ce côté, il vaut mieux aller un peu plus dans l'Ouest doubler la pointe large et bordée de rochers en falaise sur laquelle est un moulin ruiné; il faut venir au pied même des bâtiments de l'ancienne sucrerie qui existait là jadis, dans la partie la plus abritée de l'anse au milieu de laquelle se jette la rivière du Petit-Carbet. Maintenant l'habitation est dans l'intérieur, sur la hauteur: de loin, surtout du côté de l'Ouest, on l'aperçoit toute blanche quand elle est éclairée par le soleil.

Rivière
du Petit-Carbet.

Deux autres petites anses, séparées l'une de l'autre par la pointe de l'Acomat, succèdent à l'anse du Petit-Carbet: ce sont l'anse à la Boule, au fond de laquelle on voit des bananiers, puis l'anse à la Source, peu profonde, signalée par des palmistes à mi-hauteur; la côte est bordée partout de roches ou de plages de galets jusqu'à la pointe des Trois-Rivières.

Anse à la Boule.
Anse à la Source.

Devant cette partie de la Guadeloupe, les fonds sont plus réguliers; ils croissent plus rapidement: on trouve généralement 60 mètres de profondeur à $\frac{1}{2}$ mille au large, et à moins de distance encore devant la pointe à la Taste; dans l'Ouest, devant les Trois-Rivières, ces fonds s'éloignent plus de la côte; comme celle-ci, d'ailleurs, creuse davantage, ils forment une courbe presque régulière, mais dont la tendance générale est de s'approcher de terre, de sorte que devant la pointe à Launay ils ne sont plus qu'à 3 encablures.

Fonds
devant cette
partie
de la côte.

Devant l'anse des Trois-Rivières et la Grande Anse, le terrain présente une pente plus douce; il s'élève sans de grands mouvements jusqu'au col (élevé de 330 mètres au-dessus de la mer) où est situé le bourg de Gourbeyre et où passe la route de la Basse-Terre entre le groupe du Gobelin et du Carraïbe, d'une part, et le grand plateau du Palmiste, de l'autre.

Anse
des
Trois-Rivières.

On voit de ce côté quelques habitations, dont la plus importante est l'habitation Lauriol; un peu dans l'Est, on distingue un grand bâtiment blanc carré où est installée, loin du bourg, la gendarmerie des Trois-Rivières. Ce bourg et son clocher placés dans un pli du terrain, sur les bords de la rivière dite des Trois-Rivières, ne se voient que quand on en est par le travers.

Cette rivière vient se jeter à la mer en dedans d'une pointe basse taillée en banquette sur laquelle sont construites quelques maisons; devant l'embouchure et à la pointe il y a quelques roches. C'est près de là que mouillent les embarcations qui viennent des Saintes.

Morne Rouge. Non loin dans l'ouest de cette pointe est une grande falaise circulaire appelée le Morne Rouge, quoique la teinte rougeâtre soit peu accusée et qu'il soit plutôt jaune; au milieu tombe une cascade; devant ce morne des roches s'étendent sous l'eau jusqu'à une encablure et demie et forment un banc qui reste à fleur d'eau à marée basse. Au delà on rencontre un rocher très-noir assez remarquable qu'on appelle le Pâté et qui est marqué sur l'ancienne carte sous le nom de Diamant, puis une série de falaises jaunes, et enfin la pointe de la Grande Anse, pointe ronde de galets surmontée d'une batterie en ruines dont la partie supérieure disparaît sous la végétation. C'est à cette pointe que se jette la rivière de la Grande Anse; dans l'intérieur, à peu de distance, on distingue la cheminée de l'habitation Comtois, en assez mauvais état.

Grande Anse. La Grande Anse est formée d'une plage de sable et de galets, au centre de laquelle on voit une cheminée d'évaporation dépendant d'une habitation placée un peu plus en arrière. Dans cette anse, les fonds décroissent lentement jusqu'à 20 mètres; il y a un plateau de 9 à 12 mètres où l'on peut mouiller et où l'on trouve un abri relatif, surtout à l'époque des vents de N.E. On mouillera par 10 mètres, fond de sable avec quelques roches, en masquant la pointe de l'Acomat par la pointe de la Grande Anse et relevant la cheminée au N. O. $\frac{1}{2}$ N. entre 2 et 3 encablures de terre.

Mouillage.

De la Grande Anse à la pointe du Vieux-Fort on trouve une série de pointes peu accusées, bordées de gros galets ou de rochers; les deux principales sont la pointe à Violon et la pointe à Launay.

De
la Grande Anse
à la pointe
du Vieux-Fort.

Devant la première est un rocher appelé Violon à cause de sa forme sans doute, élevé à peine au-dessus de l'eau, placé au pied d'une terre haute, presque à pic et couverte de végétation. Dans le S. S. O. du Violon, à $\frac{1}{2}$ encablure, gît une roche sous l'eau. La pointe à Launay est à la partie la plus sud de la Guadeloupe : elle se compose elle-même de deux pointes, l'une ayant devant elle un rocher long et détaché de la côte, l'autre se terminant par un rocher plat qui lui attient; entre les deux est une plage de galets coupée par une arête de falaise qui s'avance dans la mer.

Pointe à Violon.

Pointe à Launay.

Enfin vient la pointe du Vieux-Fort, à partir de laquelle la côte remonte brusquement vers le Nord; elle est formée de roches noirâtres, ferrugineuses, dont quelques-unes sont aimantées. Un gros rocher en est détaché; les falaises qui sont un peu dans l'Est présentent des assises très-nettes de directions diverses. On voit encore la batterie et la poudrière, dont le toit paraît à peine. C'est un peu sur la hauteur que se trouve le village, avec ses maisons éparses. La pointe est très-saine.

Pointe
du Vieux-Fort.

Dès qu'on a doublé la pointe du Vieux-Fort ⁽¹⁾, on aperçoit la ville de la Basse-Terre; dans l'intervalle on voit d'abord les mornes presque à pic s'avancer jusqu'à la mer par les falaises qui leur servent de pied; ils sont séparés l'un de l'autre par des gorges profondes. On rencontre en premier lieu ce qu'on nomme *les trois pointes*, au pied d'un morne sur le sommet duquel est une habitation; puis quelques petites anses, après lesquelles la côte forme une large baie peu profonde dominée dans le Nord par un morne remarquable, à sommet aplati, taillé à pic de presque tous les côtés, *le Houelmont*, haut de 424 mètres. Cette baie se termine à la ri-

De la pointe
du Vieux-Fort
à la
Basse-Terre.

(1) Voir le plan n° 3127: Mouillage de la Basse-Terre.

Rivière
du Galion.

vière du Galion, dont l'embouchure forme une légère pointe, et qui coule dans un ravin s'épanouissant un peu à l'approche de la mer. Du côté de la rive droite est construit, sur une falaise à pic qui domine le ravin du Galion, le fort de Richepanse, avec son mât de pavillon et ses ouvrages à la Vauban en étage les uns sur les autres.

Fort
de Richepanse.

La Basse-Terre.

On défile devant l'hôpital, situé à peu de distance du rivage; au-dessus on aperçoit des casernes, puis au centre de la ville un grand jardin où était autrefois le palais du gouverneur, qui fut renversé par un ouragan, et dont les grilles furent tordues par la tempête. Enfin, on voit le cours Nolivos, promenade plantée de plusieurs rangées d'arbres sur le bord de la mer, et devant laquelle sont le mât de signaux, le bureau du port et deux appontements : l'un sert pour les bâtiments de guerre, l'autre est plus spécialement affecté au commerce; c'est à ce dernier que s'amarré le bateau qui fait le service local entre la Pointe-à-Pitre et la Basse-Terre. Un peu au nord du premier on voit les restes d'un ancien môle détruit par un raz de marée. Au mât de signaux on hisse un feu portant à 9 milles : il est rouge sur les trois faces qui regardent le large, pour le distinguer des feux de la ville; il ne faut pas pourtant le confondre avec un autre feu rouge placé à l'extrémité du premier appontement : ce dernier est moins élevé et d'une plus faible portée.

Feu du port.

Feu
à l'extrémité
de
l'appontement.

La ville se prolonge encore au delà du cours Nolivos par un faubourg parallèle au rivage, puis la côte se relève en falaise et sur cette falaise on aperçoit les nombreuses tombes du cimetière. Plus loin encore, la côte s'abaisse pour laisser arriver à la mer la rivière des Pères, qui se jette à une pointe de galets.

Mornes derrière
la ville.

En arrière la ville est abritée par les mornes de Bellevue, de Mont-Désir, de Beau-Soleil, de l'Espérance et de Saint-Charles, s'élevant en amphithéâtre, généralement plantés de cannes alternant avec des bouquets d'arbres. L'habitation Beau-Soleil se distingue des autres par sa terrasse, qui lui donne l'air fortifié (c'était, en effet, autrefois l'emplacement d'un camp), et par la cloche qui sert à réunir les travailleurs.

Plus haut est le camp Jacob, dont les nombreux établissements brillent au soleil; à gauche est l'église du village Saint-Claude, à droite la maison du gouverneur. Le camp Jacob fut construit en 1847, en remplacement des établissements du Matouba tombés en ruine, pour soustraire les troupes européennes de la Guadeloupe aux influences pernicieuses du climat pendant la saison de l'hivernage et à l'époque des épidémies. Pendant notre séjour à la Guadeloupe la fièvre jaune vint de 1868 à 1869 désoler la colonie : on se hâta de faire monter les troupes de la ville au camp Jacob; il n'y eut guère d'atteints que les hommes qui descendirent à la Basse-Terre.

Enfin tout le paysage est dominé par la Soufrière (1,485^m); lorsqu'il n'est pas caché par les nuages, son sommet se présente sous la forme d'une couronne à trois pointes. Un peu à gauche de la Soufrière est une montagne moins élevée, moins souvent cachée aussi, qu'on nomme le Nez Cassé, à cause de sa forme caractéristique : c'est un morne taillé brusquement en écharpe du côté du S. O.; à droite nous retrouvons le plateau du Palmiste, à la même hauteur que le camp Jacob (550 mètres environ), le col de Gourbeyre, où l'on distingue la jolie église du bourg, enfin le groupe du Gobelin et du Caraïbe, sur lequel se peint le morne du Houelmont.

Quand on vient mouiller à la Basse-Terre, on voit au large, en approchant du fort Richepanse, le coffre établi pour le service des paquebots transatlantiques et mouillé par 52 mètres à un peu plus de 2 encablures de la côte : on peut jeter l'ancre à partir de là; mais, pour ne pas avoir trop de chaîne dehors, il est préférable de ne le faire qu'en deçà de 30 mètres de profondeur; il faut alors venir à une encablure seulement. Les pilotes font gouverner de la pointe du Vieux-Fort à peu près sur le coffre; puis, quand on est près de l'atteindre, ils portent droit à terre, laissant tomber en premier lieu l'ancre de tribord, puis celle de bâbord, de manière à se trouver affourché à peu près vers le Houelmont, d'où il tombe en effet de violentes rafales, produites par le vent qui descend du Gobelin et qui, se trouvant arrêté par le Houel-

Mouillage.

mont, ne s'échappe que par intervalles. C'est justement en face des appontements que les grands fonds devant la ville s'approchent le plus de la côte. Devant l'hôpital, et surtout devant le cimetière, ils s'éloignent davantage : on doit donc mouiller le plus au Nord possible; l'emplacement de la ville a été déterminé par la pente du terrain et non par le mouillage. Par les forts ras de marée la communication est impossible avec la terre. On a souvent à défaire des tours de chaînes.

Eau.

Outre la rivière du Galion il y a encore d'autres cours d'eau qui traversent la ville; le principal est la rivière aux Herbes. Entre les deux que nous citons il y en a un qui aboutit à la mer à deux mètres de hauteur environ et où l'on fait de l'eau directement en se plaçant avec l'embarcation audessous de la chute. Il serait à souhaiter, non-seulement dans l'intérêt des marins, mais aussi dans l'intérêt des habitants, que l'eau destinée à l'alimentation fût prise à une certaine hauteur dans la montagne et soustraite, dans les tuyaux, à l'introduction des matières organiques.

Il y a un dépôt de charbon pour les bâtiments de l'État et quelques petits approvisionnements d'arsenal.

CHAPITRE III.

CÔTE SOUS LE VENT AU NORD DE LA BASSE-TERRE.

Devant la rivière des Pères ⁽¹⁾, qui se jette à la mer par deux embouchures, les fonds augmentent très-rapidement ; c'est la partie de la côte sous le Vent qui est la plus accore : ainsi, on trouve 20 mètres presque à toucher terre, et, à 2 encablures, plus de 100. On distingue l'ancienne tour du père Labat près d'une habitation où étaient jadis les pères dominicains, les pères blancs, comme on les appelait.

Rivière
des Pères.

Non loin de là est le Baillif, dont l'église est pittoresquement placée sur un petit morne au pied duquel coule la rivière du Baillif ; on aperçoit aussi le pont sur lequel passe la route.

Le Baillif.

L'anse du Baillif est limitée au Nord par la pointe de la Madeleine, formée de deux falaises à pic d'une hauteur de 20 mètres environ, au pied desquelles sont quelques roches ; celle du Nord est percée d'une grotte et surmontée d'une batterie.

Pointe
de la Madeleine.

Une série de falaises à pic séparées par des ravins où coulent des torrents, et dont le principal est la rivière du Plessis, forme une série d'anses jusqu'à la pointe des Habitants. A toutes ces pointes on trouve quelques roches, surtout à la pointe de l'Hermitage. L'anse de l'Hermitage est formée d'une plage de sable et de petits cailloux dominée par une falaise où l'on voit une grotte.

Rivière
du Plessis.

Anse
de l'Hermitage.

(1) Voir la carte particulière de la Guadeloupe, feuille IV : Côte sous le Vent, N° 3418.

Pointe du
Corps-de-garde.
Roche.

Après la pointe de l'Hermitage vient la pointe du Corps-de-garde, dans le S. O. de laquelle on trouve à près d'une encablure de terre une roche où il ne reste que 1^m 7 d'eau.

Pointe
des Habitants.

La pointe qui suit est celle des Habitants; elle est basse. C'est là que commence une plage de galets plus longue encore que celle des Pères et qui s'étend presque jusqu'à l'anse à la Barque; elle est coupée à peu près dans son milieu par une falaise basse percée de grottes, servant de pied au gros morne qui sépare les deux vallées des Habitants et de la rivière Mau-gendre, celle-ci plus petite que l'autre. Dans la vallée des Habitants, plus profonde que large, coule la rivière du même nom, qui se jette à la mer par deux embouchures; le village est situé au centre. Le pays est malsain.

Anse
à la Barque.

L'anse à la Barque est l'anse la plus abritée que l'on trouve dans la partie Sud de la côte sous le Vent; elle est profonde de 2 encablures $\frac{1}{2}$, large de près de 2. On y trouve une bouée mouillée par 10 mètres où vient, pendant la saison de l'hivernage, s'amarrer le petit bateau à vapeur qui fait le service local. C'est là encore que le capitaine de port de la Basse-Terre conduit les navires qui, mouillés devant la ville, redoutent un ras de marée ou un ouragan. Au centre de la baie on trouve 9 à 10 mètres. La sonde rapporte 13^m 5 presque à toucher la partie Nord de la baie; le fond est de sable. Le séjour y est, dit-on, insalubre pendant l'hivernage. Nous pouvons dire que *la Pique* y est restée mouillée pendant cinq jours de suite, en avril, il est vrai; pas un homme de l'équipage n'a été atteint de fièvre.

Pointe
des
Trois-Tortues.

Au Nord de l'anse à la Barque sont plusieurs petites anses séparées par des pointes; l'une d'elles est terminée par trois roches, deux au-dessus de l'eau et la troisième, la plus éloignée de terre, à fleur d'eau: on l'appelle la pointe des Trois-Tortues. Ces anses assez découpées sont au pied d'un morne d'une centaine de mètres d'élévation, sur le sommet duquel est construite une habitation isolée. Au delà, la côte présente un aspect uniforme jusqu'à Bouillante: c'est une succession de falaises et de plages de sable. Derrière on aperçoit les hautes montagnes de Bouillante, formant un groupe haut de

1,100 mètres environ, et d'où descendent les rivières qui se jettent à la mer jusqu'à Pigeon.

A la pointe Sud de l'anse de Bouillante on voit un gros rocher pointu escorté de plusieurs petits et percé d'une grotte. Il est éloigné de la côte d'une petite encablure et s'y rattache par une suite de roches dont deux têtes émergent de l'eau. On distingue dans le fond de l'anse le bourg, puis la rivière, profondément encaissée.

Bouillante.
Pointe Sud.

Il faut venir mouiller à 2 encablures de terre, un peu dans le Sud du village; on aura alors moins de 20 mètres, fond de sable et roc.

Mouillage.

Le nom de Bouillante donné à cette anse vient de sources d'eau chaude qu'on trouve presque sur le bord de la mer. On ne doit pas s'aventurer là hors des sentiers battus, parce qu'il y a des fondrières où l'on risque d'être englouti ou brûlé. Le village est peu salubre.

Sources.

La partie Nord de l'anse est formée de falaises jaunes et terminée par le cap Lézard, noir, taillé à pic. Ce cap est composé de deux pointes au pied desquelles gisent des roches détachées qui se prolongent sous l'eau. Devant la plus Sud est un rocher sur lequel il ne reste que 5^m 5 d'eau; devant l'autre on trouve 7 mètres à 1 encablure, et, à terre de ces roches, plus de 10 mètres. On devra donc passer à plus de 1 encablure du cap Lézard.

Cap Lézard.

Trois pointes, entre lesquelles il y a deux baies de sable, séparent le cap Lézard de l'anse Pigeon. Sur la dernière pointe on voit une maison plus blanche que toutes celles qui sont de ce côté: c'est le presbytère; à côté est la gendarmerie du bourg de Pigeon: tous deux sont construits sur la hauteur, dans la partie saine de ce bourg, le plus important de la côte sous le Vent, à part la Basse-Terre; puis le terrain s'abaisse, et le bourg est placé presque sur le bord de la mer; les maisons s'éparpillent le long de la côte jusqu'à une habitation sucrière sise un peu en arrière et dont on voit la

Du cap Lézard
à Pigeon.

Pigeon.
Presbytère.

cheminée. cheminée en avant de palmistes. Deux rivières à plusieurs embouchures traversent la plaine verdoyante qui s'enfonce vers les montagnes. On aperçoit, en longeant la côte, un pont léger soutenu par trois piliers bien blancs. Dans le fond sont les hauteurs; une coupée qu'elles forment permet de voir à l'intérieur un pic remarquable par deux coulées dénudées d'arbres, coulées verticales très-apparentes, produites, dit-on, par un tremblement de terre: c'est le plus Ouest des deux pics si apparents du côté de la Pointe-à-Pitre et si connus sous le nom des Deux Mamelles. A gauche est un morne haut de 760 mètres, sur le sommet duquel on distingue une touffe plus verte que le reste de la végétation environnante; ce morne descend vers la mer par un contre-fort qui est brusquement coupé vers son milieu et y forme là ce qu'on appelle un nez cassé.

Pont.

Mamelle
de l'Ouest.

Nez cassé.

De Pigeon
à la pointe
Malendure.

Au delà du bourg de Pigeon, la plage se continue jusqu'à la pointe du Mont-Criquet, et de là à la pointe Malendure la côte décrit un demi-cercle irrégulier, au centre duquel on trouve 8 mètres d'eau; le fond est de sable et varie uniformément jusqu'à terre.

Fonds
devant Pigeon.

Devant Pigeon, il faut se mettre à 2 encablures de terre pour avoir moins de 20 mètres d'eau.

Îlets Pigeon.

Au large, à $\frac{1}{3}$ de mille de la pointe Malendure, à plus de $\frac{1}{2}$ mille de la côte en face, sont les îlets Pigeon, couverts de figuiers; la végétation y est fort abondante, de sorte qu'il est difficile d'y avoir accès. Quand on suit la côte, on voit les îlets sitôt qu'on a doublé la pointe des Habitants; dans le Nord, on ne les perdra de vue que quand on aura doublé la pointe Ferry. Le plus grand des îlets a 39 mètres de haut, l'autre est beaucoup plus petit et moins haut. Le passage entre les deux est complètement obstrué par des roches qui découvrent à marée basse. Entre les îlets et la terre on trouve 45 mètres de fond, en passant à peu près à égale distance de l'un et de l'autre. D'ailleurs, ces îlets ne semblent influencer en rien sur les fonds généraux de la côte; ils sont à pic, sauf du côté de terre, où la pente sous-marine est un peu moins forte.

A peu près par le travers de l'anse à la Barque commence un relèvement de fond de près d'une dizaine de mètres, mais seulement par la profondeur d'environ 60 mètres et à une distance de 1 mille de la côte, en moyenne. Il se continue au large et dans le Nord des îlets Pigeon, quoiqu'il soit moins accusé depuis les îlets jusqu'à la pointe Noire. Au delà, nous le retrouverons, mais plus près de la côte, par de plus petits fonds, très-net d'ailleurs, formant un banc connu dans le pays sous le nom du *Grand-Sec*. Dans les parages où nous le considérons maintenant, au large de lui, le fond tombe brusquement à partir de 70 mètres.

Exhaussement
de fond
à un mille
au large.

La pointe Malendure est une pointe arrondie, formée de falaises presque complètement couvertes d'arbres. Il ne faut pas ranger cette pointe de trop près, car on ne trouve devant que 2 mètres d'eau à plus de 100 mètres au large.

Pointe
Malendure.

Après vient l'anse Négresse, limitée au Nord par une pointe bordée de rochers noirs; une série d'anses, dont la plus profonde est l'anse à Colas, occupe toute cette partie de côte jusqu'à la pointe Mahaut.

Anse Négresse.
Anse à Colas.

Cette pointe est une falaise basse, haute de 5 mètres seulement, boisée d'ailleurs; sur le bord de la mer gisent des rochers noirs; à plus de 1 encablure au large est un fond de 1^m 3 seulement, mais à 2 encablures on trouve généralement sur cette côte 40 mètres de fond. Derrière la pointe se cache la rivière Mahaut, formant cascade; sur la hauteur, on voit quelques cases.

Pointe Mahaut.

Une suite de falaises couvertes d'une abondante végétation conduit à la Grande Plaine; avant d'y arriver, on rencontre la pointe de l'Aiguille, appelée encore pointe du Capucin, du nom d'un rocher pointu qui se détache de la falaise taillée à pic et qui présente, lorsqu'on vient du Sud, une figure d'homme vue de profil très-caractérisée. La falaise située derrière est le pied d'une colline en pain de sucre isolée, très-touffue.

Pointe
du Capucin.

Grande Plaine. Après s'ouvrir la Grande Plaine, d'une certaine étendue, très-verte, au fond de laquelle on distingue une sucrerie.

Pointe Botrel.
La Petite Plaine. Un contre-fort dont la pente est peu prononcée sépare la Grande Plaine de la Petite Plaine et aboutit à la mer à la pointe Botrel. La Petite Plaine est plus profonde que large; dans le fond on voit des palmistes, et sur le bord de la mer des manguiers, arbres très-feuillus et d'une grande envergure, à tête ronde en forme de dôme.

Bourg
de la Pointe-Noire
ou Cai'lou. Un autre contre-fort très-boisé, mais dont le pied ne forme pas pointe dans la mer, sépare à son tour la Petite Plaine de la plaine où se trouve le bourg de la Pointe-Noire ou Cai'llou; cette plaine est assez resserrée entre la mer et les montagnes. Dans le groupe des maisons on distingue sur le mamelon situé à la partie Nord l'église, avec son clocher carré, pas plus haut que le toit de la nef; on en voit d'ailleurs le porche de loin dans le Sud, dès qu'on est par le travers des îlets Pigeon, et sur la hauteur derrière on aperçoit un chalet. Du bourg part un sentier qui, serpentant dans les montagnes sous les grands bois, aboutit de l'autre côté au bourg du Lamentin: c'est le seul chemin qui traverse l'île dans le sens de l'Ouest à l'Est.

Fonds devant
cette partie
de la côte. De la pointe Noire à la pointe Mahaut, la côte se creuse de $\frac{1}{2}$ mille environ: sur la ligne de ces deux pointes on a de 35 à 45 mètres de profondeur d'eau; en dedans de cette ligne les fonds diminuent graduellement. Devant le bourg on peut mouiller par 12 mètres, fond de sable, à un peu plus d'une encablure du rivage.

Banc devant
la pointe Noire. Devant la pointe Noire on retrouve l'exhaussement des fonds qu'il y avait dans le Sud, mais c'est par une moindre profondeur: ainsi, quand en s'éloignant de la côte la sonde a rapporté de 50 à 55 mètres, le fond se relève de 10 à 15 mètres. Ce banc est un peu plus rapproché de terre que l'autre; mais ce dernier nous a paru aussi se faire sentir. En définitive, on perd fond par 100 mètres à 2 milles au large.

Quoique tous les rochers de la partie de la côte située au Nord du bourg soient généralement noirs, le nom de pointe Noire est donné spécialement à une pointe située à 1 mille $\frac{1}{4}$ du bourg; à cette pointe, les rochers ont leur base blanche un peu par l'action de la mer; les moindres interstices qu'ils présentent laissent pousser des arbres. Au delà on aperçoit les falaises rougeâtres de Beaugendre; dans l'anse de ce nom on voit quelques cases à terre. Un peu plus loin est l'anse de Baille-Argent, large, se distinguant par sa plage à cailloux blancs; dans le fond sont des maisons; au-dessus, dominant toute cette partie, est un morne haut de 610 mètres affectant la forme d'un piton quand il est vu du Sud.

Pointe Noire.

Anse
Beaugendre.

Baille-Argent.

La pointe Ferry est un plateau boisé jusqu'à la mer d'environ 20 mètres d'élévation; c'est la partie la plus occidentale de la Guadeloupe. Au delà, la côte se retire et court à peu près dans le Nord jusqu'à Deshayes. On trouve d'abord l'anse Ferry, formée d'une plage de sable rougeâtre et coupée en deux par un gros rocher sur lequel on voit les ruines d'une chapelle qui n'a jamais été achevée. Le bourg s'étale le long de cette plage; on peut venir mouiller devant à $\frac{1}{4}$ de mille par 15 mètres, fond de sable.

Pointe Ferry.
Anse Ferry.

Mouillage.

L'anse Ferry est limitée dans le Nord par la pointe Paul-Thomas, basse d'abord, avec un arbre isolé à son angle Sud, puis s'élevant peu à peu par des falaises rougeâtres le long desquelles grimpent des arbres. A la suite vient l'anse Paul-Thomas, avec une plage de sable encore; puis commencent des falaises qui règnent jusqu'à Deshayes et sur lesquelles fait à peine saillie la pointe dite du Morne-aux-Fous, mi-partie rougeâtre, mi-partie verte, coupée à pic et crevassée dans le bas.

Pointe et anse
Paul-Thomas.Pointe du Morne-
aux Fous.

Dès qu'on a dépassé la pointe Deshayes⁽¹⁾, qui est la pointe Sud de l'anse de ce nom, on découvre le village, l'église blanche qui le domine, la plage de sable, et dans le

Anse Deshayes.

(1) Voir la carte particulière de la Guadeloupe, feuille V, Partie N. O., N° 3422, et le plan du Grand Cul-de-Sac Marin, partie Ouest, N° 3375.

fond un morne montrant quelques maisons à mi-hauteur et couronné par une touffe assez apparente. Dans le Nord, la baie est fermée par un morne puissant complètement isolé, dit le *Gros Morne Deshayes*, qu'on a dû déjà apercevoir au-dessus des pointes qui le précèdent. Ce morne, haut de plus de 200 mètres, est entièrement boisé et à peu près à pic, sauf du côté de terre; il forme presque une plate-forme : son sommet est un plateau d'une étendue égale à la moitié à peu près de sa base. Il se projette dans la mer du côté du large par une falaise très-élevée présentant trois pointes en ligne droite entre lesquelles sont des gorges profondes. La plus Sud des pointes est la pointe du Gros-Morne; la plus Nord se nomme la *pointe du Gouffre*. Il s'en détache un rocher noir très-déchiqueté, taillé en pyramide.

*Gros Morne
Deshayes.*

Ressources.

Dans la commune de Deshayes, comme dans celle de la Pointe-Noire, il n'y a pas de population blanche. La culture consiste en café et cacao, très-peu de roucou et, pour ainsi dire, pas de canne à sucre. Les hommes vivent de la pêche, dont ils vont porter les produits jusqu'à la Basse-Terre. C'est de la Basse-Terre que nous étions obligés, quand nous travaillions sur cette côte, de faire venir les vivres frais pour l'équipage.

Mouillage.

L'anse Deshayes a à peu près autant de profondeur que de largeur à son ouverture, $\frac{1}{2}$ mille environ; elle est donc plus grande que l'anse à la Barque, aussi abritée, mais plus en forme d'entonnoir. Sur la ligne de la pointe Deshayes à la pointe du Gros-Morne, vers le milieu, on a 26 mètres de fond, et 13 mètres au centre de la baie. Pour venir mouiller dans l'anse, on n'a qu'à se tenir au milieu des deux côtés, en relevant l'église à l'Est; on s'arrête par la profondeur que l'on désire; le fond est de sable, avec quelques roches.

Grande Anse.

Au delà du Gros-Morne, la direction générale de la côte s'infléchit du Nord au N. N. E. On rencontre d'abord la Grande Anse, dont le sable est d'un beau jaune. La plage a peu d'épaisseur; elle est coupée par deux rivières dont les bords sont taillés à pic dans le sable et qui arrosent une plaine

jadis plantée de cannes, et devenue maintenant une savane. Le sable règne d'une manière continue dans la première moitié de l'anse; dans l'autre moitié il n'apparaît que de distance en distance, entremêlé de verdure, avec des roches éparses devant.

La Grande Anse est fermée par la pointe Breton, sur laquelle est une touffe bien apparente; en arrière sont quelques cases plus ou moins cachées par la végétation. Après vient la pointe à Riflet, qui n'est qu'un très-gros rocher devant lequel gisent quelques petites roches. S'ouvre alors l'anse de la Perle, dont le fond est d'un sable jaune tirant sur le rouge. Elle est limitée dans le Nord à des falaises noires formant plusieurs pointes; devant l'une d'elles est un pâtre de roches : c'est la pointe de la Perle; ce nom lui vient d'un rocher situé à 3 encablures au large dans l'Ouest et sur lequel il ne reste que 1^m,8 d'eau, et qu'on nomme la Perle. Entre la Perle et la terre la profondeur va jusqu'à 9^m8; mais les fonds ne sont réguliers que devant le centre même de l'anse. A 2 encablures dans le Nord de la pointe Breton, il y a une tête de corail sur laquelle la sonde ne rapporte que 3^m8; on ne doit donc pas s'aventurer au dedans de la Perle.

Pointe Breton.

Pointe à Riflet.

Anse
de la Perle.Pointe
de la Perle.

La Perle.

D'ailleurs la Perle fait partie d'un banc qui s'étend devant l'anse du même nom, banc de $\frac{1}{2}$ mille de long courant parallèlement à la côte à la distance moyenne de $\frac{1}{3}$ de mille.

Banc
de la Perle.

Entre la pointe de la Perle et la pointe du Petit Bas-Vent est une petite anse de sable. Cette dernière pointe est ronde; devant elle sont quelques roches, et au large, à 1 encablure dans le Nord, cinq à six rochers forment un pâtre de 30 à 40 mètres de diamètre; entre lui et la terre on trouve 5^m2 d'eau.

Pointe du
Petit Bas-Vent.

La pointe du Grand Bas-Vent, qui est dans l'Est de la précédente, est formée de falaises noires : on y trouve une grotte de 8 mètres de hauteur, baignée par l'eau et assez grande pour y remiser une embarcation; elle s'ouvre du côté de la pointe du Petit Bas-Vent.

Pointe du
Grand Bas-Vent.
Grotte.

Gros-Cap.

Le Gros-Cap est une falaise d'une teinte rouge gris, parsemée de verdure et présentant au tiers de sa hauteur, à partir d'en bas, un bec assez remarquable. Enfin avant d'atteindre l'anse du Vieux-Fort on compte deux ou trois anses séparées l'une de l'autre par des falaises d'un rouge foncé, avec des grottes au-dessous. La pointe du Vieux-Fort est formée de roches en assises s'avancant dans la mer d'une vingtaine de mètres et prolongées par de gros rochers. Il ne faut pas la confondre avec la pointe du Vieux-Fort qui est située à la partie S. O. de la Guadeloupe et qui est, d'ailleurs, beaucoup plus connue.

Pointe
du Vieux-Fort.Anse
du Vieux-Fort.

Pointe Allègre.

L'anse du Vieux-Fort qui lui succède a sa plage d'un jaune foncé; derrière est un cordon d'arbres qui masque une plaine cultivée; plus loin la plaine se dégage : elle apparaît bien verdoyante. Devant elle est la pointe Allègre, au large de laquelle gît une roche; cette pointe est basse, et à son extrémité on aperçoit un bouquet d'arbres isolé.

Piton
de Sainte-Rose.

Depuis le Gros Morne Deshayes on remarque à la partie N. O. de la Guadeloupe une montagne très-apparente se distinguant facilement des autres, qui sont plutôt en dos d'âne, parce qu'elle est conique, surtout vers son sommet : c'est le piton de Sainte-Rose (haut de 356 mètres); il est visible de tous les points du Grand Cul-de-Sac.

On trouve encore dans cette partie, au large, deux îlots qui sont de bons points de reconnaissance : l'îlet à Kahouanne et la Tête-à-l'Anglais.

Îlet
à Kahouanne.

L'îlet à Kahouanne est boisé et d'une élévation de 74 mètres; sa direction générale est du N. N. O. au S. S. E. Le sommet de l'île est formé d'un amas de gros rochers jetés les uns sur les autres et entre lesquels pousse la végétation; il est presque plat, en dos d'âne peu accusé. La partie du Sud est basse, couverte de verdure ou de petits arbustes; sur le bord de la plage de sable qui regarde l'Est, on voit un ajoupa vis-à-vis duquel on doit accoster l'îlet. La pointe même du Sud est composée de gros galets. A l'extrémité Nord de la plage de sable est une pointe formée de roches découvertes s'avancant à 100 mètres au large. Au delà commencent des falaises

qui achèvent le tour de l'île en passant par le Nord et par l'Ouest : on trouve d'abord deux ou trois criques; puis la pointe du Nord, de l'autre côté de laquelle sont deux anses, dont la première est aussi profonde que large, avec un rocher juste au milieu de son ouverture et une grotte dans sa partie Nord. On arrive enfin à la pointe Sud par une falaise presque droite, très-élevée, percée à son milieu d'une grotte dont quelques roches défendent l'entrée, puis par une plage bordée de roches éparses.

La Tête-à-l'Anglais (46 mètres de hauteur) apparaît de loin comme un bonnet phrygien. C'est un îlot à pic du côté de l'Ouest; de ce côté il présente une vraie muraille crevassée qui s'abaisse à sa partie Sud, et c'est là que l'on peut débarquer. Une fois à terre, pour arriver au sommet, il faut gagner le côté de l'Est, où la pente n'est pas trop rapide; l'îlot est couvert d'une courte végétation d'herbes et de raquettes (feuilles de cactus larges, peu épaisses, mais hérissées de piquants). C'est le rendez-vous des goélands, qui viennent y pondre leurs œufs; au commencement de mai nous ramassâmes en moins d'une heure plus d'une centaine de ces œufs: ils sont assez bons à manger.

La Tête-à-l'Anglais.

Le relèvement des fonds que nous avons déjà signalé à la côte sous le Vent se retrouve encore devant la partie de côte dont nous venons de donner la description. Un grand banc, connu sous le nom du *Grand-Sec*, s'étend depuis le travers de la pointe Ferry jusqu'à Kahouanne, courant parallèlement à la terre et en suivant les contours généraux à une distance moyenne de $\frac{1}{2}$ mille; c'est ainsi qu'il présente une rentrée devant l'anse Deshayes. Là on passe, en s'éloignant de terre, des fonds de 33 mètres aux fonds de 24 mètres et encore de 38 mètres à 22 mètres, et, devant la pointe Breton, à plus de $\frac{1}{3}$ mille on passe de 20 mètres à 10 mètres : c'est là la partie la plus haute du banc. La limite du *Grand-Sec* dans le Nord est l'O. N. O. de la pointe du Petit Bas-Vent; le plus haut fond de ce côté est de 11 mètres à l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. à peu près de cette pointe, à 1 mille de distance. A 1 mille $\frac{1}{2}$ de terre on perd le fond par 150 mètres.

Le Grand-Sec.

Passé entre
le Grand-Sec
et la Perle.

Si l'on veut passer entre le Grand-Sec et la Perle il faut, quand on est par le travers de la pointe Breton, tenir la pointe Sud de Kahouanne ouverte, dans l'Ouest de la Tête-à-l'Anglais, de l'épaisseur de ce dernier îlot, puis, à mesure qu'on s'élève dans le Nord, ne pas venir sur tribord de cet alignement qui fait parer la Perle. On fera bien, quand on sera dans l'Est de la pointe de la Perle, de fermer Kahouanne par la Tête-à-l'Anglais.

CHAPITRE IV.

GRAND CUL-DE-SAC MARIN.

La passe que nous avons indiquée dans le chapitre précédent entre le Grand-Sec et la Perle n'est intéressante que pour les bâtiments d'un tirant d'eau moyen qui veulent aller mouiller près de Sainte-Rose et qui peuvent le faire en donnant entre les îlots Kahouanne et Tête-à-l'Anglais, d'une part, et la terre, de l'autre. De ce côté, en effet, il ne faut pas s'attendre à trouver 10 mètres d'eau sous la quille. Après avoir tenu, pour parer la Perle, la pointe Sud de Kahouanne fermée par la Tête-à-l'Anglais, on continuera à courir ainsi jusqu'à ce qu'on relève la pointe Allègre à l'E. $\frac{1}{2}$ N; on portera alors de manière à passer à 2 ou 3 encablures de cette pointe; de là on rangera la côte, en passant à $\frac{1}{3}$ de mille environ de la pointe Nogent, jusqu'à ce qu'on retombe dans la passe de la Grande-Coulée, dont nous parlerons plus loin. On rencontrera sur cette route des fonds irréguliers, mais supérieurs à 6 mètres.

Route pour aller
mouiller
à Sainte-Rose.

Le passage entre Kahouanne et la Tête-à-l'Anglais n'est pas complètement fermé par les coraux qui entourent ces deux îlots; on peut passer à peu près au milieu de l'intervalle des deux en gouvernant au S. 30° E. sur la pointe du Vieux-Fort, très-reconnaissable parce qu'elle limite dans l'Ouest la Grande Anse : le moindre fond que l'on rencontrera est de 6^m,4.

Passé
entre Kahouanne
et la
Tête-à-l'Anglais.

D'une part, la pointe Est de Kahouanne se prolonge sous l'eau dans l'Est jusqu'à plus de $\frac{1}{3}$ de mille par des fonds inférieurs à 3 mètres; d'autre part, il attient à la Tête-à-l'Anglais un grand banc de corail sur lequel il reste environ 4 mètres d'eau, et qui s'étend dans le Sud jusqu'à plus de $\frac{1}{2}$ mille et dans l'Est jusqu'à près de 1 mille.

Quand on sera près de relever la pointe Allègre à l'Est, on

viendra sur bâbord, de manière à rentrer dans la route précédente.

Le terrain
change d'aspect
au delà
de la pointe
du Vieux-Fort.

Au delà de la pointe du Vieux-Fort le terrain change d'aspect : les collines s'éloignent, plus de caps montagneux ; des pointes de roches, hautes seulement de quelques mètres, vont faire saillie sur des baies de sable. La pente plus douce du terrain permet aux habitations sucrières de se succéder ; elles sont situées à quelque distance de la mer dans une position un peu dominante, et généralement signalées par des palmistes ; les nombreux ruisseaux ou rivières qui descendent vers la mer servent à faire tourner les roues des moulins à eau destinés à broyer la canne. On trouve néanmoins dans cette partie deux moulins à vent, qui étaient encore en activité en 1869 : le moulin Madame, élevé tout près de la pointe du même nom, et plus loin le moulin Bé-belle, situés l'un en deçà, l'autre au delà de Sainte-Rose.

Pointes Nogent,
Madame,
et à Roche.

De la pointe Allègre à Sainte-Rose on compte trois pointes principales : la pointe Nogent, la pointe Madame et la pointe à Roche. Ce sont des pointes rocheuses taillées en falaises, hautes, avons-nous dit, de quelques mètres seulement, comprenant entre elles une ou plusieurs baies de sable peu profondes, sauf la baie située dans le S. E. de la pointe à Roche, baie formée par une falaise rougeâtre, circulaire, au fond de laquelle est un appontement faisant suite à un chemin taillé dans la falaise et qui sert à l'embarquement des cannes à sucre de l'habitation du Comté ; ces cannes sont transportées dans des chalands remorqués par un bateau à vapeur jusqu'à l'usine Rancogne, située dans le Nord du Petit Canal.

Le Comté.

L'habitation du Comté est une maison à toit rouge très-apparent. Au delà, entre le Comté et Sainte-Rose, on voit l'habitation La Ramée, reconnaissable à sa grande roue et au canal porté sur un mur en pierre qui y amène l'eau.

Habitation
La Ramée.

Sainte-Rose.

Sur une falaise d'une vingtaine de mètres de hauteur est l'église de Sainte-Rose, qui apparaît très-blanche quand elle est éclairée par le soleil ; quand elle est dans l'ombre, on la

voit se détacher sur un fond vert. Les maisons du village sont sur la falaise ou sur le bord de la mer; à la côte il y avait autrefois un débarcadère dont il reste quelques pieux auxquels on devra prendre garde en débarquant : il a été détruit en partie par l'ouragan de 1865. C'est à Sainte-Rose que se construisent les pirogues qui circulent dans tout le Cul-de-sac; le fond de ces pirogues est fait d'un seul morceau creusé dans un arbre, le gommier.

A Sainte-Rose commencent les palétuviers qui bordent tout le fond du Grand Cul-de-sac jusqu'au delà du Petit Canal : tantôt ces palétuviers ne forment, comme les raisiniers, qu'un rideau destiné à protéger les cannes à sucre du vent qui amènerait des parties salines ou à défendre la côte contre les envahissements de la mer; tantôt ils poussent sur une plus grande profondeur, le terrain qu'ils occupent est en partie noyé : on peut alors marcher sur les racines qui émergent un peu au-dessus de la haute mer, se recourbent en rentrant sous l'eau pour donner naissance à de nouveaux arbres et forment ainsi des arceaux très-rapprochés souvent inextricables. On y rencontre des moustiques en abondance; à marée basse, la vase mise à nu a une odeur fétide; enfin c'est là, surtout dans les palétuviers des flots, qu'on trouve des huîtres généralement petites qui s'attachent aux arbres, remontent même assez haut, et pendent aux branches, comme des fruits, à marée basse; la marée haute vient les baigner : il suffit de soulever les branches pour y trouver un chapelet adhérent d'huîtres. On trouve aussi des huîtres au fond du Petit Cul-de-sac, près de l'entrée de la Rivière Salée; les pêcheurs se mettent dans l'eau jusqu'à mi-corps et cherchent à les sentir avec leurs pieds.

Palétuviers.

Huîtres.

Dans l'Est de Sainte-Rose, le seul point remarquable près de la côte jusqu'à Granger est le moulin Bébelle, visible à peu près dans les mêmes conditions que le clocher de Sainte-Rose. Il est sur la hauteur de la première pointe au delà de Sainte-Rose; à son pied est un débarcadère.

Moulin Bébelle.

C'est à peu près devant Bébelle que s'étendent *les Petits Îlets*,

Petits Îlets.

formant un groupe de quatre îlots placés presque en ligne droite dans la direction du S. E. $\frac{1}{4}$ E. à une distance moyenne de 1 encablure $\frac{1}{2}$ de terre. Le premier à l'Ouest présente dans sa partie Sud une rentrée presque égale à son épaisseur; quoiqu'il soit très-rapproché du second, il y a entre eux une passe où l'on trouve plus de 3^m 5 d'eau; les autres îlots, au contraire, se rejoignent par des bancs; enfin le quatrième est situé devant la terre, à 50 mètres seulement de distance. À mi-distance entre les trois premiers et la terre, on trouve au moins 2 mètres d'eau.

Îlet et baie
à Moustique.

Un peu au delà du quatrième îlet s'ouvre la baie dans laquelle se jette la rivière à Moustique. Cette rivière n'a pas d'eau sur sa barre à marée basse; en dedans de la barre, on trouve 1^m 5 à 2 mètres et plus dans les coudes. Au centre de la baie est l'îlet à Moustique.

Tous les îlets dont nous venons de parler ne sont composés que de palétuviers.

Pointe Granger.

La monotonie qu'offrent les palétuviers à la côte cesse un peu à la pointe Granger, appelée jadis pointe du Morne-Rouge : la terre est en effet rougeâtre, argileuse, mais on n'y voit plus de morne; la côte est formée d'une banquette d'un mètre environ de hauteur, masquée en partie par des arbustes; il y a un débarcadère. On voit sur le bord de la mer une tour, reste d'un moulin à vent; un peu en arrière, quelques mares et l'habitation ombragée par de gros arbres, puis des cannes à sucre. Mais les arbres les plus remarquables de la pointe Granger sont deux palmistes très-élevés que l'on aperçoit de fort loin, situés à plus de 1 encablure dans le S. E. de la tour, et qui servent d'alignement dans le Grand Cul-de-sac.

Palmistes
Granger.

Îlots au large.

Les îlots situés au large de la côte entre Sainte-Rose et Granger sont, les uns à 1 mille environ : les îlots du Caré-rage et l'îlet à la Biche, formés presque uniquement de palétuviers; les autres à plus de 2 milles : l'îlet Blanc et l'îlet à Caret, îlots de sable avec quelques arbres.

Les îlets du Carénage forment un groupe de cinq îlets dans la direction de l'E. $\frac{1}{4}$ S. E. à l'O. $\frac{1}{4}$ N. O.; l'un d'eux, le plus à l'Ouest, est séparé des autres par un canal de 2 encablures de largeur et de 6 à 7 mètres de profondeur: c'est le *Petit Carénage*. Les autres se composent d'abord d'un îlet principal dit le *Grand Carénage*, ayant un banc à son extrémité S. O., puis d'un petit îlet situé à la partie Ouest du grand, enfin de deux îlets d'égale grandeur à peu près, se reliant entre eux par une touffe isolée qui n'est séparée de chacun que d'une longueur de canot; le plus nord de ces derniers îlets a dans l'Est une série de petites touffes détachées.

*Îlets
du Carénage.*

L'îlet à la Biche, situé à 1 mille $\frac{1}{3}$ dans l'E. S. E. $\frac{1}{2}$ E. des précédents, a 1 encablure de longueur dans le sens de l'Ouest à l'Est, une $\frac{1}{2}$ encablure dans le sens perpendiculaire; une touffe isolée s'en détache dans l'Ouest. Il est entouré de bancs de tous les côtés, de sorte qu'il est impossible d'y accéder sans toucher plusieurs fois; le mieux est de venir par l'Ouest. Droit dans le Nord de la Biche, à 3 encablures, sont deux arbres poussant sur un banc; un troisième arbre isolé se trouve dans le N. O. des précédents, à 3 encablures: ce dernier sert d'alignement pour arriver à Sainte-Rose.

Îlet à la Biche.

L'îlet Blanc est un îlot plat s'élevant à peine d'un mètre au-dessus du niveau de la mer, boisé dans sa partie Sud, long de 1 encablure dans le sens du N. N. O. au S. S. E., large de 70 mètres au plus. On peut l'accoster facilement par sa partie Sud.

Îlet Blanc.

L'îlet à Caret a la même forme à peu près que l'îlet Blanc; seulement la dimension principale n'est pas dans la même direction; il est également plat, mais n'a qu'une touffe à son centre; le reste de l'îlot est formé de sable sur les bords, d'herbes au delà. Deux cabanes de pêcheurs sont construites dans la partie Nord, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest. C'est par l'Ouest qu'il est le plus facile d'accoster cet îlot; il faut prendre garde aux coraux qu'on voit sous l'eau.

Îlet à Caret.

Bancs
du Grand
Cul-de-sac.

Quand on arrive près de Sainte-Rose par l'Ouest, on voit l'eau changer de teinte et accuser des fonds de vase. A des changements de teinte encore plus prononcés on s'aperçoit qu'il y a des bancs, et ils sont nombreux, gisant çà et là sans présenter, dans leur position ni dans leur direction, de régularité bien accusée : c'est alors que commence le Grand Cul-de-sac Marin, limité dans le Nord à un long récif qui relie entre elles les différentes îles, l'îlet à Kahouanne, la Tête-à-l'Anglais, les îlets Blanc, à Carèt, Fajou, Colas et Macou, en laissant cependant entre elles différentes passes que nous aurons à étudier. Ces bancs du large sont de corail dur, formés de ce qu'on nomme des *patachons*. C'est une végétation pierreuse d'assez grandes dimensions; on distingue des troncs principaux, puis des branches larges et plates et extrêmement coupantes : aussi les pêcheurs du pays ne s'aventurent-ils au milieu d'eux qu'avec de grandes précautions. Les parties de ces bancs qui sont le plus exposés à la lame, les plus au large, sont formées de coraux ressemblant à de vrais rochers.

Leur
composition.

A l'intérieur de ce grand récif, jusqu'à terre, on trouve d'autres bancs extrêmement variés, composés également de coraux; mais ce corail est d'autant plus léger, friable et mêlé aux herbes et à la vase, qu'on s'approche plus de la côte. Il y a des madrépores rouges, d'autres spongieux, d'autres encore qui ressemblent à ces végétations pétrifiées qu'ont la propriété de produire certaines eaux minérales.

Enfin, sur quelques bancs il pousse des arbres isolés qui sont de bons points de reconnaissance, et dont plusieurs servent d'alignement.

Le
Grand Cul-de-sac
Marin.

On entend généralement sous le nom de Grand Cul-de-sac Marin tout l'espace compris entre les îlets du large, de Kahouanne à l'îlet Colas, d'une part, et la terre qui les regarde depuis la pointe du Vieux-Fort jusqu'à la pointe Gris-Gris, d'autre part. Dans cet espace la mer est toujours calme, de sorte qu'il serait précieux pour la navigation s'il n'était obstrué par les bancs en nombre si considérable.

Ordre à suivre.

Pour mettre autant que possible de la clarté dans le dé-

veloppement que nous devons donner sur cette navigation, nous considérerons dès l'abord le Grand Cul-de-sac comme divisé en deux parties distinctes par une ligne qui, partant du banc limitant à l'Ouest la passe à Caret, irait à peu près à la Biche et de là à terre; et dans chaque partie nous considérerons successivement : les passes pour donner du large dans le Grand Cul-de-sac, les bassins intérieurs, les mouillages à occuper pour se mettre en communication avec les points importants de la côte, enfin les routes à suivre, soit pour passer d'un mouillage à un autre, soit pour se rendre de l'une des parties du Grand Cul-de-sac dans l'autre.

Division
en deux parties :
partie Ouest,
partie Est.

• Pour entrer dans la partie Ouest du Grand Cul-de-sac, il n'y a qu'une passe dont la profondeur soit supérieure à 10 mètres : c'est la passe de la Grande-Coulée; nous avons déjà indiqué les deux passes d'un moindre fond dans le Sud et dans l'Est de Kahouanne. A mi-distance environ entre la Tête-à-l'Anglais et l'îlet Blanc, il y a plus de 10 mètres : c'est là qu'est la passe. Au delà, dans l'Est, on trouve le banc de corail qui attient à l'îlet Blanc; les premières têtes à fleur d'eau paraissent à 1 mille dans l'O. N. O. de l'îlet Blanc, mais le récif se prolonge sous l'eau jusqu'à 2 milles au moins dans l'O. 15° N. de l'îlet par des fonds de 3 et 4 mètres; là il brise par des vents de N. E.

Partie Ouest
du
Grand Cul-de-sac
Marin.
Bancs du large.

Du côté du large, le banc est formé de têtes détachées, plus ou moins à fleur d'eau, au pied desquelles on trouve au moins 2 mètres; du côté de terre, au pied des coraux, le fond est moindre, notamment dans le N. E. $\frac{1}{4}$ N. du Grand Carénage; là le banc s'étend vers cet îlet de manière à avoir une largeur de $\frac{2}{3}$ de mille. Au delà il se rétrécit jusqu'à n'offrir que 1 encablure de largeur, puis il s'épanouit en se terminant à la passe à Caret.

Pour pratiquer la passe de la Grande-Coulée, il faut se préparer quand on a la Tête-à-l'Anglais par Kahouanne, étant à environ 1 mille $\frac{1}{3}$ du premier îlet. On devra découvrir de là le village de Sainte-Rose, son clocher, le moulin Bébelle : c'est sur ce moulin qu'on devra se guider, en le tenant au S. 37° E. par la falaise qui limite dans l'Est le plateau sur

Passe
de la
Grande-Coulée.

lequel est construite l'église de Sainte-Rose. Quand on sera sur la ligne qui joint les pointes Nord de Kahouanne et de l'ilet Blanc, on laissera par tribord un premier pâté de corail, sur lequel il ne reste que 3^m 7 d'eau, puis un peu plus loin un second de 4^m 7, qui se relie au premier par des fonds de 6 à 7 mètres. Dès que l'on sera près d'avoir la pointe Allègre ouverte dans le Sud de Kahouanne de la largeur de cet îlot, on viendra sur tribord en portant sur l'habitation la Ramée, au S. 15° E.

Mouillage
des grands
bâtimens
près
de Sainte-Rose.

Dans cette direction, les grands bâtimens doivent mouiller quand ils seront par des fonds de vase d'environ 9 mètres, un peu avant de fermer la pointe Nogent par la Tête-à-l'Anglais. C'est pour eux l'endroit le plus rapproché de Sainte-Rose.

Les pilotes
se guident
sur la couleur
de l'eau.

Les rares pêcheurs de la Guadeloupe qui connaissent le Grand Cul-de-sac et peuvent y piloter les navires demandent d'ordinaire à pratiquer les passes à l'heure où le soleil n'est pas juste droit devant eux, de manière à se guider avec précision sur la teinte de l'eau.

Balises
du
Grand Cul-de-sac.

Le petit vapeur colonial qui doit faire un service régulier, à des heures déterminées, a balisé le chenal qu'il suit dans le Grand Cul-de-sac; d'autres bateaux qui y circulent, en suivant d'autres routes fixes, ont également mis des balises. Comme ces balises répondent à des besoins permanents, nous les avons placées sur nos cartes, et nous les mentionnerons dans les instructions qui vont suivre; mais une partie d'entre elles ne peut servir que pour des bateaux d'un tirant d'eau de 1^m 5 au plus, c'est-à-dire pour ceux qui peuvent entrer dans la Rivière Salée. D'ailleurs, comme elles sont généralement sur des bancs à fleur d'eau, on devra y avoir égard, même en embarcation.

On compte dix balises depuis Sainte-Rose jusqu'à la pointe Granger. La première que l'on rencontre en venant de l'Ouest, balise rouge (les balises rouges sont celles qu'on laisse à tribord en allant vers la Rivière Salée; les blanches,

celles qu'on laisse à bâbord), est située au N. O. $\frac{1}{4}$ N. du clocher de Sainte-Rose, dans le S. O. d'un banc; la seconde, blanche, à 3 encablures de la première, est au N. 15° O. du clocher, dans l'Est d'un banc sur lequel a poussé un petit arbuste peu visible d'ailleurs.

Les bateaux qui calent moins de 5 mètres d'eau peuvent venir mouiller devant Sainte-Rose, au Nord du village. Ils n'ont qu'à se laisser guider par ces balises, en passant près de la seconde pour ne pas tomber sur un banc de 2 mètres placé un peu au Nord. On devra d'abord avoir l'arbre isolé situé au N. N. O. de la Biche entre le Grand et le Petit Carénage, à l'E. 4° N.; puis, quand on aura le moulin Bébelle par la tombée du côté de l'Est de la falaise sur laquelle est construite l'église de Sainte-Rose, il faudra porter sur le moulin : c'est le même alignement que pour la passe de la Grande-Coulée. On peut mouiller quand on aura le clocher au Nord.

Mouillage
devant
Sainte-Rose.

Dans la partie Ouest du Grand Cul-de-sac Marin il n'y a que deux grands bassins : l'un, de plus de 10 mètres de profondeur, par lequel doivent passer les bâtiments calant moins de 4 mètres pour se rendre de Sainte-Rose dans la partie Est du Grand Cul-de-sac; l'autre, d'une profondeur moyenne de 7 à 8 mètres. Le premier est situé dans le Nord et le N. O. des îlets du Carénage, le second dans le Sud.

Bassins.

Si, partant du mouillage devant Sainte-Rose, on gouverne au Nord, de manière à tenir le clocher entre le Sud et le S. $\frac{1}{2}$ O., on laissera à bâbord le banc de 2 mètres dont nous avons parlé ci-dessus et à tribord d'autres bancs à fleur d'eau; les fonds augmenteront irrégulièrement jusqu'à ce qu'ils deviennent supérieurs à 10 mètres, quand le Petit et le Grand Carénage seront l'un par l'autre; on s'élèvera toujours dans le Nord jusqu'à ce que l'on ait le centre de Caret par la pointe Nord de Fajou : en portant sur Caret, on sera par les plus grands fonds du bassin, 15 à 16 mètres; puis, quand la pointe de la Grande-Rivière sera venue se masquer derrière la Biche, on gouvernera sur cet îlot; mais alors les fonds

Premier bassin.

Route
pour passer
de la partie Ouest
à la partie Est
du
Grand Cul-de-sac
par le Nord
de la Biche.

commenceront à diminuer, et bientôt le bassin se fermera.

La route que nous venons d'indiquer est celle que suivit *la Pique* pour se rendre de Sainte-Rose à l'entrée de la baie Mahaut. Nous quittâmes le bassin en tenant Caret à l'E. 4° N.; puis nous passâmes dans le Nord des bancs de la Biche, sur lesquels sont les arbres isolés, et de là la canonnière arriva dans le grand bassin irrégulier des fonds de plus de 10 mètres de la partie Est du Grand Cul-de-sac.

Cette route est, en effet, la seule que puissent prendre les bâtiments d'un tirant d'eau supérieur à 1^m 5, et au plus égal à 4 mètres; ils pourraient bien se rendre jusqu'à la pointe Granger en suivant les balises près de la côte, mais ils ne sauraient franchir au delà. Cette dernière route ne peut être suivie que par les petits bateaux; nous allons l'indiquer.

Second bassin.
Route
le long de la côte
pour les
petits bateaux.

En partant du mouillage de Sainte-Rose, on double la troisième balise, en la laissant sur tribord, et l'on gouverne à ranger dans le Nord à $\frac{1}{2}$ encablure le premier des petits filets; on fait alors l'Est, et on laisse sur bâbord deux balises rouges. On tombe ainsi dans le second bassin dont nous avons parlé, et on continue près de terre en restant à 4 encablures environ. Quand on est par le travers de l'ilet à Moustique, on apercevra quatre balises: on devra laisser les deux premières à tribord, la troisième et la quatrième à bâbord; on arrive ainsi jusqu'à la pointe qui précède celle de Granger; on en passe à 1 encablure au Nord: on voit alors devant soi les deux balises entre lesquelles on devra mettre le cap, situées à 3 encablures dans le N. E. de la pointe Granger.

Partie Est
du
Grand Cul-de-sac
Marin.

Nous passons maintenant à la partie Est du Grand Cul-de-sac Marin⁽¹⁾; nous allons donner la description de la côte jusqu'à la pointe Gris-Gris, en y comprenant la Rivière Salée, puis celle des filets du large; ensuite nous indiquerons les routes à suivre pour naviguer au milieu des bancs.

(1) Voir le plan du Grand Cul-de-sac Marin, partie Est, N° 3287.

La pointe Granger forme la pointe Est de l'anse Dupuy, anse de faible étendue où il y a peu d'eau. De la pointe Granger jusqu'au fond de la baie du Lamentin, le palétuvier va régner à la côte sans aucune interruption. Avant d'arriver à la Grande Rivière on trouve deux renforcements sans aucune importance; les fonds augmentent régulièrement jusqu'à 2 mètres à 1 ou 2 encablures de terre, sauf près de l'embouchure Ouest de la Grande Rivière.

De Granger
à la
Grande Rivière.

Cette embouchure est, pour ainsi dire, comblée par une vase brune extrêmement molle et collante, si bien qu'une embarcation qui n'y prendrait pas suffisamment garde et qui viendrait s'y échouer aurait les plus grandes difficultés à s'en tirer : les hommes, les avirons, enfoncent indéfiniment; il n'y a qu'une ressource, c'est de nager vigoureusement. On ne peut entrer de ce côté dans la rivière qu'en rasant les palétuviers de la partie Sud. L'embouchure qui regarde l'E. N. E. est presque comblée aussi par un banc de sable et gravier, sur lequel viennent s'arrêter les arbres ou leurs débris qui charrie la rivière dans les grandes crues. Enfin, il y a une troisième embouchure, tournée au S. S. E., qu'on a draguée : on devait creuser jusqu'à 3 mètres de profondeur; mais, soit que l'on n'ait pas poussé jusque-là, soit que depuis que le travail a été fait il se soit produit des dépôts, toujours est-il qu'il n'y a que 2^m 40 au plus; il n'est pas possible de songer à attendre les crues, parce qu'elles ne durent que quelques heures seulement et arrivent d'une manière irrégulière à la suite de pluies persistantes, quelle que soit d'ailleurs la saison. Il règne alors un courant violent : l'eau monte à l'embouchure de $\frac{1}{2}$ mètre environ; à quelques milles au-dessus, elle monte de 3 à 4 mètres; la rivière emporte dans son cours les arbres, les bateaux insuffisamment amarrés, les troupeaux même : tout cela tournoie violemment dans les tourbillons qui se forment. En amont de l'endroit où la rivière cesse d'être navigable, les plus gros rochers sont entraînés.

Grande Rivière.

Les bâtiments qui ont franchi la troisième embouchure peuvent remonter jusqu'à 5 milles : on rencontre alors les premières roches du lit de la rivière; à 1 mille plus loin, à la Boucan, il y a un gué; au delà, la rivière est par-

Crues.

semée de roches et d'arbres; la pente est notable; il n'y a plus de navigation possible, même pour les petites embarcations.

Les bateaux à hélice qui circuleront dans la rivière devront prendre garde aux herbes et aux lianes qui peuvent s'engager dans les ailes.

Atterrissements.

Si l'on compare notre carte à celle qui a été dressée, il y a un siècle, par les ingénieurs des camps et armées du roi, on constate que l'embouchure de la Grande Rivière s'est avancée d'environ 1,500 mètres vers la mer, ce qui fait à peu près 15 mètres par an. Ces atterrissements n'ont pas dû être toujours aussi considérables, puisque la ligne des mornes se trouve aujourd'hui à 1 mille $\frac{1}{2}$ seulement dans l'intérieur. Mais lors même qu'on supposerait l'ancienne carte quelque peu inexacte, on peut néanmoins affirmer que les atterrissements sont actuellement de 10 à 15 mètres par an.

Baies
du Lamentin,
Cercelle
et Mahaut.

Points
de
reconnaissance.

Au delà de la Grande Rivière, il s'ouvre trois baies : la baie du Lamentin, la baie Cercelle et la baie Mahaut. A vrai dire même, on peut considérer qu'il n'y a que deux baies, séparées par la pointe à Nègre, la première se décomposant à son tour en deux autres. La baie du Lamentin est celle qui a la plus petite ouverture et le moins de profondeur (2 mètres), mais elle a un retour profond par lequel elle se rapproche de la Grande Rivière. Dans ces baies, on ne trouve en général le palétuvier que comme un rideau à la côte; derrière sont des champs de cannes, des vergers, des savanes. Les usines établies de ce côté ont fait installer des débarcadères. On distingue l'usine Nouy, dont l'habitation est sur la hauteur, entourée d'arbres, entre les deux baies du Lamentin et Cercelle : la cheminée est au pied du côté de la première de ces baies; puis, dans la baie Mahaut, une habitation ruinée, dont il ne reste guère que la cheminée, l'habitation Paul Jules, située sur la pointe de l'Ouest; de l'autre côté, l'habitation Descamps, au milieu de grands arbres, et deux cheminées pour sa machine à vapeur, l'une rouge, l'autre

blanche. Au fond de la baie est un manguiier magnifique, visible de toute la partie Est du Grand Cul-de-sac.

Deux rivières se jettent dans ces baies, la rivière du Lamentin et la Mahaut. La plus importante est sans contredit celle du Lamentin, à l'embouchure de laquelle on trouve 0^m 80 sur la barre; on peut y pénétrer en embarcation jusqu'au bourg du Lamentin : on n'est pas arrêté par la profondeur, on ne l'est que par la largeur.

Au delà de la pointe Madeleine, avant d'arriver à la Rivière Salée, on rencontre deux baies, la baie Madeleine, dans le fond de laquelle donne une autre petite baie par où l'on accède à l'usine Descamps; l'autre baie, la baie à Chatte, ne doit pas être confondue avec l'entrée de la Rivière Salée, qui est un peu plus dans l'Est.

Baie Madeleine.

Baie à Chatte.

On distinguera l'une de l'autre en observant que la direction de la Rivière Salée ⁽¹⁾, à son embouchure, est à peu près celle de la pointe Nord de l'ilet à Christophe, le S. E. $\frac{1}{4}$ E. De plus, la rive Est de la Rivière Salée est, à son embouchure Nord, sur une assez large étendue, presque complètement dénudée de ses palétuviers; on y voit de petites cabanes auxquelles on accède par un chemin en planches monté sur de petits pilotis. C'est là que les habitants de la Pointe-à-Pître viennent à la chasse le dimanche pour y tirer des sarcelles. A marée haute, tout ce qui est autour des cabanes est recouvert d'eau; à marée basse, la vase découvre et donne lieu à des fièvres paludéennes. Le matin, au lever du soleil, on aperçoit sur la rivière un épais brouillard.

Rivière Salée.

La direction générale de la Rivière Salée est du Nord au Sud, sauf à l'entrée et à la sortie, où elle s'infléchit notablement vers l'Ouest. Sa largeur moyenne est de 75 mètres, sa longueur de 2 milles $\frac{1}{8}$; sa profondeur est variable, de 2 à 6 mètres; sur les barres d'entrée et de sortie ⁽²⁾ il y a moins

(1) Voir le plan N° 3055 : Rivière Salée.

(2) J'avais souvent entendu dire, dans la colonie, qu'autrefois les bâtiments mouillés dans la baie Mahaut et bloqués dans le Nord par les Au-

de 2 mètres ; à son intérieur, près de l'embouchure qui donne sur le Grand Cul-de-sac, elle présentait autrefois trois îles ;

glais, du temps des guerres de la République et de l'Empire et avant même, passaient par la Rivière Salée pour aller prendre la mer par le Sud. Comme il reste au plus 1^m 50, soit sur la barre d'entrée, soit sur la barre de sortie, ce fait, s'il était exact, devait faire supposer qu'il y aurait eu depuis le commencement du siècle une élévation générale des fonds, et dans le Grand Cul-de-sac et dans le Petit. Cela m'avait toujours paru surprenant, et j'ai cherché à m'assurer si c'était vrai. Tout se réduit à ceci :

Pendant que les Anglais occupaient Port-Louis et que leurs navires faisaient le blocus des bâtiments français mouillés à la baie Mahaut, vers 1810 sans doute (ils étaient alors commandés par un capitaine, surnommé *Jambe-de-Bois*, célèbre par ses exploits, très-redouté d'ailleurs à la Guadeloupe), un bâtiment français, un brick tout au plus, paraît-il, en se déchargeant complètement, en s'allégeant en outre probablement avec des barriques, traversa, remorqué par ses embarcations, la Rivière Salée et vint se recharger à la Pointe-à-Pitre.

Le fait que je viens de raconter, singulièrement amplifié d'ailleurs, et passé dans la colonie à l'état de légende, a fait penser au creusement de la Rivière Salée et de ses entrées, pour que les bâtiments d'un certain tirant d'eau puissent suivre cette route ; ce qui ferait au port de la Pointe-à-Pitre deux entrées, l'une par le Nord, l'autre par le Sud. Or, nous pouvons évaluer approximativement ce que coûterait la réalisation du rêve des habitants de la Pointe-à-Pitre.

Si l'on veut avoir partout 5 mètres de profondeur, faire un passage suffisamment large dans la rivière, 60 mètres par exemple, peu sinueux, creuser les embouchures sur une largeur de 100 mètres, il y a à enlever environ trois millions de mètres cubes pour la rivière et l'embouchure Nord, un demi-million pour l'embouchure Sud : ce qui fait un total de trois millions et demi de mètres cubes. Pour se rendre compte du prix de revient, la seule base que l'on ait est la suivante : ce sont les travaux de dragage exécutés en 1867 pour le creusement de l'embouchure de la Grande Rivière à Goyaves ; ce creusement a coûté en moyenne 6^f 40 le mètre cube, en ne tenant compte seulement que du salaire des ouvriers ; il faut de plus tenir compte des prix de la drague, du charbon, du loyer des chalands : nous porterons donc le prix du mètre cube à 70 centimes, ce qui n'est pas exagéré ; on aurait par suite une dépense d'environ 2,450,000 francs ; mettons 2 millions et demi avec les balises, l'éclairage, etc. Il faudrait de plus qu'il y eût constamment dans le port plusieurs remorqueurs toujours prêts à conduire les bâtiments au delà des passes extérieures du Grand Cul-de-sac. Il faut admettre que la colonie devrait retirer de ses avances un intérêt d'au moins 250,000 francs : cette somme devrait être payée par les bâtiments de commerce, qui auraient en plus à payer chacun une moyenne d'à peu près 500 francs pour frais de remorquage. De semblables hypothèses ne sont pas admissibles dans l'état actuel de la navigation à la Guadeloupe.

Ce ne serait pas, d'ailleurs, cette seconde entrée qui pourrait donner au port une grande importance ; il présente assez de sécurité pour être très-

celle du Sud a été coupée en 1863, par ordre du général Frébault, alors gouverneur de la colonie, pour permettre d'y faire passer le vapeur du service local. En suivant la rive Est on trouve, tout près de l'entrée, une sorte de canal latéral et au delà un bassin. Dans l'Ouest de la Rivière Salée, et communiquant avec elle, il y a également, mais plus loin, un grand bassin appelé la Manche-à-Eau, dans lequel il y a de 1 à 1^m 50 d'eau et où l'on va pêcher : on peut y accéder de deux côtés, mais il n'y a guère que 0^m 50 à chaque entrée. Outre le canal Frébault, on a encore coupé deux pointes assez brusques près de la rivière Bon-Goût.

La Manche-à-Eau.

Cette rivière Bon-Goût n'est pas salée ; elle donne de l'eau très-bonne à boire, mais il faut remonter à plus de $\frac{1}{3}$ mille de l'endroit où elle se jette dans la Rivière Salée ; on doit aller tant que l'embarcation peut passer : plus loin on ira, meilleure sera l'eau. On distinguera la rivière Bon-Goût des autres cours d'eau qui se jettent dans la Rivière Salée, parce que c'est le seul cours d'eau important situé sur la rive Ouest et que son embouchure est à peu près à 1 mille, soit du canal Frébault, soit du passage de la Gabare.

Rivière
Bon - Goût.

Tout près de l'entrée Sud de la rivière passe la route de la Pointe-à-Pitre à la Basse-Terre ; sur la rive Est il y a quelques maisons ; une gabare, qu'on manœuvre avec un câble reposant au fond de la rivière et attaché aux deux rives, sert à transporter hommes, bêtes et voitures.

La Gabare.

Entre la Rivière Salée et la pointe à Lambis⁽¹⁾, située dans le N. N. E. à un peu plus de 1 mille, on trouve une baie dans laquelle donnent deux canaux conduisant à un bassin de peu

Pointe à Lambis.

recherché sous ce rapport aux Antilles ; ce qu'il faudrait surtout, ce serait offrir aux bâtiments qui y viennent plus de ressources, des rechanges de toutes espèces, des ateliers très-bien montés pour la réparation des machines, de l'eau surtout à bon marché, des citernes flottantes, etc. ; enfin, il faudrait leur offrir une législation douanière avantageuse.

⁽¹⁾ Le lambis est une sorte de limaçon de mer dont la coquille roulée pèse quelquefois jusqu'à 3 kilogrammes et sert à faire la meilleure chaux du pays.

de profondeur, plus long que large. La pointe à Lambis est une pointe de sable et herbes.

Moulin
Marchand.

Avant d'arriver à la pointe à Macou ou à Marcou (on sait que la prononciation créole supprime les *r*), on rencontre une petite rivière sans importance; c'est au delà que commencent à s'élever les mornes voisins du bord de la mer, que l'on aperçoit du Grand Cul-de-sac. Sur l'un de ces mornes, près de la pointe à Macou, on voit le moulin Marchand, un peu ruiné et seul de ce côté.

Pointe à Macou.

Entre la pointe à Macou et l'îlet à Macou, situé à 500 mètres environ, il n'y a que très-peu d'eau; on trouve un chenal étroit et tortueux de 0^m 60 de profondeur.

Îlet à Macou.

L'îlet à Macou est long dans le sens de l'Est à l'Ouest et étroit dans l'autre sens, où il n'a guère qu'une cinquantaine de mètres d'épaisseur; il est couvert d'arbres presque partout; on y voit difficilement la maison de pêcheurs qui s'y trouve. Dans le siècle dernier, l'îlet était réuni à la terre.

Au delà de l'îlet à Macou, la côte devient montagneuse; les mornes que l'on voyait auparavant à quelque distance de la mer y viennent maintenant baigner leur pied; on revoit de ce côté le moulin Marchand; plus dans l'Est, on trouve l'ancien bourg du Morne-à-l'Eau, dont il ne reste maintenant que quelques cabanes; sur les hauteurs derrière est l'église.

Anse du
Morne-à-l'Eau.
Îlets
à la Voûte.

L'anse du Morne-à-l'Eau, où il n'y a au plus que 2^m 8 d'eau, s'étend de la pointe à Macou à la pointe des Îlets à la Voûte. De ces îlets, le premier est montueux; les autres sont plats et recouverts de palétuviers; d'étroits passages, où peut seulement circuler une embarcation, séparent ces îlets entre eux et de la terre. Au Nord du dernier on trouve ce qu'on nomme l'Entrée du canal Desrotours: c'est une baie dont la profondeur est double de la largeur, avec un grand banc de vase et sable dans sa première partie, des îlots d'arbres dans sa seconde; au fond se jette une rivière se séparant en deux presque à son embouchure. Pour y accéder avec un bateau tirant 1 mètre d'eau, il faut profiter d'abord de la marée haute et suivre la côte Nord de la baie à quelques mètres seu-

Entrée du canal
Desrotours.

lement des palétuviers ; à l'endroit où la rivière pénètre dans la baie, on a 1^m 70 d'eau et 3 mètres plus loin. Au bout d'une dizaine de coudes plus ou moins prononcés, le bras le plus important est canalisé et suit une ligne à peu près droite jusqu'au nouveau bourg du Morne-à-l'Eau, appelé aussi Bordeaux-Bourg ou Grippon. Ce bourg a rapidement pris de l'importance aux dépens de l'ancien, parce qu'il est situé à la rencontre des routes de Port-Louis, du Moule et de la Pointe-à-Pitre, et qu'il est plus au centre des habitations sucrières. La rivière canalisée a 2 milles $\frac{1}{2}$ de long ; nous y sommes entrés avec notre canot à vapeur et nous ne fûmes arrêtés qu'à quelques centaines de mètres du bourg par des pierres répandues au fond du canal ; du reste, il était alors si étroit que nous dûmes revenir en arrière pendant $\frac{1}{2}$ mille avant de pouvoir éviter.

Nouveau bourg
du
Morne-à-l'Eau.

Dans le Nord des deux baies que nous venons de mentionner est une pointe, la pointe à Retz, sur laquelle on voit deux cabanes ; au large est un palétuvier isolé ; plus au large encore est un banc d'une notable étendue dont la direction est Nord et Sud.

Pointe à Retz.

Puis vient le village du Petit-Canal, dont l'église pittoresquement située à mi-hauteur et escortée d'un palmiste, sert d'amer pour arriver au mouillage devant le bourg. Un petit canal droit, long de 200 mètres, où il y a peu d'eau, asséchant à mi-longueur à marée basse, donne son nom au bourg. A l'entrée de la rive Sud est une ancienne batterie ; en face, à la pointe de l'autre rive, est un débarcadère sur pilotis.

Le Petit-Canal.

Les palétuviers recommencent immédiatement après le Petit-Canal, la côte reste basse jusqu'au delà de Port-Louis ; on trouve d'abord la pointe Beautiran, où est établi le débarcadère Rancogne, situé à l'extrémité d'un chemin de fer qui conduit à l'usine, au moment de la récolte, les cannes qu'un bateau à vapeur apporte dans des chalands remorqués. Au près du débarcadère est une maison blanche à toit rouge, très-visible le soir, et servant de magasin.

Pointe Beautiran

Grand Canal.

Dans le Nord on aperçoit un enfoncement assez profond, dans lequel on trouve d'abord une première baie; à sa suite une seconde, au milieu de laquelle est un îlot, et enfin l'embouchure d'une rivière appelée canal Faujas ou Grand Canal. Il n'y a pas plus d'eau là qu'à l'entrée du canal Desrotours.

*Pointe
du Fer-à-Cheval.*

La pointe de sable qui forme le côté Ouest de la première baie s'appelle, à cause de sa configuration, la pointe du Fer-à-Cheval. C'est à partir de là que commencent les plages de sable. La côte court de l'Est à l'Ouest jusqu'à la pointe Gris-Gris; derrière le sable entremêlé de roches est un rideau de raisiniers masquant une plaine d'herbes coupantes.

Pointe Gris-Gris.

Îlet à Christophe.

Avant de décrire les îlots du large de la partie Est du Grand Cul-de-Sac, il ne faut pas oublier l'îlet à Christophe, situé à moins de 1 mille de la pointe Madeleine et de l'embouchure de la Rivière Salée. Cet îlet est haut de quelques mètres, mais le morne est complètement masqué par les arbres; c'est ce qu'on appelle un morne renfermé. L'îlet est, en effet, presque entièrement boisé, sauf du côté du N. E., où il y a deux maisons; devant elles, un peu dans le Nord, s'étend un banc long de 2 encablures asséchant à marée basse. Le reste de l'île est entouré de petits fonds. On accoste un peu dans le Sud du banc.

Îlet à Fajou.

L'îlet à Fajou est le plus considérable de tous les îlets du Grand Cul-de-sac; il est plat, en partie couvert de bois, surtout dans le Sud, où la côte est bordée de palétuviers. On y cultive quelques asperges; on y fabrique de la chaux avec les coraux ou les coquilles et lambis qu'on trouve aux environs. On fait près de là une pêche assez abondante.

Îlet à Colas.

L'îlet à Colas est extrêmement petit; il aurait, dit-on, dans le tremblement de terre de 1843, disparu en très-grande partie sous l'eau. On prétend aussi qu'une partie de l'îlet à Fajou a été noyée en même temps par la mer; mais nous avons trouvé à cette île la même configuration que celle de la grande carte des ingénieurs du roi. Quant à l'îlet à Colas, sa dimi-

nution est incontestable, car on avait marqué sur l'ancienne carte des maisons, et ce n'est plus qu'une langue de terre ou de roche de 80 mètres de long sur 10 à 15 de large.

Pour venir du large dans la partie Est du Grand Cul-de-sac il y a deux passes où l'on trouve plus de 10 mètres, la passe à Caret et la passe à Colas, et une passe où l'on trouve 4^m 7 d'eau au minimum, la passe à Fajou, appelée autrefois la Grande-Passe, parce qu'elle est d'un accès plus facile que les deux autres, plus ou moins tortueuses. Cette passe semble même être la seule qui ait été pratiquée jadis.

Passes
extérieures
de la partie Est
du
Grand Cul-de-sac.

Le seul plan hydrographique ancien du Grand Cul-de-sac que l'on connaisse est un plan dit de la baie de Port-Louis, mais qui comprend jusqu'à l'anse Deshayes, plan levé à vue simplement en 1766. On y trouve des sondes depuis la passe à Fajou jusqu'au mouillage de la baie Mahaut, avec des fonds d'au moins 3 brasses, puis des sondes dans la route qui conduit au mouillage de Sainte-Rose, en passant entre Kahouanne et la terre; il y est encore marqué quelques fonds isolés de 2 à 3 brasses dans les deux passes à Caret et à Colas; enfin des sondes de 3 et 4 brasses dans une passe à l'Ouest de l'îlet Blanc, presque à le toucher.

Ceci semblerait faire supposer qu'au moins jusqu'à cette époque on ne pratiquait pour venir à la baie Mahaut que la passe à Fajou, et que pour aller mouiller à Sainte-Rose on passait entre Kahouanne et la terre. Tout l'espace compris entre l'îlet Blanc et la Tête-à-l'Anglais, sauf la passe marquée tout près du premier de ces îlots, semble fermé: on y indique des roches; il faudrait donc admettre, ou que la passe de la Grande-Coulée n'était pas connue, ou qu'elle ne s'est ouverte que depuis cette époque, c'est-à-dire que les coraux en auraient disparu, ce qui est peu probable.

La passe à Caret, située à peu de distance à l'Ouest de Caret, a $\frac{3}{4}$ de mille environ de longueur sur une largeur (pour les fonds d'au moins 10 mètres) de $\frac{1}{2}$ encablure à peu près; elle n'est pas très-sinueuse. Pour l'attaquer, il faut venir mettre le centre de Caret au S. 12° E.; puis, quand on est à 1 encablure $\frac{1}{4}$ de Caret, il faut venir au S. 35° O.: on verra

1°
Passe à Caret.

alors la Biche à deux épaisseurs dans l'Ouest de la plus haute montagne du Nord de la Guadeloupe, *la Couronne*, reconnaissable à ses trois sommets rapprochés. Enfin, quand on relèvera dans l'Est la partie Sud de Caret, on courra au Sud; lorsqu'on aura ainsi fait 3 encablures $\frac{1}{2}$ dans le Sud, la passe sera franchie : on tombera dans les fonds de 12 à 13 mètres. On trouve d'abord dans la passe à Caret 19 mètres, mais les fonds diminuent bientôt jusqu'à 10 mètres juste quand on est dans le N. O. de Caret; au delà les fonds augmentent jusqu'à 13 mètres.

2°
Passe à Fajou.

Gros Mouton
de Fajou.

En allant vers l'Est, la première passe qu'on rencontre après celle de Caret est la passe à Fajou, autrefois la Grande Passe. On doit venir la chercher en se plaçant de manière à relever le centre de Caret dans le S. 65° O. et la pointe S. O. de Fajou dans le S. 36° E., un peu à droite d'un rocher, sur lequel la mer brise généralement, apparaissant noir au-dessus de l'eau, et qu'on nomme *le Gros Mouton de Fajou*. D'ailleurs, si le temps est clair, on verra au loin dans cette direction le filao de Baimbridge au-dessus des arbres de l'horizon. Le Gros Mouton de Fajou forme la limite Ouest de tout le récif qui s'étend au large de Fajou.

Gros Mouton
de Caret.

Quand on sera dans la position que nous venons d'indiquer, on devra porter sur les deux palmistes de Granger, que l'on relèvera au S. 32° O. juste par la grande mamelle Est. Lorsque Caret se relèvera dans le N. O., on sera à 2 encablures d'un rocher qui fait partie d'un récif de peu d'étendue appelé *le Gros Mouton de Caret*. On en passera à 1 encablure au moins; on pourra alors porter dans le Sud pour atteindre les fonds de plus de 10 mètres. Les deux Moutons de Fajou et de Caret forment ainsi les deux limites N. E. et S. O. de la passe. Près du Mouton de Fajou il y a une fosse de 14 mètres, mais il n'est pas avantageux de chercher à y faire route.

3°
Passe à Colas.

Pour être pratiquée, la passe à Colas aurait besoin d'être balisée, car pour entrer, surtout de plein jour, on a le soleil devant soi, de sorte que, à moins d'entrer dans la matinée, on voit mal les bancs; quand on sort au contraire, les bancs

sont très-visibles. Elle est plus tortueuse, mais plus large et plus profonde que la passe à Caret; sa moindre largeur est de plus de $\frac{1}{2}$ encablure par des fonds d'au moins 10 mètres. Nous ne pouvons donner, pour pratiquer cette passe, que les indications suivantes sans alignement.

On doit d'abord venir se placer Nord et Sud avec l'ilet à Colas et arriver dans cette aire de vent jusqu'à ce qu'on relève dans le S. 56° O. la pointe N. O. de Fajou; on courra alors dans le S. 30° E., jusqu'à ce qu'on relève au S. 65° O. l'extrémité S. E. de Fajou; à ce moment, on suivra cette direction jusqu'à ce que Colas reste dans le S. O., puis on portera sur Colas et on le contournera dans l'Est à $\frac{1}{2}$ encablure; on gouvernera alors au S. O. jusqu'à ce que la pointe N. E. de Fajou, ayant masqué l'habitation, vienne au N. 30° O., et l'on conservera cette pointe dans cette direction pendant 1 mille. On ne tardera pas à voir dans le S. E. une série de balises blanches et rouges; la dernière de cette série, vers l'Ouest, est une balise rouge située un peu dans l'Est du méridien de Christophe. Quand cette balise sera juste par la tangente Est de cet ilet, on portera dessus et on arrivera ainsi tout à fait à l'intérieur du Grand Cul-de-sac. Les fonds que l'on trouve au plus profond du chenal de Colas sont de 30 à 35 mètres depuis l'entrée Nord jusqu'à Colas; au delà de Colas, ils sont un peu plus faibles, de 25 à 28.

Comme on attribue généralement les coupures ou passes qui existent entre les coraux à des courants d'eau douce, il y a tout lieu de penser que la passe à Colas, étant la plus profonde, est produite par la rivière qui fournit le plus d'eau douce, c'est-à-dire la Grande Rivière. La plus grande partie, au moins, de la masse d'eau qu'elle verse à la mer se dirige donc d'abord, par l'embouchure principale, sur la pointe à Macou, jusqu'à ce qu'elle arrive à peu près dans le Nord de l'ilet à Christophe; là elle s'infléchit vers le Nord, puis vers le N. N. O., se dirigeant entre Fajou et Colas.

Le bassin des fonds supérieurs à 10 mètres, bassin de vase, s'étend au centre à peu près du Grand Cul-de-sac, avec des largeurs variables dans la direction de l'E. 30° S. environ; il a son extrémité N. O. à égale distance entre Caret et la Biche,

*Bassin des fonds
de plus
de 10 mètres.*

son extrémité opposée entre Christophe et la pointe à Lam-bis. Ce bassin a différents bras qui s'allongent, soit pour former les passes du large, soit pour s'avancer vers la terre en différents endroits, en général, dans la direction d'embouchures de rivières.

Ainsi, vers la terre, deux branches font, pour ainsi dire, suite à la passe à Caret : l'une vient passer à moins de $\frac{1}{2}$ mille de la Biche, se dirigeant vers la rivière Moustique; l'autre, qu'on appelle improprement la Grande-Coulée, nom qui devrait être exclusivement réservé à la passe entre l'îlet Blanc et la Tête-à-l'Anglais, se dirige vers l'embouchure Ouest de la Grande Rivière et n'a qu'une encablure de large. De là le bassin s'avance vers le S. E. en s'élargissant d'abord, puis il vient se rétrécir à peu près dans le N. E. de la pointe de la Grande Rivière, à 1 mille environ de distance. C'est là qu'il est le plus étranglé : il a à peine une $\frac{1}{3}$ encablure de large, à cause d'un haut-fond de 5^m 2 séparé par des fonds de 17 mètres du banc qui limite le bassin au Nord et du banc qui prolonge la pointe de la Grande Rivière. On passe dans le Nord du fond de 5^m 2 lorsque l'on met la tangente Sud de l'îlet à Biche par la tangente Sud des îlets du Carénage, ceux-ci débordant dans le Nord de la Biche du tiers de l'épaisseur de cet îlot (le Sud de la Biche est alors au N. 74° O.); on en passe dans le Sud en mettant la tangente Nord de l'îlet à la Biche par la tangente Nord des îlets du Carénage; les îlets du Carénage débordent dans le Sud de la Biche du tiers encore de l'épaisseur de cette île (le Nord de la Biche étant au N. 70° O.), de sorte qu'en définitive il faut que les îlets du Carénage paraissent dans le Nord ou dans le Sud de la Biche du tiers de l'épaisseur de cet îlet. Au delà de cet étranglement, le bassin s'élargit; il forme alors plusieurs branches, dont l'une se dirige vers la baie Cercelle, l'autre vers la baie Mahaut, une autre encore vers la baie Madeleine; un peu plus loin dans l'Est, une quatrième se dirige vers la Rivière Salée, enfin la dernière vers la passe à Colas.

*Mouillages
près de terre.*

Les mouillages que l'on peut prendre près de la côte sont

ceux qui correspondent aux branches du bassin qui s'avancent vers la terre.

Pour venir mouiller près de Granger, il faut prendre ce que l'on appelle improprement le passage de la Grande-Coulée, c'est-à-dire passer entre deux bancs nommés : celui de l'Ouest, le banc Ganganne; l'autre, celui de l'Est, la caye à Jacquot. Sur le banc de l'Ouest il y a plusieurs arbres isolés, deux à la partie Nord, deux à la partie Sud; enfin il y en a un cinquième à l'E. q. N. E. des palmistes Granger; le troisième et le quatrième en sont dans le N. E. $\frac{1}{2}$ N. Après que l'on aura donc suivi la passe à Caret, on devra mettre les palmistes un peu à bâbord du second de ces arbres; on se trouve ainsi engagé dans la passe et on doit alors se guider par la vue des bancs. On cesse d'avoir moins de 10 mètres quand on est arrivé à 1 encablure dans l'Est du troisième arbre.

1°
Mouillage
de Granger.

Banc Ganganne.
Caye à Jacquot.

Devant l'embouchure principale de la Grande Rivière, à $\frac{1}{2}$ mille environ, sont deux bancs portant tous deux des balises blanches; on passera dans l'Est de ces bancs en tenant par la pointe à Nègre, au S. 11° O., la cheminée de l'habitation ruinée Paul-Jules, située dans la baie Mahaut. Si donc on vient de l'Est, après être entré, par exemple, par la passe à Colas et après avoir rallié la balise rouge située dans le Nord de Christophe, on devra, pour aller mouiller dans la baie Cercelle, porter sur la Grande Rivière de manière à la tenir ouverte le plus possible jusqu'à ce qu'on arrive aux bancs dont nous parlons; on les parera en tenant l'alignement que nous venons d'indiquer, puis on se tiendra à égale distance de la pointe de la Grande Rivière et de la pointe à Nègre; on mouillera suivant son tirant d'eau. Dans la baie Cercelle les fonds sont réguliers; on trouve 5 mètres à plus de $\frac{1}{2}$ mille du fond de la baie quand on relève la pointe Pacrault au N. O.

2°
Mouillage
de la
baie Cercelle.

Le mouillage de la baie Mahaut était jadis fréquenté par les bâtiments de guerre. Pour le prendre, il faut d'abord parer deux bancs situés entre le N. 30° E. et le N. 60° E. de la

3°
Mouillage
de la
baie Mahaut.

Banc
Frotte-ton-cul.

pointe à Nègre, et dont le plus au large, situé à $\frac{3}{4}$ de mille de la pointe, assèche à marée basse, puis dans l'Est un banc de corail dur et d'herbes, d'une longueur de deux encablures, dirigé du Nord au Sud et surnommé *Frotte-ton-cul*, dont la partie Nord, indiquée par une balise, est située dans l'Ouest de la pointe Sud de Christophe.

On parera ces dangers en tenant l'habitation Descamps, qu'on voit dans les arbres, par la partie Ouest de la pointe Madeleine au S. 28° E., jusqu'à ce qu'on relève le manguiier de l'habitation Richy au S. 17° O. On portera alors sur lui et l'on mouillera suivant la profondeur qu'on désire.

Banc
dans la
baie Mahaut.

On remarquera qu'il y a dans l'intérieur de la baie Mahaut un banc sur lequel il ne reste que 1^m 7 d'eau, fond d'herbes, s'étendant devant la partie Ouest depuis le travers de l'usine Paul-Jules jusque dans l'Est de la pointe à Nègre.

4°
Mouillage
devant
la Rivière Salée.

Si l'on vient mouiller devant la Rivière Salée et que l'on arrive par la passe à Colas, il faut, après avoir rallié la balise *rouge* du Nord de Christophe, faire le tour dans l'Ouest à 1 encablure au moins et dans le Sud à deux; puis, quand on en sera juste dans le Sud, on fera le S. S. E. ou bien on la tiendra un peu à droite de Fajou au N. 16° O.; mais il faudra s'arrêter quand on relèvera la pointe Sud de Christophe au S. 60° O., à moins qu'on ne veuille s'engager dans la coulée qui, dirigée du N. E. au S. O., longe à peu près l'îlet à 2 encablures de distance. Si l'on arrive de l'Ouest, on devra parer dans le Sud les bancs qui s'étendent jusqu'à 1 mille dans le N. O. de Christophe; il faut, pour cela, tenir à l'E. N. E. la balise *rouge* dont nous venons de parler.

5°
Mouillage
du Petit-Canal
et
de la pointe
Beautiran.

Pour se rendre au mouillage du Petit-Canal et de la pointe Beautiran, les grands bâtiments ne peuvent venir que du large; ils devront se mettre Est et Ouest avec l'église du Petit-Canal et mouiller sitôt qu'ils auront atteint 15 mètres, car le fond varie ici assez rapidement. C'est encore dans cette aire de vent que doivent gouverner les bâtiments qui calent de 4 à 5 mètres d'eau; ils devront mouiller par 7 mètres.

Mais les bâtiments qui ne valent que 3 mètres et au-dessous peuvent se rapprocher beaucoup plus de terre : ils doivent, quand ils relèvent l'église de Port-Louis vers le Nord, se mettre dans l'alignement de l'église du Petit-Canal par le fort situé à l'embouchure et sur la rive gauche du Petit-Canal, à l'E. 17° N. Avant d'arriver à relever la maison du débarcadère Rancougne au N. 17° E., on arrondit sur bâbord pour suivre cet alignement jusqu'à ce que l'église du Petit-Canal soit à l'Est; alors il faut mouiller.

Le chenal tracé par des balises pour arriver au débarcadère Rancougne a été creusé pour les besoins des bâtiments à vapeur attachés à cette usine et ne peut être suivi que par les bateaux qui valent au plus 1^m 2.

Pour se rendre de l'un à l'autre des mouillages que nous venons d'indiquer, les bâtiments qui valent plus de 2 mètres doivent généralement passer par le bassin de 10 mètres; ceux qui valent moins de 2 mètres peuvent suivre les routes marquées par des balises.

*Routes
pour se rendre
d'un mouillage
à l'autre.*

Pour se rendre de Granger à la Pointe-à-Pitre, le bateau local qui vient de la Basse-Terre suit la série des balises qu'il a placées; c'est devant Granger et devant la Grande Rivière qu'il trouve le moins d'eau (2 mètres environ). De la pointe de la Grande Rivière il gouverne directement sur la balise placée au Nord du banc Frotte-ton-cul; de là il pique dans le S. E. pour venir ranger la balise située dans le S. S. O. de l'îlet à Christophe, puis il passe le plus près possible dans le Nord et dans l'Est de la balise placée au Nord de l'embouchure de la Rivière Salée.

1°
De Granger
à la
Rivière Salée.

Pour se rendre de la Grande Rivière à Port-Louis, on sort de la Grande Rivière par l'embouchure du S. E. en passant entre 5 balises qui marquent le chenal désigné (il y a également des balises dans l'intérieur de la rivière à l'endroit où se croisent les 3 embouchures), ensuite on remonte au N. E. jusqu'à ouvrir le plus possible la Grande Rivière : on la tient ainsi en portant sur la balise *rouge* située au Nord de Christophe; puis on suit le chenal tracé par les balises, en laissant

2°
De la
Grande Rivière
à Port-Louis
ou à Beautiran.

les *rouges* à tribord, les *blanches* à bâbord, jusqu'à ce qu'on quitte les bancs situés à peu près dans l'O. S. O. de la pointe à Macou; là on se dirige soit sur Port-Louis directement, soit sur Beautiran, et dans ce dernier cas on passe entre les balises situées près du débarcadère.

3°
De la
Rivière Salée
à
Port-Louis.

Si l'on va de la Pointe-à-Pitre à Port-Louis, après avoir rangé la balise de l'embouchure de la Rivière Salée, on porte droit sur la pointe de la Guérite jusqu'à ce qu'on voie une balise placée à près de 1 mille vers l'E. q. N. de la balise *rouge* située au Nord de Christophe; on en passe à tribord, et de là on gouverne de manière à retrouver la route balisée de la Grande Rivière à Port-Louis.

Sondes au large
des coraux.

Enfin il nous reste, pour terminer tout ce qui est relatif au Grand Cul-de-sac Marin, à parler des fonds au large des coraux. De ce côté, à 2 encablures du récif, on a 10 mètres, et les fonds augmentent au delà assez rapidement. Dans le Nord même de la passe de la Grande-Coulée les fonds ne grandissent que lentement : ainsi on trouve encore 44 mètres à 3 milles dans le Nord des bancs, tandis que plus à l'Est les fonds de 100 mètres sont à une distance des coraux variant entre 1 mille et 1 mille $\frac{1}{2}$.

CHAPITRE V.

DE PORT-LOUIS À LA POINTE DES CHÂTEAUX. — CÔTE DU VENT.

C'est à partir de la pointe Gris-Gris que la côte commence à s'infléchir vers le Nord; mais elle ne court directement au Nord qu'au delà de la pointe de la Guérite, pointe peu accusée d'ailleurs; de là à Port-Louis règne une plage de sable sur laquelle on voit çà et là des roches.

Pointe
de la Guérite.

Le village de Port-Louis⁽¹⁾ est assis sur le bord de la mer; il est mieux construit que ne le sont généralement les autres localités de la Guadeloupe. Au centre même est le clocher, très-visible de loin le soir. Devant la partie Sud est un appontement à l'extrémité duquel on trouve 1^m 5; en débarquant surtout du côté Sud on devra prendre garde à quelques roches qui en sont très-voisines et gênent les mouvements des goëlettes ou des chalands qui accostent. Un peu dans le Nord du bourg est le cimetière, où poussent des filaos qu'on ne rencontre que là sur le bord de la mer. Devant ces filaos la côte forme un petit renfoncement appelé l'anse du Souffleur, où il y a en effet un rocher dans lequel la mer s'engouffre en sifflant quand il y a de la houle. De là jusqu'à la pointe d'Antigue, la plage est bordée de bancs de roche étroits et très-longs, parallèles au rivage. Un peu plus au large, à 2 encablures, gisent plusieurs pâtés de coraux laissant entre eux des passages pour les embarcations. On voit quelques têtes au-dessus de l'eau; la plus haute est à peu près à mi-distance entre Port-Louis et la pointe d'Antigue, au large de la pointe des Mangles, près de laquelle s'élèvent quelques cabanes.

Port-Louis.

(1) Voir le plan n° 3124 : Port-Louis.

Points
de
reconnaissance.

Port-Louis se reconnaît de loin à son clocher; à la grande cheminée de l'usine Souques, située à 1 mille dans l'intérieur des terres (on ne voit pas de la mer les bâtiments de l'usine); au moulin Barbotteau, encore en bon état, situé sur une hauteur de près de 30 mètres derrière Port-Louis, juste entre le clocher et l'usine, et qui se distingue aux quatre palmistes qui l'encadrent; à l'ancien moulin Rodrigues, transformé en tour, bâti sur un autre morne à peu près de même hauteur; enfin aux arbres échevelés du cimetière, arbres visibles de loin.

Mouillage.

Pour venir prendre le mouillage de Port-Louis on doit, à cause des coraux qui règnent devant la côte Nord, ne pas se mettre dans l'Est du méridien de la pointe d'Antigue avant de relever le village à l'Ouest; on porte alors sur lui, en se tenant prêt à mouiller, et on jette l'ancre par 12 mètres, fond de sable et de roche, en tenant Barbotteau entre le débarcadère et le clocher: on est ainsi à 3 encablures de la côte. Au delà les fonds croissent assez rapidement; à $\frac{1}{2}$ mille on a plus de 50 mètres.

De la
pointe d'Antigue
à
l'anse Bertrand.

Les ras de marée se font sentir parfois à Port-Louis; ils paraissent y être moins violents qu'à la Basse-Terre. On est, du reste, généralement bien à ce mouillage et à l'abri de la houle; quand il y en a, elle vient du N. N. O.

Il mouille là par an une dizaine de bâtiments environ; mais en général le chargement des sucres de la partie Nord de la Grande-Terre s'opère à la Pointe-à-Pitre. Le transport des boucauts se fait par chalands remorqués.

Au-dessus de la pointe d'Antigue ⁽¹⁾, formée d'une banquette de roches plates, existait autrefois une batterie sur un mamelon de sable maintenant complètement caché par les arbres. En allant de Port-Louis vers le Nord on a presque toujours la houle debout et lors même qu'on est parti de Port-Louis avec des vents de S. E. bien établis; la brise hale le Nord, et en arrivant à l'anse Bertrand on a des vents de

(1) Voir la carte particulière de la Guadeloupe, feuille V, partie N. E., N° 3422.

N. E. Plus loin la houle et le vent suivent encore la côte, et quand on a dépassé la pointe de la Grande-Vigie, on retrouvera la houle et le vent de S. E. Au delà de la pointe d'Antigue, on rencontre des plages de sable bordées de roches; devant la pointe Plate, elles s'étendent à $\frac{1}{2}$ encablure de terre. Plus loin, les roches, d'abord au niveau de la mer, s'élèvent peu à peu de manière à former une assise haute de quelques pieds, contre laquelle la mer brise avec force; sous ces roches, percées en dessous pour la plupart, la mer s'engouffre : on l'entend mugir par des puits que la nature a pratiqués à quelque distance du rivage. Quand la houle est forte, l'eau jaillit par ces puits, qui deviennent alors des souffleurs. La roche est de nature pareille à celle de la pointe des Châteaux; elle est pointue, formant des couronnes de 0^m 50 à 2 mètres environ de diamètre dont les bords se relèvent en crêtes friables se cassant sous les pieds.

Pointe Plate.

Au-dessus de la pointe Plate on voit deux moulins; ce sont les seuls situés près de la côte que l'on rencontre jusqu'à l'anse Bertrand. On embarquait autrefois les sucres du plus Nord de ces moulins à l'endroit que l'on appelle l'anse à Colas, sorte de trou protégé un peu par une falaise, la première qu'on rencontre depuis la partie Ouest du Grand Cul-de-sac.

Après l'anse à Colas le sable recommence; la pointe qui sépare cette anse de l'anse Bertrand est bordée de roches.

L'anse Bertrand n'est qu'une petite baie de sable de 60 mètres de large environ, presque fermée par des roches et où cependant on ne trouve un abri pour les embarcations que quand la mer est assez calme, à l'époque où les grandes brises de N. E. ont cessé de souffler. Au moment des Noëls, la mer bat fortement la côte dans l'anse; les embruns vont jaillir jusque sur les maisons. Celles-ci sont construites sur la falaise de la côte et s'étagent un peu sur les hauteurs derrière.

Anse Bertrand.

C'est tout au plus vers le mois de mai que l'on pourra venir mouiller devant l'anse Bertrand, et encore y a-t-il à cette époque de violents ras de marée. Le mouillage à prendre

Mouillage.

est celui-ci : il faut mettre la pointe de la Petite-Vigie par la pointe de la Roche-Percée en relevant l'anse au S. S. E. ; on est là à peu près par 10 mètres, fond de sable et corail.

Pointe
de la
Petite-Vigie.

Dans les environs de l'anse Bertrand la côte forme un renfoncement peu profond qui se termine au Nord à la pointe de la Petite-Vigie, grosse falaise épatée au pied de laquelle est un rocher de forme remarquable. A mi-hauteur, on voit un canon en fonte rouillée, retenu par le terrain dans la chute qu'il a faite jadis en tombant de la batterie, négligée depuis longtemps, qui existait sur la hauteur. Là, comme partout à la partie Nord de la Grande-Terre, les halliers ont poussé impénétrables presque partout.

La Roche-Percée.

Au Nord de la Petite-Vigie on rencontre trois baies à fond de sable, limitées par des falaises presque à pic. Devant la plage de sable sont des roches qui laissent à peine pour les embarcations un passage praticable de beau temps seulement. Au delà de ces baies, les falaises recommencent ; tantôt elles descendent à pic vers la mer, tantôt de gros rochers s'en sont détachés gisant çà et là à leurs pieds. Plus loin encore les falaises sont tout à fait à pic, sans rochers détachés. On passe devant la pointe de la Roche-Percée, où sont quelques grottes ; plus loin gît un énorme rocher formant presqu'île.

Pointe
de
la Grande-Vigie.

Enfin vient la pointe de la Grande Vigie ⁽¹⁾, affectant une forme très-remarquable. Jusqu'au tiers de sa hauteur au-dessus de la mer, elle présente une partie taillée en coin dont l'arête n'est pas tout à fait verticale, mais un peu concave, et au-dessus de cette arête est une table d'une vingtaine de mètres de profondeur en arrière de laquelle s'asseoit le reste de la falaise. Au niveau de cette table on voit des grottes ; un sentier de chèvre permet de descendre sur cette plate-forme.

La mer.

La pointe de la Grande-Vigie forme dans le Nord un cap

(1) Voir la carte particulière de la Guadeloupe, feuille I, Côte du Vent,

avancé, séparant ainsi complètement la côte du Vent de la côte Sous le vent. Comme les falaises tombent verticalement à une assez grande profondeur sous l'eau, la houle renvoyée par la côte vient dans ces parages de tous les côtés; de plus le vent suit la côte quand il est tout près d'elle : aussi, sauf dans des beaux temps exceptionnels qui, en dehors de l'hivernage, se présentent peut-être quelques jours seulement chaque année, la mer est-elle là extrêmement hachée; il se produit un clapotis tel, que l'eau à la rencontre des lames jaillit à plusieurs mètres de hauteur perpendiculairement à la surface.

De la Grande-Vigie à l'anse Sainte-Marguerite, située à 3 milles dans le N. O. du Moule, les falaises continuent à régner, toujours à pic, avec beaucoup d'eau à leur pied, 15 mètres au moins et souvent plus. Elles sont coupées en plusieurs endroits par des anses qui n'offrent pas de mouillage; la première et la plus grande que l'on rencontre est l'anse à Pistolet, à moins de 1 mille dans le S. S. E. de la Grande-Vigie : on la nomme ainsi, dit-on, parce que c'était là qu'avaient lieu les duels, fréquents dans la colonie. La plage de sable y est assez étendue; on distingue dans le cirque de la montagne qui ferme la baie du côté de terre un large chemin de sable, tranchant par son ton jaune sur la végétation des alentours.

Anse à Pistolet.

Au delà, la falaise court dans l'Est jusqu'au Pithon, rocher pointu presque inaccessible de tous les côtés, séparé de la terre d'une cinquantaine de mètres. A 3 encablures dans le Sud est la Porte d'Enfer; c'était autrefois une roche percée d'une grande hauteur sous laquelle on passait pour arriver à une petite baie de sable. Lors du tremblement de terre de 1843, la voûte de cette roche s'est effondrée; il n'en reste plus que les deux bases.

Le Pithon.

Porte d'Enfer.

Un des points remarquables de cette partie de côte est le Souffleur, rocher en forme de lion accroupi, placé devant la falaise, creux à sa partie inférieure et crevassé en plusieurs endroits, si bien qu'il s'y produit plusieurs jets d'eau

Le Souffleur.

qui s'élèvent à près de 10 mètres de haut en donnant lieu à des embruns très-abondants.

Pointe de l'Anse
des Corps.

La pointe de l'Anse des Corps qu'on trouve plus loin se nomme aussi Tête à Bœuf à cause de la forme qu'elle présente quand elle est vue du Moule.

Anse
Sainte-Margue-
rite.

C'est à l'anse Sainte-Marguerite que les falaises cessent d'être taillées en rochers à pic, qu'elles deviennent moins abruptes et se couvrent de végétation. C'est là aussi que commencent les coraux devant la côte; ils y forment ce qu'on appelle le *port de Sainte-Marguerite*, refuge pouvant servir uniquement aux barques de pêcheurs, tant il y a peu d'eau à terre dans la partie abritée. C'est de plus un endroit où, par très-mauvais temps, il est impossible d'entrer. Sur un des rochers à fleur d'eau, le plus au large, est installé un piquet pour indiquer l'entrée. On peut passer soit dans le Nord soit dans le Sud du plateau auquel appartient ce rocher : en passant dans le Sud on pénètre directement, en passant dans le Nord on est obligé de contourner le plateau; mais, quand la mer n'est pas belle, il faut passer par là. Le bassin près de terre est complètement fermé par les roches qui sont au large, sauf à l'entrée, où il y a tout au plus 0^m 50 d'eau.

De
S^{te}-Marguerite
au Moule.

Après les falaises qui règnent au delà de Sainte-Marguerite pendant 1 mille environ, et sur la pente de l'une desquelles on voit un puits naturel à intérieur rouge, la côte s'abaisse; elle est formée tantôt de roches, tantôt de sable, et a devant elle des cayes à peu de distance. Les pentes du terrain situé en arrière vont en s'adoucissant jusqu'au Moule. Ce qu'on appelle la Baie est une anse bordée de roches et pavée de cayes plates.

Le Moule.

Le seul port que l'on trouve à la côte du Vent est le Moule ⁽¹⁾. Il est signalé par les récifs qui s'étendent devant lui beaucoup plus au large que partout ailleurs et par la grande cheminée de l'usine Duchassaing, située dans le Sud

⁽¹⁾ Voir le plan n° 2766 : Port du Moule.

du bourg et d'où s'échappe la fumée à l'époque de la récolte des cannes, époque qui est aussi généralement celle de l'arrivée des bâtiments. Quand il y a des navires dans le port, de loin on voit leurs mâtures. On aperçoit aussi le mât de pavillon du port auquel on hisse un pavillon rouge quand il y a ras de marée. L'église ne s'élève pas beaucoup au-dessus des maisons. Sur la pointe Ouest de l'entrée il y a une batterie, et en arrière de la pointe Est, sur un morne, on voit un mât de signaux installé dans un cimetière à côté de quelques tombes bien blanches.

L'accès du port est limité dans l'Est par la caye à Jean et les petits fonds qui la prolongent sous l'eau: on nomme caye à Jean la caye située à la pointe du récif qui, venant de l'Ouest, s'infléchit vers le Sud pour se diriger vers le port et aboutir au Mouton de Haut, en face duquel est le Mouton de Bas. C'est entre les deux Moutons qu'il faut passer pour entrer dans le port, en laissant à tribord le Baril de Bœuf, sur lequel il ne reste que 3^m 5, placé dans le Nord et tout près du Mouton de Bas.

Entrée du port.

Du moment qu'on a reconnu le Moule, il faut s'approcher de manière à distinguer le moulin Sergent, situé à $\frac{1}{2}$ mille dans l'intérieur au Sud du bourg. Après avoir passé à 2 encablures au moins de la caye à Jean, qui brise toujours, on vient engager le moulin Sergent par la caserne de douane; on tient exactement le moulin par l'angle rentrant de l'aile Nord de la maison: on range ainsi par tribord le Baril de Bœuf. A ce moment, le moulin Sergent disparaît; mais on n'a plus qu'à passer le long de la muraille de roches qui forme la partie Est du Mouton de Bas, découvrant à marée basse, et de laquelle la houle fait retomber la vague en cascade.

La passe.

Il y a sur la barre du Moule 5^m 6 d'eau dans les grandes marées; mais on doit compter sur 1 mètre de levée environ.

Entre le Baril de Bœuf et le Mouton de Bas il y a bien plus d'eau, 13 mètres; il y a de ce côté une passe, la passe Hastings, qui n'a que 20 à 25 mètres de largeur: on ne la

Passe Hastings.

pratique pas parce qu'il faudrait tourner trop brusquement, et qu'on aurait en entrant le vent en pointe.

Mouillage
dans le port.

Une fois entré dans le port, il faut venir promptement prendre la place qu'on doit occuper. Le port est tellement petit, qu'on est obligé d'amarrer les bâtiments par devant et par derrière à des ancres placées sur les roches des deux côtés; il faut, par suite, larguer les amarres du côté du bourg chaque fois qu'un bateau entre ou sort. Les navires sont ainsi en travers à la houle qui arrive droit dans le port; le bâtiment le plus au large est à peine à 20 mètres du Mouton de Haut, de sorte que, même par beau temps, on roule au mouillage; de plus, les navires se trouvent très-près les uns des autres. Par ras de marée les corps-morts chassent ou les amarres cassent. Il est très-rare qu'il se passe une année sans qu'un bâtiment au mouillage ne vienne se perdre en s'échouant dans le fond.

Rivière
du Moule.

Ce port présente encore un autre danger. Dans le fond est la rivière du Moule, dont l'embouchure est généralement fermée par un bourrelet de sable; quand viennent de grandes pluies, le capitaine du port se hâte de pratiquer une ouverture pour laisser s'écouler l'eau. Sans cette précaution, la rivière devient assez grosse pour renverser cet obstacle; l'eau, qui a éprouvé longtemps de la résistance, arrive avec violence et produit un courant capable de jeter à la côte ou sur les coraux les navires mouillés dans le port : c'est ce qui est arrivé à la fin de 1868.

Travaux
exécutés en 1858.

Autrefois il y avait moins d'eau sur la barre : en 1858, on crut bien faire en approfondissant un peu le chenal et on fit sauter à la mine le fond sur une largeur de 50 mètres et sur une profondeur de 1 mètre vers le milieu; mais il est probable qu'il eût bien mieux valu faciliter l'accès de la passe Hastings et combler au contraire l'autre passe, le port eût été beaucoup mieux défendu de la houle. Ce qu'on a tenté de faire à la Pointe-à-Pitre permet de le supposer.

La colonie cherche à améliorer le port du Moule. Les travaux d'amélioration exécutés à la mer coûtent généralement

fort cher. On ferait mieux de reporter les sommes qu'on voudrait y consacrer sur la construction d'un chemin de fer du Moule à la Pointe-à-Pitre, chemin de fer qui existe déjà pour un usage privé de la Pointe-à-Pitre jusque près de l'ancien bourg du Morne-à-l'Eau.

On peut mouiller et l'on mouille quelquefois devant le Moule par 15 à 18 mètres, à peu près dans l'alignement de l'entrée, en ayant la Couronne par la pointe de la falaise située derrière et qu'on nomme le Rempart à l'E. S. E. $\frac{1}{2}$ E. ; c'est peu avant que la cheminée de l'usine Duchassaing ne vienne à disparaître. Le fond est de sable et la tenue est bonne.

Mouillage
extérieur.

Quand on vient au Moule par l'Est, on a défilé devant une longue plage de sable dont la monotonie n'est rompue que par un rocher s'avancant droit dans la mer, ayant la forme d'un chien reposant sur le sol, les jambes repliées sous lui, et qu'on nomme la Couronne : c'est encore là un point de reconnaissance du Moule. De là au Moule il y a une ligne de cayes jusqu'à la caye à Jean, avec deux passes pour canots, dont l'une assez large et profonde, nommée la passe à Reynaud, dans l'alignement du moulin Langlais par la pointe de sable qui masque le Moule; en dedans des coraux, on peut naviguer en embarcation et arriver dans le port du Moule par la passe des Pirogues.

La Couronne.

Sur les côtes de l'Est comme sur les côtes Sud de la Grande-Terre et de Marie-Galante, les coraux règnent toujours devant les plages de sable. Quand ces plages cessent et sont remplacées par des falaises, il n'y a plus de coraux : aussi peut-on passer auprès des falaises qui s'étendent entre la Couronne et l'anse à l'Eau. A l'anse à l'Eau une embarcation peut pénétrer par une entrée tortueuse presque entièrement fermée par des roches et débarquer à l'abri. Au delà recommencent et règnent les coraux devant une longue plage de sable; à cette plage succède une côte rocheuse coupée par de petites baies peu profondes. En arrière le terrain se relève à une hauteur uniforme de 40 mètres environ; à des étages différents on voit de gros rochers grisâtres à arêtes vives tranchant sur la végétation qui recouvre le reste.

Anse à l'Eau.

Îlet à Gourde.

L'îlet à Gourde, haut d'une dizaine de mètres, a une forme très-remarquable : c'est une manière de champignon qui sort à pic de la mer, présente de tous côtés à 2 ou 3 mètres au-dessus de l'eau un renflement et se termine en dôme. La teinte de cet îlet est grisâtre et de loin il a l'apparence d'une toiture en chaume noircie par le temps. On trouve tout autour 9 mètres jusqu'à le toucher. Entre le Moule et la pointe des Châteaux, l'ensemble des falaises qui s'étendent vers la pointe Malherbe, hautes de 50 mètres environ, forme la partie la plus élevée de la côte. De part et d'autre, celle-ci s'abaisse, et dans le S. E. elle se relève à la pointe des Châteaux, dont l'extrémité, qui en est la partie la plus haute (45 mètres), tombe à pic du côté du Sud.

Pointe
des Châteaux.

La pointe des Châteaux forme l'extrémité d'une bande de terre longue de 3 milles, et d'une largeur variant entre $\frac{1}{2}$ mille et $\frac{3}{4}$ de mille. Son nom lui vient de l'aspect que présentent à une certaine distance au large les rochers qui la composent, taillés tantôt suivant des lignes verticales, tantôt suivant des lignes horizontales, et ayant de loin l'apparence de fragments de murailles fortifiées. La falaise la plus élevée se prolonge dans la mer par deux pointes étroites de roches découpées carrément. Devant celle du Nord sont deux gros rochers pointus : le plus rapproché de terre est à pic de certains côtés; vu de l'Est ou de l'Ouest, il apparaît comme une aiguille. Ces rochers sont magnétiques. On peut doubler de près la pointe des Châteaux.

CHAPITRE VI.

CÔTE SUD DE LA GRANDE-TERRE.

Des rochers pointus ⁽¹⁾, avec des puits où l'eau s'engouffre et jaillit par grosse houle, entremêlés d'ailleurs de petites baies de sable à moitié fermées de temps à autre par des roches, conduisent de la pointe des Châteaux à la Galère, petit port pour embarcations. Un peu plus loin sont quelques cases habitées par des pêcheurs ⁽²⁾, puis les coraux recommencent avec des plages de sable derrière. A l'endroit où la culture apparaît, on voit trois moulins, dont celui du milieu est le plus apparent avec ses cases à nègres symétriquement rangées. Ce n'est que près de Saint-François que les coraux, jusque-là près de terre, s'éloignent tout à coup au large.

La Galère.

Le village de Saint-François est situé sur le bord de la mer, dans une baie peu prononcée ; il se reconnaît à ses maisons, dont quelques-unes sont peintes en rouge ; d'autres sont en pierres de taille, mais ruinées par le tremblement de terre de 1843. Le clocher, peu élevé, ne se voit pas bien de la mer. Sur une pointe de sable est un mât de signaux ; à gauche, sur une pointe rocheuse, sont deux ou trois maisons cachées par deux arbres dont l'un sert d'alignement aux pilotes pour entrer à Saint-François, et sur lesquels

Saint-François.

⁽¹⁾ Voir la carte particulière de la Guadeloupe, feuille II : De la Désirade à la Pointe-à-Pitre, n° 3419.

⁽²⁾ Il n'est permis à ces pêcheurs d'avoir d'autres embarcations que des *pripis*, sorte de radeaux composés de cinq ou six morceaux d'un bois léger réunis ensemble côte à côte. La raison de cette défense est d'empêcher les nègres ou Indiens employés dans les habitations voisines de quitter subrepticement la Guadeloupe pour se réfugier à la Dominique.

ou peut s'amarrer; un peu au delà est une roche percée; en arrière on distingue le mur carré de la Geôle. Sur la pointe Ouest de la baie est le moulin Sèze Favault. Dans l'intérieur, à près d'un mille au Nord de la pointe Est, on aperçoit au milieu de grands arbres la cheminée de l'usine Pauvert; à côté on voit l'ancien moulin, devenu une tour bien blanche.

Port
de
Saint-François.

Ce qu'on nomme le port de Saint-François ⁽¹⁾ n'est guère que l'intervalle entre deux séries de coraux, intervalle de 1 encablure dans lequel on trouve 4 mètres de fond sur une largeur moitié moindre. En dedans de la ligne des coraux, le fond est encore à peu près de 4 mètres sur une profondeur de $\frac{1}{2}$ encablure. On voit donc combien ce port est petit. La canonnière *la Pique* y est restée pendant la saison des vents de N. E. plusieurs jours de suite à deux reprises différentes, affourchée avec une ancre à jet derrière et une amarre à terre. Plus tard, *la Pique* y est revenue au mois de juin; mais alors la mer, poussée par les vents de S. E., arrivait dans le port et le bâtiment était mal au mouillage.

La caye Rouge.

En entrant à Saint-François il faut se défier d'un écueil qui offre deux têtes sur lesquelles il ne reste que 2^m 7 et 2^m 9 à marée basse, la caye Rouge : aussi avait-on placé près de là un pavillon sur une bouée. On a remplacé cette bouée, en 1869, par un coffre de halage; on doit passer à 40 mètres dans l'Ouest de ce coffre et porter sur l'arbre dont nous avons parlé. Au moment où l'on passe entre la caye Rouge et le coffre on a le clocher à gauche du mât de pavillon, à une distance variant entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$ quart. Les pilotes d'ailleurs aiment, comme pour entrer à Sainte-Anne, à choisir leur temps, c'est-à-dire avoir le soleil assez élevé sur l'horizon pour bien voir les cayes.

La passe.

On ne peut, pour ainsi dire, pas faire d'eau à Saint-François; le peu qu'on trouve est généralement saumâtre. Comme à la Pointe-à-Pitre, dans chaque maison on recueille une

(1) Voir le plan de Saint-François, n° 3105.

petite portion d'eau dans des citernes ou dans de grandes cruches.

A l'intérieur des coraux une chaloupe peut naviguer vers l'Est pendant plus d'un mille et demi.

Une petite embarcation peut entrer au milieu des coraux en face de la pointe de roches basses qui forme la pointe Est de la baie; il faut tenir cette pointe par la cheminée de l'usine Pauvert.

Dans l'E. S. E. de cette pointe on trouve entre les coraux une autre coupure profonde et étroite ($\frac{1}{2}$ encablure à peine) qu'on nomme la passe Champagne. Cette passe est dirigée d'abord de l'Est vers l'Ouest, dans la direction du moulin Sèze Favault. On commence par trouver 11 mètres entre des coraux restant à 2 mètres sous l'eau, ensuite la passe tourne au N. O. entre des coraux à fleur d'eau : on a encore là 8 mètres; enfin le fond diminue immédiatement, et bientôt la sonde ne rapporte que 2 mètres.

Passe
Champagne.

On peut, pendant la saison des vents de N. E., mouiller en dehors des coraux au Sud de Saint-François, à $\frac{1}{2}$ mille de terre, par 11 à 12 mètres, fond de sable et coquilles brisées.

Mouillage
extérieur.

Dans l'Ouest de Saint-François, après les plages de sable devant lesquelles sont les coraux, la côte est formée près de l'anse à la Barque de roches pointues, découpées, creuses, avec des puits en dessous, des grottes en dessus.

L'anse à la Barque est large de 2 encablures, profonde de plus de 1 encablure; au fond vient se jeter un petit cours d'eau. Au milieu de l'entrée git un gros rocher à l'Est duquel on ne peut pas passer; il se relie à la côte par une partie qui est presque à sec à marée basse. La terre de ce côté est plate, tandis que de l'autre elle est bordée de falaises presque à pic détachant de leur pied quelques roches, notamment à l'entrée. Entre elles et le gros rocher du milieu on a 4^m 5, mais les fonds décroissent au fur et à mesure que l'on s'avance.

Anse
à la Barque.

Au delà de l'anse
à la Barque.

Au delà de l'anse à la Barque, on voit sur la côte une falaise d'un blanc jaunâtre, très-visible de loin, et par le travers, à 1 mille dans l'intérieur, la haute cheminée de l'usine Courcelles se détache sur le ciel. Un peu dans l'Ouest de la falaise blanche commence une plage de sable, avec des coraux devant, qui conduira jusqu'à Sainte-Anne; on aperçoit tout près de la côte deux moulins, et vers Sainte-Anne une usine dont la haute cheminée, carrée et blanche, s'élève au-dessus d'un toit rouge très-éclatant, le matin surtout : c'est l'usine Boissel.

Fonds
devant la côte.

C'est entre l'anse à la Barque et Sainte-Anne que les bâtiments qui défilent devant la côte doivent s'en écarter le plus, au delà de 1 mille. Droit dans le Sud de la falaise blanche gît un banc où le moindre fond trouvé est de 9^m 6, et dans l'Ouest de celui-ci il y en a un autre, où l'on ne trouve que 5^m 4, fond de corail, à l'Est de la pointe qui ouvre de ce côté la baie de Sainte-Anne. Ce haut-fond se trouve à 6 encablures de terre. Quand on est dessus, on relève la cheminée de l'usine Boissel au N. 65° O., la pointe Est de la baie de Sainte-Anne à l'Ouest, le Diamant à l'E. 15° S., enfin la pointe Ouest de l'anse à la Barque au N. 59° E. Il faudra, pour parer ces bancs, ne pas remonter dans le Nord du parallèle de la pointe Ouest de Sainte-Anne, qui est une pointe de sable derrière laquelle sont de petits arbres : on la verra se peindre sur les falaises situées un peu plus loin.

Du reste, à la côte Sud de la Grande-Terre, le fond est généralement disposé par sillons parallèles de largeur variable, d'une profondeur relative de 10 à 15 mètres, séparant des bandes longues et étroites sur lesquelles le fond se relève brusquement.

Sainte-Anne.

La baie de Sainte-Anne ⁽¹⁾ est moins large que celle de Saint-François, mais elle est un peu plus creuse. Le village est d'un aspect terne et assez misérable; les maisons sont grises, et quelques-unes sont très-délabrées. Sur la droite on voit des cocotiers; sur la gauche, l'extrémité du village

(1) Voir le plan de Sainte-Anne, n° 2658.

s'appuie sur un morne boisé au pied duquel, dans l'Ouest, une rivière vient se jeter dans la baie. Il s'y adosse une maison d'un aspect plus important que les autres, dont fait partie une grosse tour carrée terminée par un toit pointu : c'est la Geôle; elle sert d'alignement pour prendre les deux passes.

Aux deux pointes de la baie se relie des coraux qui présentent deux coupures nommées la Grande Passe et la Petite Passe : la Grande Passe est la plus Est des deux.

Pour pratiquer la Grande Passe, il faut se disposer avant d'être arrivé dans le Sud de Sainte-Anne. L'alignement à suivre est de relever l'angle Est de la Geôle au N. 31° 30' O. Cet angle est alors par un moulin ruiné, celui de Plaisance, apparaissant comme une tour grisâtre, situé assez loin dans l'intérieur, au delà d'un autre moulin ruiné que l'on voit à peu de distance seulement de la plage et qu'il ne faudrait pas confondre avec lui; le relèvement, du reste, les fera bien distinguer l'un de l'autre. On a, d'ailleurs, placé un coffre que l'on devra ranger le plus près possible et qui est à peine en dehors de la ligne extérieure des coraux hors de l'eau; on trouve à son pied 11^m 5. Dès qu'on a franchi la passe, il faut venir sur bâbord et laisser tomber l'ancre en ayant la Geôle au N. N. O., et peu avant que la pointe Ouest de la baie ne vienne masquer *le Diamant*. On enverra dans l'O. N. O. une ancre à jet, de manière à se tenir évité entre l'Est et le S. E.

Grande Passe.

Ce mouillage est indiqué pour les bâtiments qui calent 4 mètres; un bâtiment d'un plus fort tirant d'eau pourrait à la rigueur venir mouiller à Sainte-Anne, mais il serait obligé de se tenir plus ou moins à l'ouvert même de la passe. Les bâtiments qui ne calent pas plus de 3 mètres peuvent mouiller plus au fond de la baie, en s'abritant mieux derrière le pâté de cayes qui sépare les deux passes. On remarquera sur le plan de Sainte-Anne un fond de 2^m 8 près de l'endroit que nous indiquons; c'était là que s'était échoué, il y a quelques années, un bâtiment dont l'épave a été incomplètement enlevée.

Mouillage.

Petite Passe.

Les petits bâtiments peuvent aussi pratiquer la seconde passe, dont la profondeur est de plus de 5 mètres, mais qui est étroite, et au milieu de laquelle on trouve un fond de 3^m 9. Ils doivent parer ce qu'on appelle le Baril de Bœuf, sur lequel il ne reste que 1^m 5 d'eau. L'alignement à suivre est de mettre la tour carrée de la Geôle au N. 11° 30' E. par l'angle S. O. d'une case en bois située au bord de la mer. Quand on est au milieu des coraux, il faut venir un peu dans l'Est de cet alignement. Les gens du pays qui fréquentent Sainte-Anne se guident sur la teinte de l'eau.

Falaises
entre
Sainte-Anne
et le
Petit-Havre.

Les falaises situées à l'Ouest de Sainte-Anne sont tantôt hautes, tantôt basses, avec des broussailles et des arbres grim pant de distance en distance : tantôt elles tracent une ligne droite, tantôt elles forment des demi-cercles aplatis; d'autres fois, c'est un mur uni; puis en viennent d'autres déchi quetées, donnant naissance à des grottes. Les premières que l'on rencontre sont rougeâtres, les autres sont grises ou blanches. Elles se terminent par l'anse Rouge, presque fermée par des roches sous l'eau ou à fleur d'eau entre lesquelles un canot peut passer en veillant.

Le Diamant.

Mais déjà on a dû apercevoir le Diamant, gros rocher haut de quelques mètres, escorté d'un plus petit, et derrière lui l'île de Sable, couverte en effet de sable presque partout, sauf dans une petite partie boisée. Entre le Diamant et l'anse Rouge s'ouvre l'anse du Petit-Havre ⁽¹⁾, où un bâtiment de tonnage moyen peut trouver un abri contre des vents de N. E. On doit arriver en passant à égale distance du Diamant et de la pointe Est du Petit-Havre, puis courir à l'O. N. O. pour mouiller en relevant le Diamant au Sud et la pointe de la Saline entre l'O. S. O. et l'O. S. O. $\frac{1}{2}$ O. : on sera par 7 mètres, fond de sable. Les petits bateaux pourront venir encore plus en dedans, en portant sur la pointe de la Saline. On est ainsi abrité par le vaste pâté de coraux qui comprend l'île de Sable et le Diamant, pâté qui a 3 encablures dans le sens du Nord au Sud, 4 encablures $\frac{1}{2}$ dans le sens perpendiculaire,

Le Petit-Havre.

⁽¹⁾ Voir le plan du mouillage du Petit-Havre, n° 3046.

et qui ne laisse entre lui et la pointe de la Saline qu'un passage de 1 encablure pour chaloupes et près de 3 encablures entre lui et la falaise en face la plus rapprochée. Les falaises qui forment le fond sont assez hautes, séparées par des coupures peu profondes, et elles affectent la forme de demi-cercle de manière à ressembler, même de fort loin, à des arches de pont, la partie supérieure, qui est cintrée, étant généralement blanche et nue, tandis que la végétation pousse en dedans et au-dessus.

Aspect
des falaises
du fond
du Petit-Havre.

Les goëlettes du pays viennent encore mouiller devant la plage de sable située au Nord de la pointe Est de l'entrée. Cette pointe se prolonge dans la direction de l'Ouest par une partie basse derrière laquelle on est abrité de la houle du S. E.

La pointe Caraïbe forme la pointe Sud de la Grande-Terre; c'est une falaise de 4 mètres de haut avec un gros morne derrière. A 1 encablure $\frac{1}{2}$ d'elle, la sonde rapporte plus de 10 mètres; mais entre elle et le Diamant on n'a encore que 6 mètres à $\frac{1}{2}$ mille au large de la côte. A 1 mille $\frac{1}{2}$ on perd fond par plus de 100 mètres.

Pointe Caraïbe.

Au delà de la pointe Caraïbe on retrouve l'îlet à Gozier, par lequel nous avons commencé cette deuxième partie du *Pilote*.

Nous étudierons les Dépendances de la Guadeloupe en suivant l'ordre dans lequel on les rencontre quand on arrive à la Guadeloupe par l'Est. Nous commencerons donc par la Désirade, puis nous prendrons la Petite-Terre, Marie-Galante et enfin les Saintes.

TROISIÈME PARTIE.

LA DÉSIRADE.

La Désirade⁽¹⁾ est ainsi nommée parce que ce fut la première île que Christophe Colomb découvrit à son second voyage, en 1493. Longue et étroite, elle est surmontée d'un plateau d'une hauteur de 280 mètres environ, légèrement incliné de l'Ouest vers l'Est, toujours découvert, sauf dans les grains, et régnant à peu près sur la moitié de la longueur de l'île. Ce plateau tombe presque à pic du côté du N. O. et du S. E.; des deux autres côtés, au contraire, il est plus accessible, et les hauteurs se terminent, du côté de la Guadeloupe, par un morne dénudé en partie et pierreux qu'on nomme le Morne à Frégate. L'île est peu boisée, surtout aux extrémités. Relativement à la Guadeloupe, il y tombe peu d'eau; le sol y est sec, et convient plutôt à la culture du coton qu'à la culture de la canne. On a essayé ces cultures, mais elles ont été abandonnées: on voit encore près de la Léproserie les restes de l'habitation sucrière que l'on avait construite.

La Désirade :
aspect.

Les bâtiments qui viennent à la Désirade n'y ont guère d'autre mouillage en toute saison que celui du Galet⁽²⁾, à la partie S. O. de l'île. On vient le prendre en gouvernant à l'E. 2° N. sur une maison qu'on doit mettre par un tamarinier situé plus haut à l'intérieur. Cette maison, la plus au Nord de toutes celles qui regardent le mouillage, est très-remarquable, parce

Mouillage
du Galet.

(1) Voir la carte particulière de la Guadeloupe, feuille I, Côte du Vent, n° 3125.

(2) Voir le plan du mouillage du Galet, n° 3045.

qu'elle est carrée et n'a qu'une fenêtre sombre au milieu de chaque face, de sorte qu'au premier abord on croit voir un vide; de loin on se figure la maison crénelée. On doit s'arrêter dans ce relèvement quand on se trouve par 10 mètres environ, relevant à peu près l'un par l'autre au S. S. E. les deux rochers qui se détachent de la côte vers la pointe des Colibris. Le fond est de sable mêlé de roche; la tenue y est bonne. *La Pique* y laissa une fois une ancre, une autre fois une patte d'ancre. Quand la chaîne cassa, c'était au commencement de juillet, après un vent violent d'Est; le vent avait un peu molli, mais la rupture eut lieu sous l'effort du ras de marée qui s'était produit. On trouve toujours de la houle venant du Nord et du Sud; et comme on est généralement évité le cap à terre, on y roule beaucoup.

Courant.

A la suite des vents d'Est, il y a souvent à la pointe des Colibris un courant de deux nœuds portant dans l'Ouest. Il est assez fort pour empêcher les bateaux de la Désirade de doubler cette pointe pour se rendre à la Grande-Anse; ils relâchent alors au Galet.

Mouillage
devant
la Grande-Anse.

Dans la saison des vents de N. E., on peut venir aussi mouiller devant le bourg même, dit bourg de la Grande-Anse. Il faut se mettre dans le Sud de l'église, et gouverner dessus en mouillant quand on se trouvera suffisamment près des coraux, dans l'Est environ de la pointe des Colibris. Les fonds croissent régulièrement et lentement jusqu'à 10 mètres; en deçà ils diminuent plus rapidement.

Le port
de
la Grande-Anse.

En dedans des coraux il y a un port pour les petits bateaux calant de 1 mètre à 1^m 50 et où l'on trouve un très-bon abri: c'est là que se réfugient les embarcations du pays. Il y a une passe dont l'alignement est donné par l'axe même de la nouvelle église; mais il faut veiller avec soin en entrant dans ce port, parce qu'il est parsemé de roches. On ne peut pas non plus trop s'approcher de terre, parce qu'il n'y a pas d'eau. La ligne de cayes qui protège ce port s'étend d'ailleurs dans l'Ouest jusqu'à la pointe des Colibris, dans l'Est jusqu'à la

pointe du Désert; mais c'est devant le bourg qu'elle est la plus éloignée de la côte.

Devant la pointe du Désert il y a une petite passe pour les embarcations qui veulent se mettre à l'abri dans la baie du Souffleur; là, les cayes s'étendent parallèlement à la côte à une distance de 2 encablures à 2 encablures $\frac{1}{2}$. On voit quelques maisons à la pointe du Souffleur; au-dessus est le morne Cybèle, composé de falaises à pic et formant la limite N. E. d'une vallée par laquelle on peut accéder au plateau supérieur; de là jusqu'au bourg les pentes étaient complètement abruptes.

Du Désert
à la
baie Mahault.

Un sentier tracé à quelque distance de la mer conduit de la Grande-Anse à la Léproserie, établissement situé au fond de la baie Mahault et la dominant un peu. Là aussi, il y a un abri pour les petits bateaux; la baie est bordée de falaises ou de rochers, sauf deux petites plages de sable où l'on peut débarquer: l'une regarde la Léproserie, l'autre l'ancienne sucrerie, dont on voit encore la cheminée; l'entrée de l'anse est resserrée par des roches venant de droite et de gauche. La léproserie qui a été établie là en 1728 se compose actuellement de deux séries de cases parallèles; une chapelle est à côté.

La baie Mahault.

La Léproserie.

De la baie Mahault à l'extrémité Est de l'île on trouve des rochers à la côte, et dans le S. E. de la pointe, à 2 encablures $\frac{1}{2}$, une roche dont la tête est sous l'eau à une profondeur de 1^m 5 à 2 mètres, et que l'on nomme le Mouton, brisant par intervalles avec les brises d'Est ordinaires. On devra donc contourner la pointe Est à bonne distance.

Le Mouton.

Dans la partie de la côte qui regarde l'Orient, le terrain descend en pente douce vers la mer; on y voit des baies de sable, avec de gros rochers à quelque distance de terre; la sonde rapporte de 20 à 30 mètres à moins de $\frac{1}{2}$ mille.

Côte de l'Est.

Mais sitôt qu'on a doublé la pointe N. E. de l'île, pointe bordée aussi de gros rochers, la côte commence à s'élever et toute la partie de la Désirade tournée vers le N. O. est encore plus abrupte que du côté opposé. Les falaises qu'on y ren-

Côte du N. O.

contre ont toutes leur pied dans la mer, sauf de temps à autre où l'on trouve quelques bandes étroites de galets. Ces falaises sont tantôt des murailles droites, tantôt elles se coupent sous un angle vif; tantôt, au contraire, elles présentent une courbe très-régulière. La première courbe que l'on trouve en venant de l'Est est celle qui donne lieu à la baie dite Trou Cochons, baie assez profonde et dont l'extrémité N. E. est formée par le *Morne Rouge d'en haut*, ainsi appelé à cause de la teinte de la terre.

Plus loin, vers l'Ouest, on rencontre deux petites baies dites le *Grand* et le *Petit Tabac*; puis vient le *Petit Morne Rouge*, qui est un talus à 45 degrés d'une trentaine de mètres environ formé par une terre rouge. Au delà s'ouvre une baie peu profonde, d'une largeur de 1 mille $\frac{1}{3}$ à peu près, fermée d'autre part par

Pointe
du Grand-Nord.

la *pointe du Grand-Nord*. Dans cette baie sont jetés des rochers dont quelques-uns sont assez loin au large et dont le plus remarquable est un grand pâté d'une hauteur de 6 à 8 mètres appelé le *Fromager*. Un peu avant d'arriver par le travers du Fromager, on aperçoit une ravine profonde où coule ce qu'on nomme la *Rivière*: ce n'est qu'une série de bassins reliés entre eux par des cascades. Mais quand le temps est sec, le niveau de l'eau dans les bassins s'abaisse et, les cascades ne fonctionnant plus, l'eau ne s'écoule plus à la mer. C'est ainsi qu'à l'époque où nous visitâmes ces lieux nous espérions, d'après le dire des habitants, faire là de l'eau douce pour notre canot à vapeur; il n'y en avait que dans un bassin situé à plus de 50 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est néanmoins le seul endroit où l'on trouve de l'eau douce à la Désirade, si ce n'est encore à la baie Mahault, où coule, paraît-il, un petit ruisseau.

La Rivière.

Pointes
du Grand-Nord
et du
Petit-Nord.

C'est un peu avant d'arriver à la *pointe du Grand-Nord* que commencent à s'adoucir les pentes du plateau supérieur. Cette pointe est séparée de la *pointe du Petit-Nord* par une baie de sable assez large; sur la hauteur on distingue une petite chapelle, dite le Calvaire, située un peu au-dessous de la tombée de la montagne. Il n'y a pas de rochers devant la baie, mais l'on en trouve dans l'Est et dans l'Ouest; ceux de l'Ouest s'éloignent plus de terre, et à la pointe du Petit-Nord, à

$\frac{1}{2}$ encablure du gros rocher au large qu'on y voit, gît une roche sous l'eau où il reste 4^m 2 d'eau.

Enfin, en revenant vers le Galet, on voit le morne Frégate descendre rapidement vers la mer en s'y appuyant par des falaises; à la pointe N. O. de l'île, le rocher le plus au large prend le nom de *Frégate* à cause de sa forme, et dans le Sud, près du mouillage, on doit faire attention à un rocher à fleur d'eau nommé *la Baleine*.

La Frégate.

Aux approches de la Désirade, on a de grands fonds de tous côtés, sauf du côté du Sud : c'est ainsi qu'on trouve 180 mètres à 1 mille de terre dans l'Ouest du Galet et plus loin 545 mètres à peu près à mi-route entre l'île et la pointe des Châteaux. Dans le Nord, nous eûmes 550 mètres à moins d'un mille au Nord du Petit Tabac; devant la baie Mahault, la sonde rapporta également de grands fonds à 1 mille de terre. Mais en allant de la baie Mahault vers la Petite Terre, nous ne rencontrâmes pas plus de 28 mètres : la Désirade se relie donc à la Petite-Terre par un plateau sous-marin de cette profondeur à peu près sur lequel les fonds ne paraissent guère varier.

Fonds autour de la Désirade.

LA PETITE-TERRÉ. — BANC DES VAISSEAUX.

Ce qu'on nomme la Petite-Terre⁽¹⁾, c'est l'ensemble des deux îles situées à 5 milles environ dans le S. E. de la pointe des Châteaux. Ces deux îles, appelées l'une la Terre-de-Haut, celle qui est au vent, l'autre, la Terre-de-Bas, sont séparées par un canal étroit; elles sont basses, couvertes de végétation en grande partie. Sur le bord de la mer est une bande de sable de peu d'épaisseur à laquelle atterrissent presque partout des pâtés de roches.

Aspect général.

La Petite-Terre ne produit presque rien, si ce n'est quelques vivres; on y voit de rares cocotiers. On y a planté et récolté

Productions.

(1) Voir la carte particulière de la Guadeloupe, feuille II : De la Désirade à la Pointe-à-Pitre, N° 3419.

du coton à l'époque de la guerre de sécession aux États-Unis; depuis, cette culture a été abandonnée; on s'y livre actuellement à la pêche. Sur la Terre-de-Haut il y a une ou deux cabanes; sur la Terre-de-Bas, il y a une habitation et quelques cases groupées autour du phare. Celui-ci est une colonne cylindrique de 23 mètres d'altitude, élevée de 36 mètres au-dessus du niveau de la mer, s'élançant au centre d'une construction rectangulaire haute de 6 mètres qui sert de logement au gardien. Son appareil est dioptrique et du 3^e ordre, sa portée est de 15 milles; les gardiens sont de la Désirade: ils viennent à tour de rôle faire leur service.

Le phare.

Terre-de-Haut.

La Terre-de-Haut est un trapèze dont la base inférieure court presque en ligne droite de l'Est à l'Ouest sur $\frac{3}{4}$ de mille; la base supérieure n'a que deux encablures de longueur et est distante de l'autre de $\frac{1}{2}$ mille. Cette île est entourée de roches de presque tous les côtés: d'abord à la partie N. E., où elles se terminent à plus de 100 mètres de terre par la *Baleine de Haut*; puis devant la partie Est, où elles s'étendent sous l'eau jusqu'à deux encablures, comme aussi vers le milieu de la partie N. O., où elles forment un grand pâté; enfin, la pointe Ouest, qui est une pointe de sable, se prolonge par un banc de roches dont l'extrémité est ce qu'on nomme le *Mouton de Haut*.

Mouton de Haut.

Terre-de-Bas.

La Terre-de-Bas court de l'Est à l'Ouest sur une longueur d'environ 1 mille $\frac{1}{2}$; elle a $\frac{1}{3}$ de mille dans son autre dimension. Plate presque partout, elle se relève à son extrémité Est, de manière à avoir 12 mètres de haut sur le plateau où est construit le phare; elle est, comme la Terre-de-Haut, entourée de roches de tous les côtés. Dans le Nord, ces roches s'éloignent peu de terre, sauf vers le milieu, où il y a, à 1 encablure, un rocher qui brise par les vents de N. E. et qu'on nomme le *Mouton de Bas*, séparé du Mouton de Haut de 2 encablures. A 2 encablures dans le S. O. de la pointe de sable de l'Ouest on voit une roche émergeant de 1 mètre à 1^m 50, nommée la *Baleine de l'Ouest*, séparée de la terre par une profondeur de 5 mètres.

Mouton de Bas.

*Baleine
de l'Ouest.*

Trou Canard.

Dans la partie Sud de l'île, les roches s'éloignent plus de

terre que dans le Nord; elles y donnent lieu à ce qu'on nomme le Trou Canard, endroit abrité, mais où il n'y a que 3 à 4 mètres d'eau et deux passes pour grandes embarcations.

Il existe une troisième Baleine, la Grosse Baleine ou la Baleine du Sud, gros rocher long de près de 1 encablure dont une extrémité émerge de plus de 1 mètre, tandis que l'autre est à fleur d'eau. Elle est située dans le S. S. O. du phare, à 2 encablures $\frac{1}{2}$ de terre. *Grosse Baleine.*

Le canal qui sépare les deux îles de la Petite-Terre a 200 mètres de large dans la partie la plus étroite; il offre pour de très-petits bâtiments un très-bon mouillage par des fonds de 4 à 5 mètres, avec deux entrées par l'Ouest et par l'Est. L'entrée en est marquée du côté de l'Ouest par les deux Moutons; la passe a 3 mètres de profondeur. Pour la suivre, il faut tenir le canal bien ouvert et gouverner en ayant la pointe Nord de la Terre-de-Bas entre l'E. S. E. et l'E. S. E. $\frac{1}{4}$ E. C'est devant cette pointe, formée de trois petites pointes de sable terminées par des roches appelées les Cornes, et sur la plus occidentale desquelles est un cocotier isolé, qu'on trouve le plus d'eau, 5 mètres. *Canal
entre les deux îles.*

Dans l'Est du canal il y a deux petites passes très-étroites: dans la plus Nord, on n'a que 1 mètre d'eau; dans l'autre, il y a 4 mètres par les vents de S. E. C'est la passe du Nord qui est la plus praticable; les bateaux de la Désirade prennent au contraire l'autre avec les vents de la partie du Nord. Dans les ras de marée, la mer brise dans toute l'étendue de la côte Nord de la Petite-Terre et ferme complètement la passe située de ce côté, ainsi que le passage entre la Baleine de l'Ouest et la terre. Il est prudent de quitter le mouillage sous le vent de la Petite-Terre.

Ce mouillage est passable par les vents de N. E.; pour le prendre, il faut venir mouiller entre le Trou Canard et la Baleine de l'Ouest, en relevant celle-ci dans le Nord, mais sans en dépasser le méridien, et en relevant à l'Ouest la pointe Sud de la Petite-Terre. Quand le vent dépend du Sud, on doit mouiller dans le Nord de la Terre-de-Bas, en tenant *Mouillage.*

la pointe de sable de l'Ouest par la Baleine de l'Ouest et relevant le phare à l'E. S. E. $\frac{1}{2}$ S. : on mouillera alors par des fonds de 12 à 15 mètres, sable et corail.

De ce côté le fond varie régulièrement; il n'en est pas de même des autres côtés : dans les parties du N. E. et du S. O. surtout il y a des sautes de fond de 3 à 4 mètres en général.

La Petite-Terre, avons-nous vu, se relie avec la Désirade par un plateau de peu de profondeur; elle se rattache aussi de la même manière à la pointe des Châteaux, et jusqu'à l'O. S. O. encore, les petits fonds inférieurs à 30 mètres s'étendent à une grande distance. Dans ce dernier relèvement ils vont rejoindre le banc des Vaisseaux, situé à 9 milles de la Petite-Terre.

*Banc
des Vaisseaux.*

Le banc des Vaisseaux est un plateau de sable et de corail de 11 mètres de fond, et dont la forme est à peu près celle d'un cerf-volant dont la pointe serait dirigée vers le Sud. Il a plus de $\frac{1}{2}$ mille du Nord au Sud et 3 encablures $\frac{1}{2}$ dans la direction perpendiculaire. Ce banc se trouve un peu dans l'Ouest du méridien de Saint-François ou encore de la ligne qui joint Saint-François à la pointe Nord de Marie-Galante. Du milieu du banc on a la pointe des Châteaux à 2° 30' à gauche de la pointe N. O. de la Désirade et le phare de la Petite-Terre à l'E. $\frac{1}{4}$ N. Avec du soleil, on apercevra facilement le banc à la teinte de la mer et on pourra distinguer au fond de l'eau les parties de sable et de corail dont il se compose. Nous ne pensons pas qu'on trouve moins de 11 mètres sur ce banc, que nous avons sondé en parcourant des lignes très-rapprochées.

*Plateau de sondes
du canal
de
Marie-Galante.*

Dans le Sud on trouve de suite des fonds très-grands; dans le Nord, il n'en est pas ainsi : le banc des Vaisseaux forme la pointe S. O. d'un grand plateau de fonds variant entre 25 et 40 mètres, quelquefois plus même, et qui s'étend, d'une part, jusqu'à Sainte-Anne, d'autre part, à la Désirade et à la Petite-Terre. Dans le Sud de cette dernière limite et dans le S. O. de la première, les fonds tombent rapidement jusqu'à 400 mètres et au delà.

MARIE-GALANTE.

L'île de Marie-Galante⁽¹⁾ est formée de deux plateaux, l'un situé dans le Nord, de plus faible étendue que le second et d'une centaine de mètres de hauteur; l'autre d'une hauteur double, composé plutôt d'une série de mornes laissant entre eux des creux profonds où l'eau séjourne et donne lieu à des fièvres paludéennes. Entre ces deux plateaux coule la rivière du Vieux-Fort; la partie la plus haute du second plateau est à son tour séparée du reste de l'île, sauf du côté du vent, par une autre rivière, celle de Saint-Louis, et forme ce qu'on nomme la Barre de l'île.

Aspect.

L'île est cultivée principalement à la côte sous le vent : on y fait du sucre et il y a plusieurs usines. Dans l'intérieur il y a peu de culture, surtout au vent.

Nous commencerons la description nautique de l'île par le bourg le plus important, le Grand-Bourg, où l'on trouve un petit port, et nous continuerons par le Nord dans le sens du mouvement des aiguilles d'une montre, comme nous l'avons fait pour la Guadeloupe.

Le Grand-Bourg⁽²⁾ de Marie-Galante est assez bien bâti au bord de la mer; quelques-unes de ses maisons prennent pied dans l'eau. Un débarcadère en fer long de 25 mètres est situé à peu près vers le milieu de la partie du village qui regarde la mer; à gauche on voit la caserne, la batterie et son mât de pavillon. Tout auprès est le fanal, portant à 7 milles, haut de 14 mètres. Au fond du bourg est l'église, avec son clocher carré. Dans l'Est on voit plusieurs moulins : le moulin Beaurenom, à six ailes; le moulin ruiné Murat, avec une habitation située derrière, ruinée aussi mais bien blanche, et à laquelle des pilastres donnent une belle apparence; puis le moulin des Basses, le dernier de ce côté. Sur la hauteur derrière, à 2 milles

Le Grand-Bourg.

(1) Voir la carte générale de la Guadeloupe et la carte de la côte sous le vent de Marie-Galante, n° 3128.

(2) Voir le plan du mouillage du Grand-Bourg, n° 3056.

dans l'intérieur, est le moulin Ducos. Dans le Nord, on voit les tuyaux de l'usine Roussel.

Le port.

Le port du Grand-Bourg est petit; il est formé par une ligne de cayes découvrant à marée basse et s'étendant jusqu'à la pointe des Basses. Derrière ces cayes et devant le bourg on trouve 4 mètres sur une longueur de 2 encablures et sur une largeur de $\frac{1}{2}$ encablure. Dans le N. O. de l'extrémité des roches qui découvrent, à 300 mètres, est la *caye à Mayeux*, sur laquelle il ne reste que 2 mètres d'eau. C'est entre les deux qu'est l'entrée du port. Pour y aller mouiller, on devra tenir le mât de pavillon entre le N. E. et le N. E. $\frac{1}{2}$ N., et quand on aura dépassé la pointe Nord des cayes, c'est-à-dire quand la pointe des Basses sera, par la pointe qui la précède, à l'E. 20° S., on viendra en grand sur tribord et on laissera tomber l'ancre dans l'alignement du clocher par l'embarcadère. On s'amarrera derrière avec une ancre à jet. On est toujours sûr de parer la *caye à Mayeux* en tenant le clocher entre le mât de pavillon et le fanal.

Par de forts vents de la partie Sud, la mer déferle dans la passe, pas assez cependant pour empêcher les goëlettes d'entrer. Elle brise aussi avec force à la plage; il y a ras de marée. Cependant le débarquement est toujours possible. Le port se lave, paraît-il, de la couche de sable qui s'y trouve et le corail apparaît à nu.

L'eau doit se faire dans la mare située derrière l'église. Il faut faire rouler les barils à travers tout le bourg.

Mouillage
extérieur.

Un bâtiment qui cale plus de 3 mètres ne doit pas chercher à entrer dans le port, surtout s'il ne vient qu'en passant; il pourra alors mouiller en dehors des cayes: pour cela, il devra mettre le clocher au N. E. par l'extrémité N. O. des cayes, et là il mouillera dès que la sonde aura rapporté 15 mètres. On doit ralentir quand on est à $\frac{1}{3}$ mille des brisants, quoiqu'à cette distance on ne trouve pas fond par 50 mètres; mais la bande des fonds de 10 à 20 mètres n'a pas plus de 1 encablure $\frac{1}{2}$ de largeur.

Dans l'Ouest de la *caye à Mayeux*, il y a une bande de fonds de 4 à 5 mètres, large de 50 mètres environ, qui court paral-

lèlement à la plage, à une distance de 3 encablures $\frac{1}{2}$, et en dedans de laquelle on trouve des fonds de 8 mètres; on serait là mieux abrité encore pendant la saison des vents de S. E.

Dans le Sud du Grand-Bourg il y a deux coupures entre les coraux où peuvent passer les embarcations. Celle de l'Est est la plus large; pour la prendre, il faut tenir le moulin Beurenom à droite, d'un quart environ, d'un palmiste isolé situé à l'extrémité Est du bourg, près du bord de la mer.

Entre les cayes et la terre une légère embarcation peut passer à marée haute pour venir sortir aux Basses.

Toute la côte sous le vent, depuis les Basses, à l'extrémité Sud, jusqu'au morne du Massacre, au delà de Saint-Louis, dans le Nord, n'est qu'une plage de sable couverte de raisiniers et de mancenilliers⁽¹⁾, et derrière eux s'étendent généralement de riches champs de cannes. Il attient à la plage, jusqu'au delà de l'usine Retz, des cayes qui découvrent à marée basse et se prolongent parfois jusqu'à 100 mètres du rivage. Sur cette côte les fonds sont assez réguliers, et l'on peut mouiller partout; cependant à peu près dans l'O. S. O. de la cheminée de l'usine Retz on trouve, à 700 mètres de terre, un haut-fond de 4^m 5 appartenant à un rehaussement partiel parallèle à la côte.

Côte
sous le vent.

Toute la pointe de Folle-Anse est couverte, sauf la bande de sable à la plage jusqu'à 1 mille de distance, d'arbres plus ou moins noyés dans les marécages de l'intérieur; la côte y devient très-accore: ainsi on trouve plus de 10 mètres à 1 encablure $\frac{1}{2}$ de la pointe même.

Pointe
de Folle-Anse.

Au delà de la pointe de Folle-Anse s'ouvre l'anse de Saint-Louis, où les fonds varient très-régulièrement. Jusqu'à Saint-Louis il n'y a guère à la côte que des marécages; l'eau de la rivière est stagnante, un bourrelet de sable en ferme l'embouchure. Aussi le pays est-il réputé pour ses fièvres: on a

Saint-Louis.

⁽¹⁾ Le mancenillier, qu'on trouve aussi aux Saintes en assez grande abondance, est un arbre qui produit des fruits ressemblant assez à la pomme d'api. Le suc des feuilles est d'un blanc laiteux et très-corrosif; le fruit est un

dû installer la mairie et la gendarmerie sur la hauteur à côté d'un moulin ruiné, le moulin Courbaril, devenu une tour très-apparente du large. Deux usines sont en bas dans la plaine. Le village ne se compose guère que d'une rue qui mène à l'une de ces usines; on trouve cependant encore quelques maisons dans le Nord près d'une petite chapelle.

Mouillage.

C'est devant cette rue que l'on vient mouiller. Il suffit de l'ouvrir en la tenant à l'Est; on mouillera suivant la profondeur que l'on désire. La tenue est très-bonne; on n'a un peu de houle que par les vents de N. E. L'eau douce ne s'y trouve qu'en très-petite quantité.

La rade est très-poissonneuse. On peut, au moyen de la seine, s'y procurer en peu d'instants assez de poisson pour un nombreux équipage. C'est une excellente relâche pour distraire les équipages et s'y livrer aux exercices des embarcations.

A l'époque où nous étions dans ces parages, nous avons vu venir y mouiller un navire américain se livrant à la pêche de la baleine. En 1867, un de ces cétacés était venu s'échouer mort sur la côte de la Désirade.

Morne
du Massacre.

C'est peu après Saint-Louis que commencent les falaises : la première est le *morne du Massacre*, derrière laquelle se voit le moulin du Chalet; elle est d'une faible hauteur. Après elle est la *pointe du Cimetière*, basse, avec quelques arbres; des coraux s'étendent devant à près de 1 encablure du rivage. On devra doubler cette pointe à plus de $\frac{1}{2}$ mille, car il y a à cette distance, au N. 15° O., une sonde de 6^m 6 qui fait partie d'un rehaussement partiel du fond devant la pointe. D'ailleurs de ce côté, à partir de 10 mètres, ce fond tombe brusquement; à 3 encablures de la sonde de 6^m 6 dont nous venons de parler on a plus de 50 mètres.

Pointe
du Cimetière.

Pointe Massicot.

Au delà de la pointe du Cimetière, il y a toujours de la houle à la côte par des vents de N. E., sauf dans quelques parties très-abritées, telles que la baie des Irois, que l'on voit

poison; il faut donc bien se garder de toucher ni aux feuilles ni aux fruits. Cet arbre se travaille à la Guadeloupe.

au-dessous d'un moulin ruiné et qui est protégée par la *pointe Massicot*.

C'est à l'Est de cette pointe que s'ouvre la baie où se jette la rivière du Vieux-Fort. Comme partout ailleurs, à Marie-Galante et à la Grande-Terre, son embouchure est fermée par un bouvrelet de sable qui n'est chassé qu'après de grandes pluies. Au de là est le village du Vieux-Fort, composé seulement de quelques cases au milieu desquelles est un palmiste isolé.

Le Vieux-Fort.

Sitôt qu'on a doublé la pointe du Cimetière on voit l'*îlet du Vieux-Fort*, îlet haut de quelques mètres, long et étroit, couvert d'arbustes rabougris; quelques roches sont du côté de l'Ouest; du côté de l'Est il y a une ceinture mince de coraux. On peut passer par 5 mètres entre l'îlet et la terre: il faut pour cela courir parallèlement à la terre en se tenant à 1 encablure de l'îlet, au tiers à peu près de sa distance à la côte. A $\frac{3}{4}$ de mille dans le N. $\frac{1}{4}$ O. N. de l'îlet du Vieux-Fort et dans l'Ouest de la pointe du Nord on trouve une sonde de 9^m 6 après avoir eu 12 mètres. De ce côté on n'a pas encore 50 mètres à près de 1 mille $\frac{1}{2}$ de terre.

Îlet
du Vieux-Fort.

C'est à la pointe du Vieux Fort que la côte se détourne brusquement pour courir à l'Est; de là à la pointe du Nord s'ouvre une baie qui se découpe elle-même en plusieurs. Les falaises ne règnent pas encore d'une manière continue; le fond des petites baies est formé de rochers roulés qui s'y entassent. A l'intérieur on voit deux moulins dans le Sud des deux pointes.

Pointe
du Vieux-Fort.

Ce n'est qu'aux environs de la *pointe du Nord* que se montre la grande ligne de falaises qui va s'étendre jusqu'à la pointe Saragot; on y trouve des baies dont quelques-unes sont très-profondes avec un peu de sable. Un point de la côte qu'on nomme *le Grand Gouffre* est très-remarquable: c'est un puits énorme s'ouvrant dans la partie oblique de la falaise et au fond duquel arrive la mer en passant sous un pont d'une assez grande longueur.

Pointe du Nord.

Le
Grand Gouffre.

Avant d'arriver à la *pointe Plate* on rencontre un autre puits,

mais de moindres proportions; la pointe Plate est formée d'un rocher plat à peine séparé de la côte. Plus loin encore on voit, près de terre, un îlot très-élevé et devant lui deux petits rochers. Il ne faut pas confondre cet îlot avec la Frégate, qui se trouve au delà de la pointe Bottereau.

Pointe
Bottereau.

La pointe Bottereau est, comme la pointe du Nord, formée d'une falaise à pic au pied de laquelle on trouve de 12 à 20 mètres d'eau.

La pointe Bottereau se distingue peu des autres pointes qui déterminent les baies profondes qu'on rencontre à la partie N. E. de Marie-Galante. La pointe qui précède la pointe Bottereau a à son pied un rocher plat presque à fleur d'eau éloigné d'elle d'une centaine de mètres.

La Frégate.

C'est trois pointes après la pointe Bottereau qu'on rencontre le rocher dit *la Frégate*, dont la face qui regarde la terre est taillée à pic, ce qui fait croire que ce rocher a été jadis séparé de la côte par un tremblement de terre.

De la Frégate
à la pointe
des Gros Caps.

Un peu au delà de la Frégate, les falaises disparaissent, la végétation se montre très-abondante; on voit une ravine profonde se prolonger dans l'intérieur des terres. La côte se présente alors bordée de roches plates sur lesquelles on voit de temps à autre le sable former de petites taches blanches; puis viennent des plages de sable devant lesquelles règnent des cayes s'étendant parfois assez loin au large et découvertes pour la plupart.

Pointe
des Gros Caps.

On arrive ainsi, les plages alternant avec des banquettes de rochers plats, à la *pointe des Gros Caps*; au pied de cette pointe est un gros rocher et au-dessus on voit briller au soleil une maison blanche. Jusque-là on n'avait observé que très-peu de cases visibles de la mer.

La Capesterre.

Une ligne de roches à la côte suit la pointe des Gros Caps et est remplacée à son tour par une longue plage de sable s'étendant bien au delà de la Capesterre; devant elles sont des cayes généralement très-découvertes, ce qui prouve que la mer est toujours très-agitée dans ces parages, le corail

ayant toujours besoin pour vivre d'être baigné par elle. La plus avancée au large est la caye du Vent, plus haute encore que les autres, dont la circonférence a un diamètre d'au moins une demi-encablure et qui se prolonge sous le vent et sous l'eau jusqu'à un plateau de corail découvert de 5 à 6 mètres de diamètre. Sur ce plateau est placé un piquet servant à le faire reconnaître; au delà on se trouve à l'abri. On peut entrer soit d'un côté soit de l'autre de la caye du Vent, mais c'est généralement sous le vent que l'on en passe, et c'est là qu'il y a le plus de profondeur; mais ces chenaux ne sont pas sains : on voit des roches au fond de l'eau, les lignes de sable sont très-contournées; un bateau ne peut guère entrer que de temps clair, en suivant avec soin les sinuosités que le fond lui indique à la clarté du soleil.

Caye du Vent.

Entrées.

On va mouiller près d'une pointe de sable derrière laquelle est le bourg, que l'on a dû apercevoir au milieu des arbres dès que l'on a doublé la pointe des Gros Caps. Derrière le bourg on voit serpenter dans la montagne la route qui conduit à la partie N. E. de Marie-Galante : c'est par cette route qu'arrivent, pour être chargés sur des goëlettes, les sucres de toute la partie du vent de l'île. Il serait certes avantageux d'avoir un autre point d'embarquement.

Le bourg.

Toute la ligne des cayes qui court devant la Capesterre sur une longueur de 2 milles laisse dans l'intérieur une partie abritée où les canots peuvent circuler. Indépendamment des deux passes que nous avons signalées, il y a plusieurs petites passes pour embarcations. Sur quelques-unes des cayes du large on voit un peu de sable.

Lorsque les cayes se terminent, la côte est devenue rocheuse. En allant jusqu'aux Basses, on voit deux coupures très-profondes dans les terres et se terminant d'ailleurs près de la mer par des baies très-étroites et longues fermées presque par des rochers. On aperçoit aussi quelques cases, généralement sur un plateau à mi-hauteur des mornes.

De la Capesterre
aux Basses.

Enfin devant le moulin des Basses il y a une petite baie de sable presque fermée par des cayes qui y déterminent ce

Les Basses.

qu'on nomme le *port des Basses*. Entre les coraux, dans la passe, on trouve 6 mètres de fond, mais la profondeur diminue rapidement; les petites goëlettes y entrent pour venir y charger du sucre. A la Guadeloupe, les habitations situées près du bord de la mer ont toujours cherché à avoir à elles un point d'embarquement; on a mieux aimé s'exposer aux difficultés et aux dangers d'un accostage et d'un mouillage pénibles plutôt que se servir des routes. Aujourd'hui les usines refont les routes dont elles ont besoin, en créent d'autres; elles créent surtout des chemins de fer, qui leur permettent d'étendre leur rayon d'exploitation dans les meilleures conditions économiques. Elles vont également chercher des cannes avec des bâtiments à vapeur.

LES SAINTES.

Aspect.
Productions.

On comprend sous le nom d'îles des Saintes⁽¹⁾ un groupe d'îles ou d'îlots dont deux principales îles, la Terre-de-Haut et la Terre-de-Bas, deux de plus faibles dimensions; l'îlet à Cabrit et le Grand-Îlet; enfin la Coche et les Augustins, encore plus petits que les deux îlets précédents. Sur ces îles il y a peu de végétation relativement au reste de la Guadeloupe, et la Terre-de-Haut est plus dénudée que l'autre terre; elles produisent du coton et du café. Les habitants s'y livrent tantôt à la culture, tantôt à la pêche; ils remettent leurs embarcations sous des toits construits exprès à la Grande Anse ou dans les deux anses situées sous le vent. On y fabriquait autrefois des poteries, mais cette industrie est abandonnée; Saint-Martin a remplacé les Saintes sous ce rapport: la terre y est, paraît-il, de meilleure qualité. On y cultivait aussi autrefois la vigne; on y a renoncé parce qu'on ne trouvait pas, dit-on, à vendre le raisin. C'est sur la Terre-de-Haut que sont les établissements de la guerre et de la marine; en dehors de ceux qui y sont attachés, il y a très-peu d'habitants. L'île, très-découpée, présente une série de sommets de diverses hauteurs dont le principal est nommé le *Chameau*, sommet co-

(1) Voir le plan des Saintes, n° 3129

nique où l'on a construit, d'après un plan de défense abandonné depuis, une tour modèle, sorte de blockhaus en pierre dont le sommet est à 316 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les habitants des Saintes sont de bons marins : ils traversent le canal qui les sépare de la Guadeloupe dans leurs légères embarcations, et quand elles chavirent, ils savent les remettre promptement à flot; ils prennent, du reste, grand soin de leurs canots. Leur type de figure est notablement différent de celui des autres parties de la Guadeloupe; leur couleur est beaucoup moins foncée, soit qu'ils descendent plus directement des Caraïbes, soit qu'il y ait chez eux une plus grande infusion de sang blanc.

Le climat est très-sain : c'était là que venaient jadis hiverner les bâtiments en station aux Antilles, et à cause du climat et à cause du mouillage. Toujours est-il qu'on n'y connaît pas la fièvre. On y constate cependant quelques cas de folie. Il y pleut moins qu'à la Guadeloupe. Les habitants boivent l'eau des mares, établies généralement sur les hauteurs.

Climat.

Lorsqu'on vient mouiller aux Saintes en prenant les passes de la Baleine on a sur tribord l'îlet à Cabrit, sur bâbord la pointe Portail ou pointe à l'Eau, devant laquelle il brise quand il y a de la mer; c'est sur un banc de roches où il ne reste que 3^m 7 d'eau à une petite encablure dans le N. E. q. N. On voit la côte de la Terre-de-Haut, qui, de la pointe à l'Eau jusque dans l'Est de la Baleine, n'est qu'une falaise plus ou moins découpée et formant une pointe rocheuse à son extrémité Sud. Au delà, en allant vers le bourg, la côte est fractionnée en trois petites baies, dont les deux dernières sont parsemées de petites roches et qui se terminent à une pointe de sable et de petit galet derrière laquelle sont quelques maisons.

Terre-de-Haut.

Ensuite commence l'anse à Mire; au fond on trouve un appontement qui a été construit pour débarquer les pièces du fort Napoléon, et derrière on voit le chemin en pente douce qui conduit à ce fort. Celui-ci sert de pénitencier aux condamnés militaires qui l'ont construit et qui, en 1869,

Anse à Mire.

construisaient le fort de la Tête-Rouge, que nous retrouverons plus loin. La caserne émerge un peu au-dessus de l'enceinte, sur le côté occidental de laquelle est un mât de pavillon. Dans l'anse à Mire, sur le bord de la mer, sont quelques bassins entourés de grosses pierres où les gens du pays conservent les lambis. L'anse se ferme par une petite falaise jaune dont le pied est à sec à basse mer; puis s'ouvre l'anse où est construit le bourg. On débarque contre un petit quai étroit qui borde une maison située un peu à droite de la gendarmerie et dans le Nord d'un pavillon carré bâti sur la mer servant autrefois de citerne. Un peu au delà est une pointe sur laquelle est un autre mât de pavillon, celui d'une ancienne batterie dont la muraille existe encore. Derrière est l'église. Une nouvelle pointe plus avancée se montre alors; il y attient dans le Sud un banc de sable et de corail asséchant à marée basse.

Le bourg.

La Tête-Rouge. Les dernières maisons du bourg se prolongent jusqu'à l'anse du Fond Curé, limitée à la pointe de la Tête-Rouge; celle-ci est reconnaissable à la couleur de la terre, mais le fort qui y est construit a dû faire disparaître la Tête-Rouge sous les constructions. Deux débarcadères sont de chaque côté de la pointe; le meilleur est celui de l'Ouest. Entre les deux on trouve la naissance du chemin qui conduit au Chameau, et qui fut taillé en pente assez douce pour permettre aux voitures d'aller jusqu'en haut; en 1869, les bêtes de somme pouvaient encore y passer. En suivant ce dernier on rencontre de distance en distance d'anciennes batteries maintenant recouvertes de végétation et à mi-hauteur du cône une sorte de citerne naturelle formée par des rochers. Du reste on retrouve aux Saintes presque à toutes les pointes et sur un grand nombre de sommets d'anciennes batteries à peu près ruinées maintenant, recélant parfois de vieux canons endommagés par la rouille, ce qui prouve l'importance militaire qu'ont eue les Saintes pendant les guerres avec les Anglais.

Pain de Sucre.

Le Pain-de-Sucre est une presqu'île de roches dont le sommet, haut de 60 mètres, offre un plateau d'une certaine étendue. Il était autrefois, paraît-il, plus élevé; ce qui en a disparu a servi à la construction du fort Napoléon. Les pierres

qu'on en a retirées étaient enlevées dans des embarcations qui accostaient à l'embarcadère que l'on voit encore dans l'anse du Pain-de-Sucre. Du côté de l'Ouest la presqu'île s'appuie dans la mer par une falaise très-remarquable taillée en arc de cercle et où l'on remarque des lignes très-régulières.

L'anse à Cointe est une anse de sable à peu près demi-circulaire, séparée de l'anse Crawen, située de l'autre côté dans la partie Sud de la Terre-de-Haut, par un morne d'une trentaine de mètres d'élévation sur le sommet duquel on voit un tombeau surmonté d'une croix, à côté de quelques cases.

Anse à Cointe.

Les falaises de la pointe Boisjoli, qui limitent dans l'Ouest l'anse à Cointe, sont formées de masses compactes de terre et de roche où des déchirures montrent des blocs mal assis prêts à se précipiter dans la mer pour y rejoindre quelques-uns déjà tombés.

Pointe Boisjoli.

Sur toute cette partie de côte de la Terre-de-Haut que nous venons de passer en revue, la profondeur de la mer varie assez régulièrement : on arrive à 10 mètres à une demi-encablure de terre devant les pointes; il faut aller un peu plus loin devant les baies, surtout devant l'anse du fond Curé; cependant dans cette anse on trouve 8 mètres tout près de la plage. Nous exceptons la pointe devant laquelle est la Baleine, mais nous y reviendrons tout à l'heure.

Fonds
devant la côte.

Dans le Sud, au contraire, de la Terre-de-Haut on trouve une sorte de plateau situé à une profondeur de 7 à 8 mètres au-dessous de l'eau. Il forme une pointe dans le S. S. O. du Chameau à trois encablures de terre; là il y a une fosse de 16 mètres entre 7^m 8 et 8^m 8. Au delà du plateau les fonds tombent rapidement à 20 mètres.

Plateau
dans le Sud
de la Terre-
de-Haut.

Entre la Redonde et la pointe Boisjoli, la côte ne montre qu'une anse, l'anse Crawen, bordée de petits galets, où l'on peut débarquer quand le vent de S. E. est faible.

Anse Crawen.

La Redonde, comme son nom l'indique, est un rocher

La Redonde.

Guadeloupe.

presque à pic dont le sommet est arrondi et porte un peu de végétation; au pied sont quelques roches. On trouve 7 mètres entre l'îlet et la côte, mais il n'y a point à passer là; d'ailleurs par des vents frais d'Est on y rencontre un remous considérable et un violent courant portant dans l'Ouest. Quand au contraire il fait calme, le courant semble plutôt porter dans l'Est. Les mêmes conditions se représentent dans la passe du Grand-Îlet, mais avec un moindre remous.

Anse du Figuier.

De la Redonde à l'anse du Figuier ou Vanovre, la côte n'est qu'une falaise à peine interrompue par une plage de gros galets, et dans les pentes qui descendent du Chameau on aperçoit de gros rochers et des falaises superposées. De la pointe Sud de la Redonde à la pointe Rodriguez, les fonds sont inférieurs à 10 mètres et de roche généralement; on ne trouve du sable qu'en approchant de la baie du Figuier, où on peut débarquer en temps ordinaire. La côte qui ferme cette anse du côté de l'Est est extrêmement abrupte et prend pied dans la mer par trois fourches remarquables.

Anse Rodriguez.

Ce ne sont plus dès lors que des falaises jusqu'à la Grande Anse, sauf la plage de sable située au fond de l'anse Rodriguez. Cette anse bien abritée n'est séparée de la Grande Anse que par un tertre peu élevé au sommet duquel est une mare.

Grande Anse.

La pointe Rodriguez est presque accore; on y voit des anfractuosités profondes, sortes de gorges à pic. La mer est là comme aux autres pointes du Vent extrêmement hachée, et dans la Grande Anse la mer vient rouler avec bruit sur la plage de sable; d'ailleurs le fond est loin d'être régulier: du sommet des mornes qui dominant cette anse, on voit vers le centre de la baie des bandes de rochers sous l'eau sur lesquels la mer brise dès qu'elle est un peu forte. La mer brise encore sur un rocher à fleur d'eau situé à 1 encablure de la côte qui limite au Nord la Grande Anse, côte abrupte avec de gros rochers dans les baies.

Grosse Pointe.

La *Grosse Pointe* est séparée des Roches Percées par un

étroit canal de sable et de corail découvrant presque entièrement à marée basse.

Les *Roches Percées* sont trois grandes roches hautes de 30 à 40 mètres, séparées par des fentes seulement. La roche du milieu est taillée en écharpe de manière à avoir une tête conique très-pointue quand on la regarde au moment où on entre dans la baie de Pont-Pierre. Les Roches Percées sont entourées au Nord et à l'Ouest d'une ceinture de roches qui s'éloigne d'elles dans le Nord d'une demi-encablure.

Roches Percées.

Cette ceinture rétrécit l'entrée de la baie de Pont-Pierre, qui est déjà resserrée encore par des roches situées vers le milieu du passage, l'une de 4 mètres, l'autre de 1^m 7; celle-ci est placée à peu près au milieu de la distance qui sépare la Roche Percée du Nord d'une pointe située de l'autre côté de la baie, pointe entourée de corail à fleur d'eau et surmontée d'un plateau étroit où était autrefois une batterie. Dans la passe on trouve 16 et 17 mètres de fond et 7 mètres au centre de la baie. Pendant les vents de N. E. la mer brise presque partout à l'entrée de la baie.

Baie de Pont-Pierre.

La baie de Pont-Pierre est séparée de la Grande Anse par un massif d'une centaine de mètres d'élévation avec plusieurs sommets dont le plus haut est dénudé, se montre très-rouge du côté de l'Ouest et peut servir de point de reconnaissance quand on vient prendre le mouillage ordinaire : c'est le morne Rouge.

Dans l'Ouest la baie de Pont-Pierre est séparée de la baie du Marigot par un morne, le morne Morel, haut de 120 mètres et couronné d'une petite cabane en pierre servant jadis de poudrière. Ce morne se projette dans la mer du côté du N. E. par trois pointes abruptes; du côté de la baie du Marigot, il descend de presque toute sa hauteur par une falaise à pic.

Morne Morel.

Il y a beaucoup d'eau dans la baie du Marigot, 20 mètres et plus jusque vers le milieu de sa longueur. Au delà la profondeur diminue rapidement jusqu'à 4 mètres; enfin au fond

Baie du Marigot.

de la baie on trouve une petite anse de sable dont l'entrée est réduite de moitié par un rocher appartenant à la côte Ouest par du corail à fleur d'eau. Derrière la plage est une mare ou marigot qui a donné son nom à la baie.

Îlet à Cabrit.

L'îlet à Cabrit présente trois sommets disposés en triangle, de hauteur peu différente, 60 à 80 mètres, et couverts de petits arbustes ou de pierres, auxquels correspondent trois pointes arrondies comprenant des baies de galets. Dans la baie qui regarde le bourg ce sont de gros galets et des roches, dont quelques-unes sont sous l'eau, de sorte qu'il faut y veiller quand on débarque de ce côté. A la partie Nord de cette baie on remarque une falaise presque droite comme un mur et servant parfois de cible aux bâtiments de guerre. Du côté du Nord, la côte est coupée en deux par une pointe dans le N. O. de laquelle, à une petite encablure, gît un récif de corail à peine hors de l'eau. Au Nord de la pointe Ouest de l'île est un gros rocher taillé comme une tour. Quand on relève cette tour par la pointe à Vache, pointe Nord de la Terre-de-Bas, on a paré la Baleine du large et la basse de la pointe à l'Eau, qui restent toutes deux dans le Sud de cet alignement. Enfin, du côté de l'Ouest, la plage est formée de très-petits galets et de gravier; on y voit deux débarcadères avec des rampes pour arriver sur la hauteur. Là sont construites des baraques qui servent de lazaret, soit pour la Basse-Terre, soit pour la Pointe-à-Pitre. Vers le Sud, à la partie la plus élevée de l'île, on remarque un grand bâtiment à plusieurs faces sans fenêtres extérieures, avec une grande porte seulement: c'est le pénitencier des condamnés civils (femmes); les hommes sont dans un autre bâtiment. D'autres constructions sont encore à côté.

*Mouillage
en quarantaine.*

Les navires qui veulent mouiller en quarantaine doivent venir mettre à l'Est la pointe Sud de l'îlet à Cabrit et mouiller quand ils cacheront les Augustins par la pointe Boisjoli: on sera là sur un plateau de 25 à 29 mètres, fond de sable et coquilles. On peut mouiller plus près de terre si l'on veut en relevant la pointe de sable un peu dans le Sud.

Entre l'îlet à Cabrit et la Tête-Rouge il y a un haut-fond de corail d'une demi-encablure de diamètre sur lequel il reste au minimum 2^m 5 d'eau⁽¹⁾ et qui est presque à pic de tous les côtés. Les relèvements de la tête sont les deux pointes Ouest et Sud de l'îlet à Cabrit l'une par l'autre et le morne Boijoli vu dans le Sud du Pain-de-Sucre à le toucher.

Haut-fond.

Quand on vient au mouillage des Saintes par l'Ouest, on passe généralement dans le Sud de ce danger. Le plus simple est, avant de fermer la pointe Ouest de l'îlet à Cabrit par la pointe Sud du même îlet, de mettre l'église du bourg à l'Est du monde; de cette façon, on passe à peu près à égale distance entre la terre et le haut-fond. Une fois qu'on relève la Tête-Rouge au Sud, on peut venir sur bâbord pour prendre le mouillage en portant sur l'extrémité Nord de l'anse du bourg et en laissant tomber l'ancre par 15 mètres quand la Baleine va se masquer par la pointe de l'anse à Mire.

Mouillage en venant de l'Ouest.

Si l'on veut passer entre le haut-fond et l'îlet à Cabrit, il faudra fermer les deux Terres l'une par l'autre, c'est-à-dire la pointe Sud de la Terre-de-Bas par le Pain-de-Sucre.

Quand on vient au mouillage des Saintes par l'Est de l'îlet à Cabrit, on a deux dangers à parer :

Passes de la Baleine.

1° La Baleine du large : c'est un récif sur lequel il ne reste que 0^m 5 à mer basse. La tête de 0^m 5 est à la partie Nord du récif, et on trouve 14 mètres à son pied, de sorte que de ce côté il est accore; du côté du Sud, il se prolonge un peu de manière qu'on ne retrouve les fonds de 10 mètres qu'à une demi-encablure de la tête. Quand la mer brise, on voit du reste la tête au retrait de la lame; on est sur l'écueil tant que le Pain-de-Sucre sur toute son épaisseur est par la pointe Sud de l'îlet à Cabrit.

Baleine du large.

2° La Baleine. La Baleine proprement dite est un rocher dont les faces sont très-inclinées, puisqu'à 50 mètres de la tête on trouve plus de 10 mètres de tous les côtés, sauf du côté

La Baleine.

⁽¹⁾ La carte de Gauthier ne donne que 1 mètre.

de terre; elle découvre d'au moins 0^m 60. Entre les deux Baleines il y a 13 mètres; entre la Baleine et la terre, 8^m 7.

Il y a donc, par rapport aux deux Baleines, trois passes :

Passé entre
la Baleine
du large
et l'îlet à Cabrit.

1^o Passé entre la Baleine du large et l'îlet à Cabrit.

L'alignement du mât de pavillon de la batterie située devant l'église par la pointe de l'anse à Mire vous conduit droit sur la Baleine du large. Donc, pour passer entre elle et l'îlet à Cabrit, on devra tenir le mât de pavillon ou l'église, suivant que l'un se verra mieux que l'autre, à égale distance entre l'îlet à Cabrit et la pointe de l'anse à Mire au S. E. q. S.

Passé entre
les
deux Baleines.

2^o Passé entre les deux Baleines.

Pour pratiquer cette passe, il suffit de tenir le pied du morne Boisjoli entre le Pain-de-Sucre et la pointe de sable au Sud de l'îlet à Cabrit. L'îlet à Cabrit se trouve ainsi presque fermé par la Terre-de-Haut, mais il ne faut pas le fermer complètement; sans cela on risquerait de tomber sur la queue de la Baleine du large.

Passé
entre la Baleine
et la
Terre-de-Haut.

3^o Passé entre la Baleine et la Terre-de-Haut.

Comme le rocher de la Baleine est toujours apparent, il n'y a qu'à passer entre lui et la pointe qui lui fait face, mais en passant plutôt plus près de lui que de la pointe, devant laquelle il y a quelques roches. Cette passe est moins profonde que les deux autres, puisqu'on n'y trouve que 8^m 7.

Réflexions sur
le mouillage.

Le mouillage des Saintes, à cause de sa facilité d'accès, était autrefois très-fréquenté aux Antilles : facile à défendre, il présentait aussi une grande importance militaire. Néanmoins contre un ouragan il est moins sûr que celui de la Pointe-à-Pitre. *Le Vautour* s'y est perdu en 1865. On voyait encore, en 1869, quelques débris de ce bâtiment entre la batterie de l'Église et le pavillon carré servant de citerne. Ce fut pendant une saute de vent au Nord que le bâtiment alla à la côte : peut-être eût-il été mieux mouillé devant l'anse à Mire.

TERRE-DE-BAS.

La Terre-de-Bas des Saintes n'est guère moins élevée que la Terre-de-Haut, mais son aspect et sa configuration sont bien différents. Tandis que celle-ci est très-découpée et se compose d'une série de mornes généralement isolés, la Terre-de-Bas, à l'exception des deux anses, l'anse Fideling et l'anse des Mûriers, n'offre dans son contour que peu de sinuosités et les mornes se relient ensemble; au centre sont deux sommets un peu arrondis, d'élévation presque égale au-dessus d'un plateau général de moyenne hauteur. Ce plateau descend à la mer d'une façon plus abrupte du côté du Sud que des autres côtés. De la Terre-de-Bas il ne se détache qu'un seul îlot: c'est le Pâté, situé à la partie Nord.

Aspect.
configuration.

Le Pâté est un îlet d'une dizaine de mètres de hauteur, taillé presque à pic de tous les côtés; sous le vent, on remarque une grotte à côté de laquelle un rocher se détache au large. Cet îlet n'est pas rond, mais présente plutôt la forme d'un rectangle dont le grand côté serait dirigé vers le N. N. E. Il y a passage entre l'îlet et la terre en se tenant à mi-distance; mais quand on contourne dans l'Ouest le Pâté, il ne faut pas s'en approcher à moins de 2 encablures, car on ne trouve que 4^m 8 d'eau à plus de 1 encablure dans l'Ouest de l'îlot. On devra de ce côté se tenir plus près de la pointe à Vache.

Le Pâté.

La pointe à Vache s'avance droit dans la mer en s'arrondissant à son extrémité; elle a une vingtaine de mètres d'élévation et son sommet peu prononcé est indiqué par un arbuste isolé. On y voit généralement paître des bestiaux attirés sans doute par une mare située derrière les petits cailloux qui bordent la baie située dans le Sud du côté du vent: de là sans doute le nom donné à la pointe.

Pointe à Vache.

Le nom de pointe Noire donné à la pointe Nord de la Grande Anse est très-justifié par la teinte sombre des falaises qui forment cette pointe. On y remarque deux grottes, puis de part et d'autre une ou deux anfractuosités où sont des embarcations du pays halées à la côte.

Pointe Noire.

Grande Anse.

Sur la plage de la Grande Anse on voit des canots sous des abris, et un peu en arrière, des cases; quelques-unes se montrent aussi dans la hauteur. Quand le vent dépend plus du Nord que de l'Est, il y a de la mer à la plage: dans ce cas, on peut débarquer dans l'anse des Mûriers ou dans l'anse Fideling encore plus abritée. Les relations sont assez fréquentes entre les deux îles; les gens de la Terre-de-Bas vont offrir à la Terre-de-Haut les produits de leur pêche ou de leurs cultures. Les fonds sont assez réguliers devant cette anse, et généralement de sable.

Pointe du Fer à Cheval.

On peut voir au pied d'une batterie où l'on distingue encore très-bien les embrasures taillées nettement une falaise circulaire qui a fait donner son nom à la pointe du Fer à Cheval. Cette pointe est accore, et devant elle la sonde rapporte promptement plus de 20 mètres.

Anse Fideling.

Dans l'anse Fideling on trouve les restes d'une ancienne fabrique de vases poreux destinés à rafraîchir l'eau. Au centre de la baie gît une roche de 4 mètres sur un fond de sable presque uniforme de 7 mètres.

Pointe Sud.

La pointe Sud de la Terre-de-Bas est une pointe abrupte s'avancant d'une cinquantaine de mètres dans la mer et surmontée d'un rocher qui y forme un petit sommet reconnaissable: là la falaise n'atteint encore qu'une dizaine de mètres de haut; plus loin elle va être plus élevée, avec de gros rochers à son pied. De ce côté la côte est très-accore. On y voit ce qu'on nomme la Grande Ravine, souvent à sec, et deux falaises, l'une d'une teinte d'ardoise, l'autre d'un rouge très-accusé; de distance en distance on dirait que la terre s'est éboulée.

Pointe de l'Ouest.

La pointe S. O., appelée pointe de l'Ouest ou Gros Cap, est une falaise très-haute surmontée d'un sommet couvert d'arbustes; au pied s'entassent de gros rochers; à une demi-encablure on a 30 mètres de fond.

Côte sous le vent.

Sur toute la côte Sud on n'aperçoit aucune maison: le

terrain ne permettait pas d'en établir. Dans les deux anses que l'on rencontre au delà du Gros Cap en remontant vers le Nord on voit quelques cases et des canots de pêcheurs. La plus Nord de ces deux anses est bien plus abritée que la première, grâce à quelques rochers qui s'avancent en chaussée. Là les ras de marée se font sentir comme à la Basse-Terre.

Devant la pointe du Gouvernail gît un rocher remarquable en forme de capucin; derrière est une falaise à pic au-dessus de laquelle est un sommet verdoyant de forme singulière avec un arbre isolé.

Pointe
du Gouvernail.

À la côte sous le vent les fonds tombent rapidement à 25 ou 30 mètres; au delà le fond ne diminue pas si vite, au moins jusqu'à 50 mètres.

Des îlots parsemés autour des Terres de Haut et de Bas le plus grand, le plus élevé, est le Grand-Îlet. Le sommet, haut de 168 mètres, est situé à la partie S. E.; très-rapproché de la mer de ce côté, il y descend presque à pic. Les falaises très-hautes découpent deux ou trois petites baies; devant celle qui est située à l'Est du sommet se dresse un énorme rocher qui la masque complètement du côté du S. E., et plus loin, à 1 encablure au large, est une roche sur laquelle il n'y a que 1 mètre d'eau.

Grand-Îlet.

L'une des pointes du Sud est remarquable par un rocher qui présente la forme d'un chien couché; un peu plus loin est une falaise rouge; puis, vers l'Ouest, deux rochers se profilent au large; les falaises s'abaissent, et enfin la pointe Ouest se termine par une langue de sable basse se relevant un peu à son extrémité pour tourner vers la Coche une petite falaise; devant elles sont jetées quelques roches éparses dont plusieurs sont hautes et minces, ce qui leur a fait donner le nom de Quilles. Cette pointe de l'Ouest d'ailleurs n'est pas saine, surtout dans le S. O.

Les Quilles.

La partie N. E. de l'île est occupée par une longue plage de galets roulés derrière laquelle est une grande mare. La mer brise presque toujours sur cette plage, devant laquelle les petits fonds se prolongent un peu. L'île paraît habitée.

La Coche.

La Coche, au contraire, ne l'est pas; le débarquement, du reste, y est difficile. L'île est hérissée d'arbustes et de cactus (raquettes); sur le sommet on remarque un arbre isolé. Ce sommet n'est sur toute la longueur de l'île qu'une crête extrêmement étroite, formée par une pente douce du côté du Nord, sauf vers l'Est, où on voit une sorte de muraille qui a servi de cible, et du côté Sud par une falaise à pic dont se détachent des roches de temps en temps, notamment à la pointe Est.

Les Augustins.

Les Augustins sont de gros rochers abruptes, d'épaisseur et de hauteur inégales, d'un aspect très-irrégulier, formant des grottes: vers le milieu il y a une pente très-étroite qui permet de voir le jour à travers l'épaisseur du principal rocher. A l'Ouest des Augustins, à 1 encablure, gît une roche sur laquelle il ne reste que 0^m 5.

*Passes du Sud.
aux Saintes.*

Quand on vient aux Saintes par le Sud, on ne doit pas craindre de passer dans l'Est de la Terre-de-Bas. Les passes qui existent de ce côté étaient sans doute fréquentées autrefois. Tous les passages que forment les différentes îles portent des noms; mais il n'y a guère que deux passes à recommander, les plus larges, la passe du Sud-Ouest et la passe du Grand-Îlet.

*Passes
du Sud-Ouest.*

Dans la passe du Sud-Ouest on trouve de grands fonds du côté de la Terre-de-Bas; du côté des Augustins il faut éviter la roche que nous avons signalée. Par le travers de ces roches on ne devra pas venir dans l'Est jusqu'à avoir la pointe du Fer à Cheval au N. N. E. $\frac{1}{2}$ N.

*Passes
du Grand-Îlet.*

Pour pratiquer la passe du Grand-Îlet il n'y a qu'à passer à mi-distance entre le Grand-Îlet et la Redonde; en approchant du Grand-Îlet, on ne devra pas fermer les Augustins par la pointe Sud de la Terre-de-Bas. Du côté opposé, quand on aura doublé la Redonde, on ne devra pas s'élever dans le Nord au delà de l'O. S. O. de la Redonde tant qu'on n'aura pas relevé la pointe Boisjoli au N. O. $\frac{1}{2}$ N.

On trouve 11 et 12 mètres dans la passe du Souffleur, entre les Augustins et la Coche; il faut passer droit entre les deux îles, portant sur l'anse Crawen.

Passe
du Souffleur.

Enfin le passage entre la Coche et le Grand-Îlet est très-rétréci par la roche de 2^m 6 située dans le S. O. q. O. de la pointe Ouest du Grand-Îlet : on devra donc passer plus près de la Coche que de l'autre île. Au moment où on va prendre cette passe en venant du Sud, on trouve une roche de 9^m 6 entre 13 et 17 mètres : on voit donc que cette passe n'est pas saine.

Passe des Dames.

Après avoir pris une des passes que nous venons de mentionner, pour arriver de là au mouillage, il faut passer entre les deux Terres, qui sont là presque accores : cela ne saurait donc offrir aucune difficulté. On remarque que les fonds ne sont pas très-réguliers.

Passe du Sud.

NOTE

SUR

LES POSITIONS DE LA GUADELOUPE.

Les observations astronomiques pour la détermination des positions géographiques de la Guadeloupe et de ses dépendances ont été faites avec un cercle méridien de Brunner, celles de longitude au camp Jacob et à l'hôpital militaire de la Pointe-à-Pitre, celles de latitude à la Pointe-à-Pitre. On trouvera dans la *Connaissance des Temps* de 1875 des renseignements détaillés sur ces observations; il est inutile d'y revenir ici.

*Longitude
et latitude.*

De la position du pilier de la lunette méridienne dans l'intérieur de l'hôpital de la Pointe-à-Pitre on a conclu celle du pignon d'un des murs de cet établissement : c'est ce point qui est entré dans le réseau de la triangulation. De là on est passé, d'une part, à la position du mât de signaux de l'ilet à Cochons, près duquel on vient généralement faire les observations destinées à régler les montres des bâtiments mouillés à la Pointe; de l'autre, à celle du moulin Jarry, que nous avons pris comme origine des coordonnées de tous les points calculés.

C'est à Jarry qu'on a observé l'azimuth : on a eu, en choisissant ce point, l'avantage de pouvoir mesurer l'azimuth d'un des plus grands côtés de la triangulation. Les observations, faites tantôt le matin, tantôt le soir, sont au nombre de 66. L'écart maximum des résultats obtenus est de 30".

Azimuth.

La base a été mesurée près de Port-Louis; le choix de son emplacement était difficile à faire. D'habitude, pour les levés hydrographiques d'une étendue analogue à celle qu'embrasse la Guadeloupe et réclamant une précision à peu près semblable, on mesure la base, soit sur une plage de sable au bord de la mer, soit sur une route bien établie, surtout lorsque l'on est pourvu, comme nous l'étions, en fait d'instruments de mesure, de rubans plats en acier destinés à s'appliquer sur le sol. A la Guadeloupe, il n'y avait pas

Base.

de plage ou de route en ligne droite d'une longueur suffisante. On trouve bien, il est vrai, une route droite, très-longue, traversant une grande partie de la Grande-Terre : c'était là que, d'après l'inspection de la carte intérieure, j'espérais pouvoir mesurer la base; mais quand je me rendis sur le terrain, je constatai que cette route présentait des montées et des descentes assez brusques pour qu'on ne fût jamais sûr qu'un ruban de 20 mètres de long pût, en s'y appliquant, garder sur toute sa longueur la même inclinaison : il fallait donc renoncer à cet emplacement.

Emplacement
de la base.

Heureusement, il y avait près de Port-Louis un chemin de fer, de construction assez récente, servant au transport des cannes à sucre à l'usine Souques. Je pus trouver sur une partie de son parcours une longueur de près de 1,000 mètres d'une inclinaison à très-peu près uniforme; mais la direction ne restant pas rigoureusement la même partout, il fallut briser la base en deux endroits. Les points de triangulation auxquels on pouvait rattacher cette base se présentaient d'ailleurs dans des conditions favorables; ils permettaient de vérifier l'une par l'autre les longueurs des parties brisées. Néanmoins, comme l'usine était en activité à l'époque où le travail de la topographie et de sondes nous conduisit à Port-Louis, comme elle *roulait*, suivant l'expression consacrée, qu'il circulait donc constamment pendant la semaine sur le chemin de fer des wagons chargés de cannes, le travail ne s'interrompant que le dimanche, il fallait ce jour-là, sans pouvoir compter sur le lendemain, faire les observations d'angles et mesurer les longueurs.

Je fis à l'avance tailler quatre pieux de 1^m70 de longueur, pointus d'un côté, de l'autre présentant une disposition particulière qui permettait d'y saisir le plateau des vis calantes du théodolite, si bien qu'il ne devait y avoir pour la station à chaque pieu d'autre réduction que celle de l'excentricité de la lunette, et encore nous verrons tout à l'heure que nous n'avons pas eu à la faire. Les pieux, enfoncés de 70 centimètres environ dans un terrain calcaire très-dur, placés verticalement au moyen du fil à plomb, donnaient à l'instrument une stabilité plus grande encore que celle qu'on obtient d'ordinaire avec les pieds à trois branches.

Mesure
des angles
aux brisures.

Les angles aux pieux ont été observés par séries de cinq, une série faite avec le cercle à droite, une série avec le cercle à gauche, ce qui détruisait l'erreur d'excentricité de la lunette, erreur qui pouvait aller à 1 minute et n'était pas à dédaigner. Il fallait encore mesurer la pente, qui était de 0^m007 par mètre en moyenne. Chacun des trois segments de la base fut mesuré deux fois, sauf le pre-

mier segment, qui fut mesuré trois fois; mais nous écartâmes le premier résultat comme n'étant fait qu'à titre d'essai. Voici les résultats obtenus :

	1 ^{re} mesure.	2 ^e mesure.	Moyenne.
1 ^{er} segment, du 1 ^{er} au 2 ^e pieu. . .	252 ^m ,2315	252 ^m ,328	252 ^m ,2797
2 ^e segment, du 2 ^e au 3 ^e pieu. . . .	327,920	327,892	327,906
3 ^e segment, du 3 ^e au 4 ^e pieu. . . .	391,822	391,775	391,7985
Somme.	<u>971,9735</u>	<u>971,995</u>	

On voit que la somme des premières mesures et celle des secondes se rapprochent beaucoup, ce qui donne à penser que la moyenne des mesures de chaque segment se rapproche aussi beaucoup de la vérité.

La mesure des distances zénithales d'un pieu au suivant ont montré que :

Inclinaison
du sol.

Le sol au pied du 2^e pieu était élevé de 2^m37 au-dessus du sol au pied du 1^{er};
Le sol au pied du 3^e pieu était élevé de 2^m30 au-dessus du sol au pied du 2^e;
Le sol au pied du 4^e pieu était élevé de 2^m24 au-dessus du sol au pied du 3^e.

Par suite, la longueur des segments projetés horizontalement est :

Longueur horizontale	{	du 1 ^{er} segment.	252 ^m ,2686
		du 2 ^e segment.	327,898
		du 3 ^e segment.	391,792

Les angles aux deux brisures de la base (2^e et 3^e pieux) ont été :

	Angle du 1 ^{er} et 3 ^e pieu en passant par l'Est	Cercle à droite.	Cercle à gauche.	Moyenne.
Au 2 ^e pieu	{	196° 58' 21",5	196° 57' 36",5	196° 57' 59"
Au 3 ^e pieu		{	182° 58' 47"	182° 58' 17"

Pour apprécier l'exactitude avec laquelle ont été mesurés les angles, il suffit de faire subir aux angles considérés dans chaque position de la lunette la correction relative à l'excentricité de la lunette, qui était de 0^m,1037. On trouve ainsi :

	Angle c. à d. corrigé.	Angle c. à g. corrigé.	Demi-différence.
Au 2 ^e pieu.....	196° 58' 01",9	196° 57' 56",1	3"
Au 3 ^e pieu.....	182° 58' 36",4	182° 58' 27",6	4",4

Ainsi l'erreur de l'angle aux brisures n'est pas de 5"; l'erreur correspondante sur les longueurs n'est pas d'un millimètre.

Calcul
de la longueur.

Si l'on désigne par a, b, c , les longueurs des segments et par B celle de la base, par d la distance du 1^{er} pieu au 3^e, on voit que pour avoir B il faut d'abord calculer d au moyen du triangle formé par les trois premiers pieux, triangle dans lequel on connaît les deux côtés a et b et l'angle qu'ils comprennent; cet angle étant notablement différent de 180°, on ne pouvait employer pour le calcul de d la formule abrégée qui suppose très-petite la différence de cet angle avec 180°, que nous appellerons α : il fallait donc employer la formule rigoureuse

$$d^2 = a^2 + b^2 + 2ab \cos \alpha.$$

Nous l'avons rendue calculable par logarithmes en la transformant ainsi :

$$d = \sqrt{\left(a + b + 2\sqrt{ab} \sin \frac{\alpha}{2}\right) \left(a + b - 2\sqrt{ab} \sin \frac{\alpha}{2}\right)}.$$

C'est de cette manière que nous avons trouvé $d = 573^m,928$.

Les angles du même triangle au 1^{er} et au 3^e pieu ont été calculés par la formule de la proportionnalité des sinus. Cela a permis de trouver l'angle au 3^e pieu entre le 1^{er} et le 4^e et, par suite, de résoudre par les mêmes formules le triangle formé par les trois derniers pieux. C'est ainsi qu'on a trouvé

$$B = 961^m,927.$$

Vérifications.

Le premier point auquel se rattache cette base est le moulin ruiné de Pouzzol; comme ce moulin se voyait aussi du 3^e et du 4^e pieu, nous avons pu former encore deux autres triangles, le premier avec 1^{er} pieu, 3^e pieu et Pouzzol, le second avec 3^e pieu, 4^e pieu et Pouzzol, triangles qui nous ont servi à vérifier d et c : c'est ainsi que, en partant respectivement des distances 1^{er} pieu et Pouzzol, 4^e pieu et Pouzzol, données par le triangle initial du réseau trigonométrique 1^{er} pieu, 4^e pieu et Pouzzol, nous avons obtenu les valeurs $d = 573^m,961$ et $c = 391^m,748$, qui concordent avec les valeurs mentionnées plus haut à une approximation encore plus grande que les mesures des divers segments.

Le nombre que nous avons donné pour la base B n'est pas celui qui doit entrer dans les calculs définitifs; il faut lui faire subir trois corrections, d'abord à cause de la température du ruban d'acier pendant les mesures, température que nous avons eu soin de déterminer et qui était de $34^{\circ},6$ centigrades. Le coefficient de dilatation de l'acier trempé étant $0,000013$, il faut multiplier B par $1 + 0,000013 \times 34,6$.

De plus, la longueur du ruban d'acier n'était pas exactement de 20 mètres; mesurée avec un mètre étalon que nous avons emporté à la Guadeloupe, elle s'est trouvée être de $20^m,00174$. Il faut donc aussi, pour cette raison, multiplier B par $\frac{20,00174}{20}$.

Enfin, notre mètre étalon a été comparé à Paris avec le mètre du Conservatoire des arts et métiers; il s'est trouvé avoir pour longueur $0^m,999912$: donc encore pour cette raison B doit être multiplié par $0,999912$.

En résumé, la longueur de notre base était, pour les trois raisons, de $961^m,9268 \times \frac{20,00174}{20} \times 0,999912 \times (1 + 0,000013 \times 34,6) = 962^m,358$. On peut remarquer en passant quelle précision dans la longueur ont les rubans d'acier du Dépôt; car, si l'on multiplie $20,00174$ par $0,999912$, on trouve $19,99998$, ce qui correspond à une erreur d'un millimètre seulement pour 1000 mètres.

Tous les points calculés devant être déterminés par leurs distances à la méridienne et à la perpendiculaire du moulin Jarry, il fallait d'abord conduire la triangulation de Port-Louis, où on mesurait la base, jusqu'à Jarry⁽¹⁾. Cela a exigé 11 triangles. Repartant alors de Port-Louis, nous nous élevâmes au Nord de la Grande-Terre, et de là nous passâmes à la côte du Vent. Mais il fallait faire entrer la Désirade dans le réseau. Le côté du triangle de la Grande-Terre qui nous permettait de le faire (Cadou-Sommabert) était petit par rapport à la distance qu'il fallait franchir: nous dûmes nous contenter d'un triangle dont l'angle au sommet (signal sur le plateau de la Désirade) n'était que de $15^{\circ} 34'$; mais alors, de ce sommet, nous déterminâmes sur la Grande-Terre un nouveau point (Calvaire) situé plus Sud que les précédents, et dès lors nous pûmes former trois triangles ayant leur sommet à la Désirade et pour bases les distances des trois points pris deux à deux (Cadou, Sommabert, Calvaire). Le triangle dont la base était la distance des deux points les plus éloignés et qui vérifiait les deux autres avait alors son angle au sommet plus grand que 30° .

Triangulation.

(1) Voir la carte de triangulation placée à la fin du volume.

En passant par la Désirade, il était facile d'arriver à la Petite-Terre, puis à Marie-Galante; les triangles grandissaient toujours. Mais pour atteindre les Saintes il fallait encore, à cause de la disposition du terrain, avoir un triangle très-pointu: l'angle au Chameau (Saintes) n'est que de $18^{\circ} 49'$. Cependant chacun des angles de ce triangle a été observé de telle manière, que leur somme s'est trouvée égale à $180^{\circ} 0' 5''{,}7$, l'excès sphérique étant de $2''{,}1$; dans ces conditions, nous crûmes devoir employer ce triangle. D'ailleurs, il nous fut possible d'arriver au Chameau par un autre triangle plus satisfaisant, l'angle en ce point étant de $28^{\circ} 42'$. C'est de Marie-Galante et du Chameau que nous pûmes retourner à Jarry, après avoir eu 15 triangles au delà de Port-Louis, en tout donc 26.

Vérification
par le retour
au point
de départ.

Ainsi, nous revenions au point de départ après avoir contourné la Grande-Terre et passé par les dépendances. Les coordonnées de la nouvelle position de Jarry, au lieu d'être nulles, se sont trouvées être

$6^m,4$ Ouest et $0^m,3$ Sud.

Nous avons parcouru dans l'Est et dans l'Ouest 117310 mètres, dans le Nord et dans le Sud 115161 mètres. Par rapport à ces deux nombres, l'erreur dans le sens Est et Ouest est très-faible; l'erreur dans la direction perpendiculaire peut être regardée comme nulle.

Voici, d'ailleurs, quelques remarques que fournit la considération de ces triangles:

La plus grande différence avec 180° de la somme des trois angles pour chacun est de $-13''9$; la plus petite, $-0''2$. La moyenne des différences trouvées est de $5''7$, chacune d'elles étant prise en valeur absolue.

Voici encore la liste des points pour lesquels nous avons eu des vérifications; nous donnons en même temps les doubles résultats obtenus:

POINTS.	DISTANCES À LA MÉRIDienne ET À LA PERPENDICULAIRE DE JARRY.				DIFFÉRENCES.	
	1 ^{re} Position.		2 ^e Position.			
	m.	m.	m.	m.	m.	m.
Moulin Barbotteau.	2926,0 O	20562,6 N	2926,2 O	20562,6 N	0,1	0,0
Calvaire.	17522,1 E	3482,2 N	17523,0 E	3480,8 N	0,9	1,4
Phare (Petite-Terre)	47233,2 E	6680,0 S	47230,5 E	6678,7 S	2,7	1,3
Chameau (Saintes).	4769,2 O	41312,1 S	4760,2 O	41310,8 S	9,0	1,3

Nous devons faire observer, a propos du dernier point dont nous donnons ici la double position, que nous aurions pu, en adoptant l'une plutôt que l'autre de ces deux positions du Chameau, réduire encore l'erreur que nous avons trouvée pour Jarry. Nous n'avons pas cru devoir agir ainsi, afin de donner notre travail dans toute son intégralité.

Nous aurions pu encore, au moyen de la nouvelle position du moulin Jarry, corriger toutes les positions de la Guadeloupe : cela nous a semblé inutile. Il suffirait, d'ailleurs, de faire pour toutes les positions, à chaque coordonnée, une correction proportionnelle à la distance parcourue pour l'obtenir dans le sens où elle se compte.

Après avoir fait le tour de la Grande-Terre et passé par les dépendances, il restait encore à faire le tour de l'île de la Guadeloupe proprement dite. Nous avons conduit la triangulation jusqu'à la côte sous le Vent en y arrivant par le Nord et par le Sud, et nous nous sommes avancés de ces deux côtés le plus que nous avons pu; mais il est resté sur cette côte un intervalle de $37316^m,9$ comptés dans le sens Nord et Sud et de $11338^m,8$ dans la direction Est et Ouest où il nous a été impossible de conduire une triangulation réelle, c'est-à-dire appuyée sur des points bien nets. Nous n'avons eu d'autre ressource que de tracer des triangles dont les sommets situés dans l'intérieur étaient des sommets de montagnes généralement arrondis, dont la position se trouvait mal définie, tant à cause de l'abondante végétation qui les couvrait que par suite de la diversité des aspects sous lesquels ils se présentaient. On ne pouvait donc nullement les assimiler à des points géodésiques. Il nous aurait été à peu près impossible de faire déboiser tous ces sommets. Ce n'est déjà qu'à grand-peine que nous l'avons fait pour quelques-uns de ceux qui sont entrés dans notre triangulation principale.

Aussi nous avons cru devoir, tout en effectuant les calculs des triangles de ce côté, ne pas faire entrer les positions des points de cette partie de la côte sous le Vent de la même manière que les autres dans le tableau que nous donnons plus loin. Nous avons indiqué ces points par un astérisque, et sur notre carte de triangulation nous avons tracé en traits pointillés les triangles dont il s'agit.

Néanmoins, nous avons pu vérifier cette partie de la triangulation à peu près vers son milieu au moyen de la Grande Mamelle Ouest, que nous avons aperçue sous le vent et dont nous avons pu calculer par l'Ouest la position déjà calculée par l'Est.

Triangulation
d'une partie
de la côte
Sous le vent.

Triangulation
secondaire.

La triangulation secondaire comprend 110 points, dont 24 ont été vérifiés par un second triangle et 3 par deux triangles. Les écarts entre les positions obtenues de deux ou trois manières sont généralement très-faibles, sauf pour deux ou trois points mal définis : un sommet, un arbre visible par son dôme très-arrondi.

Conclusion.

On peut juger par les détails dans lesquels nous sommes entré de l'approximation avec laquelle a été faite la triangulation, tant principale que secondaire. Il est bon, d'ailleurs, de faire observer ici que cette triangulation présentait des difficultés spéciales, non-seulement inhérentes à un pays tropical où la végétation est très-abondante, comme nous l'avons déjà remarqué, mais résultant encore de l'état de crise dans lequel la colonie se trouve. Bon nombre de points, maisons, moulins, etc., qui existaient jadis et auraient pu servir de sommets de triangles avaient complètement disparu sans qu'il en restât même des ruines; bien des points jadis accessibles ne l'étaient plus. Dans les moulins encore debout, il fallait observer par l'étroite lucarne qui sert de passage à l'axe des ailes. Pour quelques-uns, dont il ne restait absolument que la maçonnerie souvent en mauvais état, c'était sur l'épaisseur même de la tour qu'il fallait placer le théodolite et observer, ce qui était non-seulement difficile par soi-même, mais était encore parfois cause que la réduction au centre ne pouvait se faire avec la rigueur nécessaire. Enfin, plusieurs signaux étaient enlevés quand notre bâtiment devenait hors de vue; ils l'étaient même par des gens bien intentionnés qui, loin de vouloir se les approprier, craignaient de les voir dérobés par des nègres.



DISTANCES
 À LA MÉRIDIDIENNE ET À LA PERPENDICULAIRE DU MOULIN JARRY
 ET POSITIONS GÉOGRAPHIQUES
 DES POINTS TRIGONOMÉTRIQUES DE LA GUADELOUPE.

TRIANGULATION PRINCIPALE.

POINTS.	DISTANCES	DISTANCES	LONGITUDES	LATITUDES NORD.
	à la méridienne.	à la perpendiculaire.	à l'ouest du méridien de Paris.	
Extrémité Sud de la base.....	3794,2 E	20668,5 N	63° 50' 39" 0	16° 25' 08" 5
Extrémité Nord.....	3548,8	21599,0	63 50 47,9	16 25 38,8
Moulin Pouzzol.....	3836,3	21665,1	63 50 37,6	16 25 40,9
Moulin Barbotteau.....	2926,0	20562,6	63 51 08,3	16 25 05,1
Moulin Sylvain, dit Lalanne....	4304,1	19037,1	63 50 21,8	16 24 15,4
Moulin Sainte-Élise.....	8198,8	17641,6	63 48 10,5	16 23 30,0
Moulin Marchand.....	3321,4	11918,3	63 50 55,0	16 20 23,8
Signal Caret.....	8279,5 O	13799,5	63 57 25,9	16 21 24,9
Signal Jabrun.....	5008,9	849,7	63 55 35,6	16 14 23,7
Filao de Baimbridge.....	3463,5 E	1266,7	63 50 50,2	16 14 37,3
Mât de pavillon de l'ilet à Cochons.	1593,0	1900,2 S	63 51 53,3	16 12 54,3
Moulin Jarry.....	0	0	63 52 46,9	16 13 56,1
Hôpital, pignon jaune.....	1318,0	791,2 N	63 52 02,5	16 14 21,8
Hôpital, observatoire.....	1347,5	821,1	63 52 01,5	16 14 22,8
Station Nord de l'ilet à Cochons.	885,9	1441,2 S	63 52 17,1	16 13 09,2
Signal Colas.....	2477,5 O	12736,4 N	63 54 10,4	16 20 50,5
Moulin Coquanda.....	2793,5 E	24907,9	63 51 12,7	16 27 26,4
Pyramide de Cadou.....	10487,3	25319,5	63 46 53,3	16 27 39,7
Moulin Sommabert.....	15746,6	12674,0	63 43 56,3	16 20 48,2
Signal de la Désirade.....	52135,4	8820,1	63 23 30,3	16 18 41,0
Maison du Calvaire.....	17522,6	3481,5	63 42 56,7	16 15 49,2
Moulin Borée.....	34644,9	30862,1 S	63 33 21,7	15 57 11,2
Phare de la Petite-Terre.....	47234,6	6679,3	63 26 16,6	16 10 17,2
Signal Pointe des Châteaux....	40297,3	1537,0 N	63 30 09,6	16 14 44,9
Tour du Chameau (Saintes)....	4758,6 O	41311,4 S	63 55 26,9	15 51 32,1
Signal du Trou-aux-Chiens....	6912,9	25813,6	63 56 39,4	15 59 56,4
Signal du sommet Gobelin.....	15137,0	28227,9	64 01 16,0	15 58 37,6
Signal du piton de Sainte-Rose..	22561,3	11090,0 N	64 05 27,1	16 19 56,5
Signal de la Tête-à-l'Anglais....	22878,6	16636,5	64 05 38,0	16 22 56,9
Signal du gros morne Deshayes..	26475,8	9089,0	64 07 38,9	16 18 51,3

TRIANGULATION SECONDAIRE.

POINTS.	DISTANCES à la méridienne.	DISTANCES à la perpendicu- laire.	LONGITUDES à l'ouest du méridien de Paris.	LATITUDES NORD.
PETIT CUL-DE-SAC MARIN.				
	m.	m.		
Feu du Gozier.....	6394,3 E	3651,5 S	63° 49' 11'' 6	16° 11' 57'' 3
Moulin Montauban.....	5529,3	2814,5	63 49 40,7	16 12 24,5
Mât de pavillon du fort Fleur- d'Épée.....	4093,7	1589,8	63 50 29,0	16 13 04,4
Feu de Monroux.....	2073,7	1286,3	63 51 37,1	16 13 14,3
Usine Darbousier (milieu des 12 tuyaux).....	1797,6	54,7 N	63 51 46,4	16 13 57,9
Mât de signaux de la Pointe-à-Pitre.	1533,2	388,8	63 51 55,3	16 14 08,7
Cheminée de Houelbourg.....	2228,9 0	782,3	63 54 02,0	16 14 21,6
Pointe à Bacchus (sommets de la tache triangulaire).....	3402,6	2982,0 S	63 54 43,5	16 12 19,1
Église de Goyave.....	2350,1	10676,3	63 54 06,0	16 08 08,8
Signal Goyave.....	1069,8	11444,2	63 53 22,9	16 07 43,8
Tache n° 2 à Sainte-Marie.....	2045,8	12537,4	63 53 55,8	16 07 08,2
Tache n° 1.....	1809,7	13565,0	63 53 47,8	16 08 34,8
Signal du large.....	547,4	13885,7	63 53 05,3	16 06 24,4
Corail.....	1318,2	13757,2	63 53 31,3	16 06 28,5
Toit rouge.....	1307,9	14458,9	63 53 30,9	16 06 05,7
Rocher blanc.....	922,7	15164,9	63 53 18,0	16 05 42,7
PARTIE SUD DE L'ÎLE DE LA GUADELOUPE.				
Petite Mamelle S. O.....	6454,5 0	20257,7 S	63 56 24,1	16 02 57,1
Petite Mamelle N. E.....	6170,8	20157,1	63 56 14,5	16 03 00,3
Clocher de la Capesterre.....	1612,0	20874,1	63 53 41,1	16 02 37,0
Moulin-à-Eau (cheminée).....	1963,5	22160,1	63 53 53,0	16 01 55,2
Chapelle du Bananier.....	4454,3	24734,8	63 55 16,7	16 00 31,4
Tache de la Grande Pointe.....	7265,6	28665,7	63 56 51,3	15 58 23,5
Moulin Pineau.....	789,8	28726,0	63 57 12,6	15 58 21,6
Tache de la batterie près des Trois- Rivières.....	11548,5	29964,0	63 59 15,3	15 57 41,2
Mont Caraïbe.....	14933,1	28685,3	64 01 09,2	15 58 22,7
Tache de la pointe du Vieux-Fort.	16777,1	31343,0	64 02 11,1	15 56 56,2

POINTS.	DISTANCES à la méridienne.	DISTANCES à la perpendicu- laire.	LONGITUDES à l'Ouest du méridien de Paris.	LATITUDES NORD.
CÔTE SOUS LE VENT.				
	m.	m.		
Mât de signaux de la Basse-Terre.	19391,4 O	26010,7 S	64° 03' 40" 7	15° 59' 49" 6
*Case du morne David.....	20222,6	17966,0	64 04 07,4	16 04 11,3
*Signal de la pointe du Corps-de- garde.....	22882,4	20147,7	64 05 36,8	16 03 00,2
*Case noire des Habitants.....	23118,5	19581,8	64 05 43,9	16 03 18,7
*Tache de l'anse à la Barque....	23782,0	15526,9	64 06 07,3	16 05 30,7
*Morne Palmiste.....	21290,0	13632,3	64 04 43,5	16 06 32,4
*Faux Piton de Bouillante.....	20207,5	11961,0	64 04 07,1	16 07 26,8
*Signal du cap Lézard.....	24489,8	10175,3	64 06 31,3	16 08 24,6
*Îlet Pigeon.....	25457,2	6951,0	64 07 04,0	16 10 09,6
Grande Mamelle Ouest.....	19727,0	5954,1	64 03 51,1	16 10 42,0
Grande Mamelle Est.....	18841,7	5956,6	64 03 21,3	16 10 42,1
*Sommet à la touffe.....	21218,4	5061,2	64 04 41,3	16 11 11,1
*Morne de la Belle-Hôtesse.....	23134,1	2990,8 N	64 05 46,1	16 15 32,9
*Piton de Baille-Argent.....	24383,6	3925,4	64 06 28,3	16 15 59,1
*Pointe Ferry.....	27623,7	4581,0	64 08 17,3	16 16 24,5
*Dos d'âne mort.....	22447,0	8719,4	64 05 23,2	16 18 39,4
GRAND CUL-DE-SAC MARIN.				
Arbres de la pointe Allègre.....	20618,1 O	14445,2 N	64 04 21,8	16 21 45,7
Signal Kahouanne.....	24468,0	15008,5	64 06 31,5	16 22 03,9
Moulin Madame.....	18413,4	13138,2	64 03 07,4	16 21 03,2
Habitation du Comté (toit rouge).	18131,9	12199,0	64 02 57,9	16 20 32,8
Signal de l'Îlet Blanc.....	14788,8	16368,8	64 01 05,3	16 22 48,4
Clocher de Sainte-Rose.....	15623,3	11296,9	64 01 33,3	16 20 03,4
Moulin Bébelle ou Boyer.....	14655,7	10595,7	64 00 40,8	16 19 40,6
Signal du Carénage.....	13969,1	12648,2	64 00 37,6	16 20 47,5
Signal de la Biche.....	10836,1	11607,3	63 58 52,0	16 20 13,6
Moulin ruiné Granger.....	10040,5	9492,4	63 58 25,2	16 19 04,7
Milieu des 2 palmistes Granger..	9866,3	9341,3	63 58 19,3	16 18 59,9
Signal de la Grande rivière à Goyaves.....	5609,6	7917,7	63 55 55,9	16 18 13,7
Cheminée Nouy.....	7063,2	5069,3	63 56 44,8	16 16 41,0

POINTS.	DISTANCES à la méridienne.	DISTANCES à la perpendicu- laire.	LONGITUDES à l'ouest du méridien de Paris.	LATITUDES NORD
Église du Lamentin (milieu des 2 clochers).....	m. 8714,10	m. 4432,2N	63° 57' 40'' 4	16° 16' 20'' 2
Cheminée Paul Jules.....	5069,9	4953,0	63 55 37,7	16 16 37,2
Arbre Richey.....	4587,5	3452,9	63 55 21,4	16 15 48,4
Cheminée Descamps.....	2602,8	5095,4	63 54 14,6	16 16 41,9
Îlet à Christophe (arbre).....	2025,0	6976,6	63 53 55,1	16 17 43,1
Signal Sud de Fajou.....	4775,8	12319,3	63 55 27,8	16 20 36,9
Signal Retz (pointe à Lambis)...	434,4 E	7735,8	63 52 32,3	16 18 07,8
Signal Macou.....	2379,5	13072,4	63 51 26,7	16 21 01,4
Église du Petit-Canal.....	6269,7	16332,6	63 49 15,6	16 22 47,4
Maison du débarcadère Rancougne (pignon Ouest).....	5010,3	17260,1	63 49 58,0	16 23 17,6
PARTIE NORD DE LA GRANDE-TERRÉ.				
Signal de la pointe de la Guérite.	2379,5 E	18617,3 N	63 51 26,7	16 24 01,8
Cheminée de l'usine Souques....	3703,5	20528,2	63 50 42,1	16 25 03,9
Clocher de Port-Louis.....	1906,6	20616,4	63 51 42,6	16 25 06,8
Moulin ruiné Rodrigues.....	2707,6	21032,6	63 51 08,9	16 25 20,4
Signal d'Antigue.....	1003,7	22843,3	63 52 13,1	16 26 19,3
Moulin Saint-Pierre.....	2306,0	24138,0	63 51 29,1	16 27 01,4
Moulin Granfond.....	5028,8	26274,7	63 49 57,3	16 28 10,9
Clocher de l'anse Bertrand.....	4474,0	26658,7	63 50 10,0	16 28 23,4
Moulin Bellevue.....	5249,3	27365,5	63 49 49,9	16 28 46,4
Moulin Budan.....	8139,7	28636,4	63 48 10,7	16 29 27,6
Pointe de la Grande-Vigie.....	"	"	63 47 40,8	16 31 02,6
CÔTE DU VENT.				
Moulin Langlais.....	17283,1 E	11766,0 N	63 43 04,5	16 20 18,7
Moulin la Baie.....	19809,5	11195,3	63 41 39,4	16 20 00,0
Cheminée de l'usine Duchassaing.	20456,8	9472,9	63 41 17,6	16 19 04,0
Tache de la batterie du Moule...	21907,3	11483,7	63 40 28,7	16 20 09,3
Mât de signaux du Moule.....	22164,4	11172,5	63 40 20,0	16 19 59,2
Clocher du Moule.....	22035,4	11021,2	63 40 24,4	16 19 54,4
Mât de pavillon du cimetière du Moule.....	22723,8	10943,7	63 40 01,2	16 19 51,7
Moulin Morel.....	23579,8	10992,2	63 39 32,4	16 19 53,3

POINTS.	DISTANCES	DISTANCES	LONGITUDES	LATITUDES NORD.
	à la méridienne.	à la perpendicu- laire.	à l'ouest du méridien de Paris.	
	m.	m.		
Moulin Couchon.....	24950,9 E	10585,9 N	63° 38' 46'' ₂	16° 19' 40'' ₂
Rocher de la Couronne.....	25480,9	11156,7	63 38 28,3	16 19 58,6
Signal Malherbe.....	30298,8	8654,4	63 35 46,1	16 18 37,0

CÔTE SUD DE LA GRANDE-TERRÉ.

Moulin Vallée d'or.....	32523,6 E	2850,3 N	63 34 31,4	16 15 28,0
Moulin Saint-Bernard.....	33009,1	2799,0	63 34 15,0	16 15 26,3
Moulin Chassaing.....	33891,3	2910,0	63 33 45,3	16 15 30,0
Cheminée Pauvert.....	30135,0	3616,3	63 35 55,8	16 15 53,0
Signal Est de Saint-François....	30476,3	2107,7	63 35 40,4	16 15 04,0
Clocher de Saint-François.....	29644,5	2259,0	63 36 08,4	16 15 09,0
Signal Ouest de Saint-François...	28404,8	1690,5	63 36 50,2	16 14 50,5
Moulin Siège Favrault.....	27933,2	2232,2	63 37 06,0	16 15 08,1
Moulin Boisjolan.....	21334,4	1117,5	63 40 48,3	16 14 32,1
Moulin French.....	19708,7	650,8	63 41 43,1	16 14 17,0
Usine Boissel (cheminée).....	18740,6	45,3 S	63 42 15,7	16 13 54,3
Moulin Vallet.....	18155,5	215,0	63 42 35,4	16 13 48,9
Signal Est de Sainte-Anne.....	18406,3	974,5	63 42 27,0	16 13 14,1
Geôle de Sainte-Anne.....	17395,0	814,0	63 43 01,1	16 13 39,4
Signal Ouest de Sainte-Anne....	16752,7	1567,7	63 43 22,7	16 13 04,9
Moulin ruiné de Plaisance.....	16450,8	779,0 N	63 43 32,8	16 14 21,2
Moulin Simonet.....	12517,2	1566,4 S	63 45 45,4	16 13 05,0
Rocher du Diamant.....	12478,8	3383,5	63 45 46,7	16 12 05,9
Signal Caraïbe.....	9278,5	3841,1	63 47 34,5	16 11 51,0
Clocher du Gozïer.....	6018,3	2719,4	63 49 24,2	16 12 27,6

LA DÉSIDRÉE.

Débarcadère du Galet.....	"	"	63 25 31,1	16 17 53,6
Morne Frégate.....	49273,1 E	8274,5 N	63 25 06,8	16 18 23,5
Pointe Est de la Désirade.....	"	"	63 20 16,0	16 19 56,0

MARIE-GALANTE.

Îlet du Vieux-Fort.....	26251,3 E	25994,9 S	63 38 03,8	15 59 49,9
Moulin Massicot.....	26608,0	27369,3	63 37 51,9	15 59 05,2
Moulin Chalet.....	25372,0	29066,5	63 38 33,5	15 58 10,0

POINTS.	DISTANCES		LONGITUDES	
	à la méridienne.	à la perpendicu- laire.	à l'ouest du méridien de Paris.	LATITUDES NORD.
	m.	m.		
Moulin Courbaril.....	26319,4 E	30027,5 S	63° 38' 01,7	15° 57' 38,7
Moulin Lacavé.....	31482,5	30572,9	63 35 08,0	15 57 20,8
Moulin Merlet.....	26607,8	28314,5	63 37 52,1	15 58 34,4
Église Saint-Louis (milieu de la façade).....	24893,0	30421,4	63 38 49,7	15 57 25,9
Usine Desmarais (cheminée)....	25324,7	30664,7	63 38 35,2	15 57 18,0
Moulin Cocotier.....	27218,3	31339,7	63 37 31,5	15 56 56,0
Usine Saint-Charles (cheminée)...	25223,7	31642,0	63 38 38,6	15 56 46,2
Signal de la pointe Folle-Anse...	22897,3	32134,2	63 39 56,9	15 56 30,3
Moulin Ballet.....	23968,0	36247,2	63 39 21,0	15 54 16,5
Usine Roussel (long tuyau en tôle).	24338,0	36937,8	63 39 08,6	15 53 54,0
Usine Retz (cheminée).....	23576,1	35312,4	63 39 34,2	15 54 46,9
Clocher du Grand-Bourg.....	25230,0	38512,0	63 38 38,7	15 53 02,7
Moulin Ducos.....	27800,3	37740,5	63 37 12,2	15 53 27,7
Moulin Murat.....	26973,7	39062,2	63 37 40,1	15 52 44,8
Moulin des Basses.....	28165,6	39877,0	63 37 00,0	15 52 18,2
ÎLES DES SAINTES.				
Fort Napoléon (mât de pavillon) .	3412,5 O	39463,1 S	63 54 41,6	15 52 32,3
Sommet S. O. de la Terre-de-Bas.	10605,4	42423,5	63 58 43,4	15 50 55,8
Grand Îlet (sommet).....	3876,4	43800,1	63 54 57,2	15 50 11,2

INDEX ALPHABÉTIQUE.

	Pages.		Pages.
Acomat (Pointe de l').....	49	Apollon (Banc).....	36
Aiguille (Pointe de l').....	59	Argent (Caye d').....	35
Allègre (Pointe).....	67	Atterrage de la Guadeloupe... ..	19
Anglais (Îlet à l').....	29	Augustins (Les).....	138
Antigue (Pointe d').....	93, 94	Azimuth.....	141

A

B			
Bacchus (Pointe à).....	29	Bas-Vent (Pointe de Grand-)..	63
Baie (La).....	98	— (Pointe de Petit-).....	63
Baille-Argent (Rivière et anse de).....	61	Beaugendre (Anse).....	61
Baillif (Bourg du).....	55	Beaurenom (Moulin).....	119
Bainbridge (Filao de).....	26	Beausoleil (Morne de).....	52
Baleine (Grosse).....	117	Beautiran (Pointe).....	83, 90
Baleine (La), Désirade.....	115	Bébelle (Moulin).....	68, 69
Baleine (La), Saintes.....	133	Belle-Alliance (Usine de)....	47
Baleine de Haut.....	116	Bellevue (Morne de).....	52
Baleine de l'Ouest.....	116	Bertrand (Anse).....	95, 96
Baleine du Large.....	133	Biche (Îlet à la).....	71
Bananier (Le).....	47	Blanc (Îlet).....	71
Barbotteau (Moulin).....	94	Boisjoli (Pointe).....	129
Baromètre.....	3	Boissard (Îlet à).....	29
Barque (Anse à la), Côte Sous le Vent.....	56	Boissel (Usine).....	106
Barque (Anse à la), Grande-Terre.....	105	Bon-Gout.....	36, 81
Base (Mesure de la)....	141-145	Botrel (Pointe).....	60
Basses (Pointe des).....	119	Bottreau (Pointe).....	124
— (Moulin des).....	125	Bouillante (Anse de)....	56, 57
Basse-Terre (La).....	51-54	Boule (Anse à la).....	49
		Brèche (Îlets à la).....	40
		Breton (Pointe).....	63
		Bricks (Banc des).....	36, 37

B

C			
Cabrit (Îlet à), Petit Cul-de-Sac.....	30	Cabrit (Îlet à), Saintes.....	132
		Caillou (Bourg de).....	60

	Pages.		Pages.
Calmes	11	Cointe (Anse à)	129
Calvaire (Le)	114	Colas (Anse à)	59
Capesterre (Baie de la)	46	— (Îlet à)	84, 85
— (La), Marie-Galante, 124,	125	— (Passe à)	86, 87
— (Pointe de la)	45	Colibris (Pointe des)	112
Caps (Pointe des Gros-)	124	Comté (Habitation du)	68
Capucin (Pointe du)	59	Comtois (Habitation)	50
Caraïbe (Le)	53	Constant (Pointe)	45
— (Pointe)	109	Cornes (Les)	117
Cardinal (Banc du)	39	Corps (Anse des)	98
Carénage (Îlets du)	70, 71	Corps-de-Garde (Pointe du)	56
Caret (Gros-Mouton de)	78	Couillons (Banc des)	35
— (Îlet à)	71	Courbaril (Moulin)	122
— (Passe à)	85	Courcelles (Usine)	106
Cassin (Îlet à)	30	Couronne (La)	101
Cercelle (Baie)	79	Crawes (Anse)	129
— (Mouillage de la baie)	89	Cul-de-Sac (Banes du Grand)	74
Chameau (Le)	126	— (Bassins du Grand). 75, 76,	
Champagne (Passe)	105	87, 88.	
Chasse (Îlet à)	30	— (Grand)	67
Châteaux (Pointe des)	102	— (Mouillages du Grand). 89,	90
Chatte (Baie à)	79	— (Passes du Grand)	85
Cimetière (Morne du)	27	Cul-de-Sac (Écueils du Petit)	31
— (Pointe du)	122	— (Îlets du Petit)	29
Climat	3	— (Passes du Petit)	33, 38
Coche (La)	138	— (Petit)	26
Cochons (Îlet à)	29	Curé (Fond)	128
Coin (Le)	28, 39	Cybèle (Morne)	113

D

Dames (Passe des)	139	Diamant (Le)	108
Darbousier (Usine)	25	Distances et des positions (Ta-	
Déclinaison magnétique	15	bleau des)	149-154
Descamps (Usine)	78	Donne (Pointe à)	27
Désert (Pointe du)	113	Duchassaing (Usine)	101
Deshayes (Anse et pointe) . 61, 62		Ducos (Moulin)	120
Deshayes (Gros morne)	62	Dupont (Caye à)	33
Désirade	111-115	Dupuy (Anse)	77
Desrotours (Canal)	82	Dyonne (Pointe à)	45

E

Eau (Anse à l')	101	Espérance (Morne de l')	52
---------------------------	-----	-----------------------------------	----

F

Fajou (Gros Mouton de)	86	Fajou (Passe à)	86
— (Îlet à)	84	Favrault (Moulin)	104

INDEX ALPHABÉTIQUE.

157

	Pages.		Pages.
Fer-à-Cheval (Pointe du),		Fortune (Îlet)	33, 40
Grande-Terre	84	Fouillole (Pointe)	25
—, Saintes	136	Frégate (La), Désirade	115
Ferry (Anse et pointe)	61	—, Marie-Galante	124
Fideling (Anse)	136	— (Morne à)	111
Figuier (Anse du)	130	Frégates	30
Fleur-d'Épée (Fort et mouil-		Frégate de bas	30
lage de)	24	— de haut	30
Folle-Anse (Pointe de)	121	Fromager (Le)	114
Fontaine (Anse, cascade et		Frotte-ton-Cul (Banc)	90
pointe de la)	47		

G

Gabarre (La)	81	Grande-Anse, Désirade	112, 113
Galère (La)	103	—, Guadeloupe	50
Galet (Mouillage du)	111, 112	—, Guadeloupe, <i>autre</i>	62, 63
Galion (Rivière du)	52	—, Saintes	131
Ganganne (Banc)	89	—, Saintes, <i>autre</i>	136
Gobelin (Le)	53	Grande-Baie	24
Gouffre (Le Grand)	123	Grande-Coulée (Passe de la)	73
— (Pointe du)	62	Grande-Plaine	60
Gourbeyre (Col de)	49, 53	Grande-Rivière	77, 78, 91
Gourde (Îlet à)	102	Grande-Terre	18
Gouvernail (Pointe du)	137	Granger (Mouillage)	89, 91
Goyave (Bourg et mouillage de)	40	— (Palmistes et pointe)	70
Gozier (Îlet à)	23	Grippon	83
Grand-Bourg	119-121	Grisgris (Pointe)	84
Grand-Canal	84	Gros-Cap	64
Grand-Îlet, Petit Cul-de-Sac		—, Saintes	136
marin	40	Gros-Loup	42
—, Saintes	137	Grosse-Pointe (La)	130
Grand-Nord (Pointe du)	114	Guadeloupe	1
Grand-Sec	59, 65	— proprement dite	17
Grands-Fonds de Sainte-Anne	19	Guérite (Pointe de la)	93

H

Habitants (Pointe et rivière		Houelbourg	28
des)	56	Houelmont (Le)	51
Hache (Îlet à)	30, 40	Huitres	69
Hastings (Passe)	99	Humidité	8
Hermitage (Anse de l')	55		

J

Jacob (Camp)	53	Jarry (Moulin)	27
Jacquot (Caye à)	89	Jean (Caye à)	99

		K		
	Pages.		Pages.	
Kahouanne (Îlet à)	64, 65, 67			
L				
Labat (Tour du père)	55	Launay (Pointe à)	51	
Lambis (Pointe à)	81	Lauriol (Habitation)	50	
Lame produite par les tremble- ments de terre	15	Léproserie	113	
Lamentin (Baie)	78	Lézard (Cap)	57	
— (Rivière)	79	— (Rivière)	28	
Langlais (Moulin)	101	Loire (Caye de la)	42	
Latitudes	141, 149-154	Longitudes	141, 149-154	
M				
Macou (Îlet et pointe à)	82	Massacre (Morne du)	122	
Madame (Moulin et pointe)	68	Massicot (Pointe)	123	
Madeleine (Pointe)	79	Matouba	53	
— (Pointe de la)	55	Mayeux (Caye à)	120	
Mahaut (Baie), Désirade	113	Mazarin (Banc du)	39	
— Grand Cul-de-Sac	78	Mineure (Anse la)	47	
— (La)	79	Mire (Anse à)	127	
— (Mouillage de la baie)	89	Monroux (Îlet à)	25	
— (Pointe)	59	Montauban (Moulin)	23	
Malendure (Pointe)	58	Mont-Criquet	58	
Malherbe (Pointe)	102	Montdésir (Morne)	82	
Mamelle de l'Ouest	58	Morel (Morne)	131	
Mamelles (Les Deux)	18, 58	Morne à l'eau (Anse)	82	
Manche à eau	81	— (Nouveau bourg du)	83	
Mangles (Pointe des)	93	Morne-aux-Fous (Pointe du)	61	
Marchand (Moulin)	82	Mouchoir Carré	31	
Marées	12, 13	Moule (Port du)	98-101	
Marégraphe	12	Moustique (Baie, îlet, rivière)	70	
Marie-Galante	119-126	— (Pointe, rivière)	40	
Marigot (Baie du)	131	Moulon (Le), Désirade	113	
— (Grand)	46	Mouton-Vert	32	
— (Petit)	46	Murat (Moulin)	119	
Martinique (Caye)	33	Mûriers (Anse des)	136	
N				
Napoléon (Fort)	128	Nogent (Pointe)	68	
Nègre (Îlet à)	30	Noire (Pointe)	135	
— (Pointe à)	78	Nolivos (Cours)	52	
Négresse (Anse)	59	Nouy (Usine)	78	
Nez-Cassé	53			

O

	Pages.		Pages.
Oscillations barométriques.....	3	Ouragans.....	7

P

Pain de sucre.....	128	Pigeon (Anse, bourg).....	57-58
Palétuviers.....	69	— (Îlets).....	58
Patates (Îlet à).....	27	Pirogues (Passe des).....	101
Pâté (Le), îlot.....	135	Pistolet (Anse à).....	97
—, rocher.....	50	Pithon (Le).....	97
Paul-Jules (Habitation).....	78	Plaisance (Moulin).....	107
Paul-Thomas (Anse, pointe).....	61	Plate (Caye).....	33
Pauvert (Usine).....	105	Plate (Pointe), Grande-Terre	95
Peignes (Les).....	42	—, Marie-Galante.....	123
Percée (Roche).....	96	Plessis (Rivière du).....	55
Percées (Roches).....	131	Pluie.....	9
Pères (Rivière des).....	52, 55	Pointe-à-Pitre (La).....	21, 22, 35
Perle (La).....	63	Pointe-Noire.....	60, 61
Petit-Bourg.....	40	Points de reconnaissance du Pe-	
Petit-Canal.....	83, 90	tit Cul-de-Sac.....	22
Petit-Carbet (Anse, Rivière du).....	49	Pont-Pierre (Baie de).....	131
Petit-Havre.....	108-109	Porte d'Enfer.....	97
Petit-Nord (Pointe du).....	114	Port-Louis.....	91-94
Petite-Plaine.....	60	Positions (Note sur les).....	141
Petite-Terre.....	115-118	— (Tableau des).....	149-154
Petits-Îlets.....	69-70	Provençal (Banc).....	35

Q

Quilles (Les).....	137
--------------------	-----

R

Ramée (Habitation la).....	68	Rivière Salée (La).....	36-37, 79-81, 90-92.
Rancougne (Usine).....	83	Roche (Pointe à).....	68
Rats (Îlets à).....	24	Rodrigues (Moulin).....	94
Ravine (La Grande).....	136	Rodriguez (Anse).....	130
Raz de marée.....	14	Rose (Pointe et rivière la).....	40
Redonde (La).....	129	Rosé (Banc).....	35
Rempart (Falaise du).....	101	Rouge (Anse).....	108
Retz (Pointe à).....	83	— (Caye).....	104
— (Usine).....	121	— (Morne).....	50
Reynaud (Passe à).....	101	— (Morne), autre.....	131
Richepanse (Fort).....	52	— (Petit-Morne).....	114
Rifflet (Pointe à).....	63	Roussel (Usine).....	120
Rivière (La).....	114		

S

	Pages.		Pages.
Sable (Île de).....	108	Sainte-Rose (Piton de).....	64
Saint-Charles (Morne de)....	52	Saintes (Les).....	126, 139
Saint-Claude.....	53	Saline (Pointe de la)....	108, 109
Saint-François.....	103-105	Savon (Morne à).....	27, 37
Saint-Hilaire (Îlet).....	40	Sergent (Moulin).....	99
Saint-Louis.....	121-122	Souque (Usine).....	94
Saint-Sauveur.....	47	Souffleur (Baie du).....	113
Sainte-Anne.....	106-108	— (Le).....	97
Sainte-Marguerite (Anse)....	98	— (Passe du).....	139
Sainte-Marie.....	41-42	— (Pointe du).....	47
Sainte-Rose (Bourg de)....	68-69	Soufrière (La).....	53
— (Mouillage de).....	74-75	Source (Anse à la).....	49

T

Tabac (Grand et Petit).....	114	Tête-Rouge.....	128
Taste (Pointe à la).....	48	Tome (Îlet).....	40
Température.....	7	Triangulation.....	145-148
Terre-de-Bas, Petite-Terre, 115-118		Trois-Pointes (Les).....	51
—, Saintes.....	134-137	Trois-Rivières (Anse des)....	49
Terre-de-Haut, Petite-Terre.		— (Pointe des).....	48
115-117.		Trois-Tortues (Pointe des)....	56
—, Saintes.....	127-134	Trou-aux-Chiens.....	48
Tête-à-Bœuf.....	98	Trou-Canard.....	117
Tête-à-l'Anglais.....	65, 67	Trou-Cochons.....	114

U

Union (Fort l').....	24
----------------------	----

V

Vache (Pointe à).....	135	Vents.....	9
Vaisseaux (Banc des).....	118	Verdure (Pointe de la).....	23
Vanovre (Anse).....	130	Vieux-Fort (Anse, pointe du). 64	
Variations annuelles de la dé-		— (Le).....	123
clinaison.....	15	— (Pointe du).....	51
— du baromètre.....	5	Vigie (Pointe de la Grande-) 96,	97
Vatable (Canal).....	37	— (Pointe de la Petite-)... 96	
Vent (Caye du).....	125	Violon (Pointe à).....	51

Y

Youka (Îlet).....	40
-------------------	----

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

	Pages.
<i>Considérations générales.</i> — Guadeloupe et dépendances. Superficie, végétation, importation, communications.	1
<i>Climat.</i> — Baromètre. Oscillations diurnes, annuelles; oscillations anormales. Ouragans. Productions. Température. Humidité. Vents. Marées. Ras de marée. Lame produite par les tremblements de terre. Déclinaison	3

DEUXIÈME PARTIE.

Guadeloupe proprement dite. Grande-Terre. Atterrage de la Guadeloupe.	17
---	----

CHAPITRE PREMIER.

PETIT CUL-DE-SAC MARIN.

Pointe-à-Pitre (La). Points de reconnaissance du Petit Cul-de-sac Marin.	21
Fond du Petit Cul-de-sac Marin.	26
Îlets du Petit Cul-de-sac Marin.	29
Écueils à l'entrée du Petit Cul-de-sac Marin.	31
Passes, port de la Pointe-à-Pitre.	33
Partie ouest du Petit Cul-de-sac Marin. Port de Sainte-Marie.	40

CHAPITRE II.

DU PETIT CUL-DE-SAC MARIN À LA BASSE-TERRE.

La Capesterre.	45
Trou-aux-Chiens.	48
Les Trois-Rivières.	49
Pointe du Vieux-Fort.	51
La Basse-Terre.	52

Guadeloupe.

CHAPITRE III.

CÔTE SOUS LE VENT AU NORD DE LA BASSE-TERRRE.

	Pages.
Anse à la Barque.....	56
Pigeon.....	57
Pointe Noire.....	60
Ferry, Anse Deshayes.....	61
Îlet à Kahouanne, Tête-à-l'Anglais.....	64

CHAPITRE IV.

GRAND CUL-DE-SAC MARIN.

Sainte-Rose.....	68
Îlets à terre.....	69
Îlets au large.....	70
Partie ouest du Grand Cul-de-sac : bancs, passes, bassins, mouillages.....	73
Partie est du Grand Cul-de-sac. Grande Rivière.....	76
Rivière Salée.....	79
Petit-Canal.....	83
Îlets.....	84
Passes extérieures du Grand Cul-de-sac Marin.....	85
Mouillages près de terre.....	88
Routes pour se rendre d'un mouillage à l'autre.....	91

CHAPITRE V.

DE PORT-LOUIS À LA POINTE DES CHÂTEAUX. CÔTE DU VENT.

Port-Louis.....	93
Anse Bertrand.....	95
Pointe de la Grande-Vigie.....	96
Le Moule.....	98
Pointe des Châteaux.....	102

CHAPITRE VI.

CÔTE SUD DE LA GRANDE-TERRRE.

Saint-François.....	103
Sainte-Anne.....	106
Le Diamant. Le Petit-Havre.....	108

TROISIÈME PARTIE.

	Pages.
<i>La Désirade</i>	41
<i>Petite-Terre</i>	115
Banc des Vaisseaux.....	118
<i>Marie-Galante</i>	119
Grand-Bourg.....	<i>Ibid.</i>
Saint-Louis.....	121
Côte du Vent.....	123
La Capesterre.....	124
<i>Les Saintes</i>	126
Terre-de-Haut.....	127
Passes et mouillages.....	132
Terre-de-Bas.....	135
Grand-Îlet. La Coche. Les Augustins.....	137
Passes du sud des Saintes.....	138

NOTE SUR LES POSITIONS DE LA GUADELOUPE.

Latitude, longitude, azimuth.....	141
Base.....	<i>Ibid.</i>
Triangulation.....	145
<i>Tableau des distances à la méridienne et à la perpendiculaire du moulin Jarry et Positions géographiques des points trigonométriques de la Guadeloupe</i>	149

LIBRAIRES

CHARGÉS DE LA VENTE DES PUBLICATIONS
DU DÉPÔT DE LA MARINE.

PARIS :

CHALLAMEL aîné, rue des Boulangers, 30, et rue Jacob, 5,

ET SES REPRÉSENTANTS :

Dunkerque... { M ^{me} THÉRY. HERREBRECHT.	Brest LEFOURNIER frères.
Calais DEMOTIER.	Lorient { BAUMAL. CHARLES.
Boulogne-sur-Mer { Victor MACQUET. MERRIDEW.	Nantes M ^{me} VELOPPÉ.
Dieppe QUESNEL.	Saint-Nazaire . M ^{me} BLANCHET.
Fécamp M ^{me} V ^o QUITARD.	Les Sables- d'Olonne . . . { MAYEUX.
Le Havre { SPINOLA. VISSIÈRE.	La Rochelle . . E. HAIRITAU.
Rouen MÉTÉRIE.	Rochefort VALET.
Honfleur M ^{lle} GAILLOT.	(M ^{me} D. CHAUMAS.
Caen KAEPPELIN.	Bordeaux
Cherbourg L. DOUTTEVIN et H ^o .	Bayonne S.
Granville	SINGLARD.
Saint-Malo . . . V. GONI H ^{is} .	Marseille { TRABAUD et RABIER neveu.
Saint-Servan . M ^{me} DERRIEN.	Toulon RUMÈBE aîné.
Saint-Brieuc . . L. PRUDHOMME.	Nice { Madame Augustine Grosso.
Morlaix HASLÉ.	
Alger Adolphe JOURDAN.	Naples DETKEN et ROCHOLL.
Amsterdam . . { Van BAKKENÈS et C ^{ie} .	Oran ALESSI.
Anvers MAX. KORNICKER.	Papeete { A. L. GILLET. (Hes de la Société).
Cadix VERDUGO et C ^{ie} .	Rio de Janeiro. B. L. GARNIER
Constantinople. H. WEISS.	Saint-Denis . . { Michel VALLY. (Réunion).
Florence BOCCA frères.	Saint-Paolo . . { A. L. GARREAU. (Brésil).
Gênes LOUIS BEUF.	S ^t -Petersbourg Jacques ISSAKOFF.
Hambourg . . . FRIEDERICHSEN et C ^{ie} .	Saint-Pierre et Miquelon . . { BIRLSE.
Lisbonne AËNA et C ^{ie} .	Stockholm . . . G. D. MALM.
Londres J. IMRAY et fils.	
Nouméa { Th. BOIZOT. (N ^{lle} -Calédonie).	